INTÉGRATION - INFOGÉRANCE - E-SERVICES

NEURONES

Rapport annuel 2001

Rapport annuel 2001

Profil

Créée en 1985, NEURONES est une SSII de 1 200 personnes dont l'activité se répartit en trois pôles :

- l'Intégration de systèmes et réseaux (20 % du CA 2001) : ce métier historique du groupe, longtemps exercé exclusivement "clés en main", a permis à NEURONES de développer une culture d'engagement et un foyer de compétences techniques,
- l'Infogérance d'environnements distribués NT, Unix et Sgbd (39 % du CA) : cette activité à forte récurrence apporte une réponse aux clients soucieux d'une administration et d'une gestion efficaces de leurs systèmes distribués,
- les "e-Services" (41% du CA), vecteurs de croissance : Sécurité Internet, Développement Internet, CRM et décisionnel, intégration et support SAP, mise en place de help-desks et web call centers et formation aux nouvelles technologies.

Avec une moyenne d'âge inférieure à 40 ans, les dirigeants de NEURONES sont pour la plupart :

- issus des Grandes Écoles avec une solide expérience,
- actionnaires ou détenteurs d'options,
- depuis longtemps des spécialistes de leurs métiers.

Le Comité de Direction de NEURONES

- Avec une croissance moyenne annuelle de 30 % depuis 17 ans, croissance essentiellement interne et profitable, le groupe a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires consolidé de 85,9 M€ (+ 30 % par rapport à 2000) et un résultat net part du groupe après survaleurs de 5,2 M€ (+ 49 %).

Message du Président

CA 2001

+30%

RNpg 2001

+49%

Résultat d'exploitation (après participation)

9,6% du CA

Chers actionnaires et futurs actionnaires,

Dans le message du rapport annuel de l'année dernière nous prévoyions une croissance du bénéfice par action de 40%. En 2001, NEURONES (1 200 collaborateurs en fin d'exercice) a fait mieux que prévu (+49%), sans avoir eu besoin en cours d'année d'acheter d'autres sociétés pour réaliser cette performance.

Le chiffre d'affaires a été un peu supérieur aux 85 millions d'euros annoncés. La marge opérationnelle après participation (9,6%) et le résultat net part du groupe après survaleurs (5,2 millions d'euros, soit 6,1% de marge nette) se sont établis à nos plus hauts niveaux historiques. Le dégagement de cash flow par l'exploitation a également été très satisfaisant.

Au début de 2002, non seulement votre société a des fondamentaux très solides (quasi absence d'endettement, fonds propres nets de survaleurs conséquents), mais elle a les moyens, grâce à sa seule trésorerie, de pratiquement doubler de taille.

C'est sur ce socle que NEURONES va poursuivre sa stratégie de croissance avec trois impératifs :

– servir les clients là où ils ont besoin de nous. Au-delà de nos offres complémentaires d'INTÉGRATION, d'INFOGÉRANCE et de e-SERVICES, le spectre de nos prestations peut être accru pour répondre aux nouveaux besoins émergents ou aux attentes des clients insuffisamment satisfaites par le marché.
Nous devons aussi augmenter notre poids dans l'une de nos spécialités en forte croissance : l'Infogérance de l'informatique distribuée ;

– accélérer le succès de nos personnels. Notre modèle entrepreneurial, la qualité des projets confiés par les clients à nos équipes techniques, les nombreuses passerelles entre nos métiers, la culture de formation, d'autonomie et de responsabilité, la distribution sélective de stock options sont autant d'invitations à impliquer chacun et à récompenser les plus dynamiques ;

– créer de la vraie valeur pour nos actionnaires. L'accroissement continu des profits dans nos métiers passe par le maintien d'un bon équilibre croissance interne / croissance externe. Avec nos disponibilités financières, dans un timing devenu plus favorable, de nouveaux entrepreneurs et leur société vont nous rejoindre. Ils seront choisis avec les critères d'exigence qui font les opérations durablement relutives.

Dans ces conditions NEURONES pourra changer de dimension –telle est notre intention– et rejoindre à terme le peloton des grandes SSII historiques sur un marché dont on ne voit pas les limites.

Merci à nos clients, à nos personnels, à nos actionnaires et à nos partenaires qui nous permettent de suivre les traces des vraies "success stories" de notre marché, c'est-à-dire celles qui sont durables.

Luc de CHAMMARD
Président-directeur général

Indicateurs clés

CA récurrent 2001

61%

Résultat d'exploitation 2001 (après participation des salariés)

9,6%

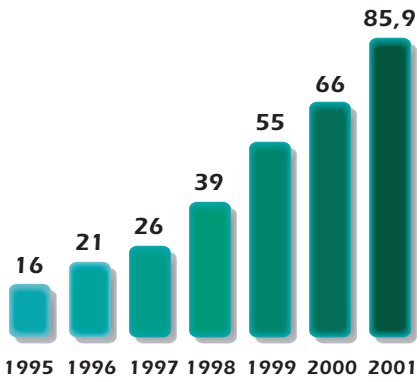

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)

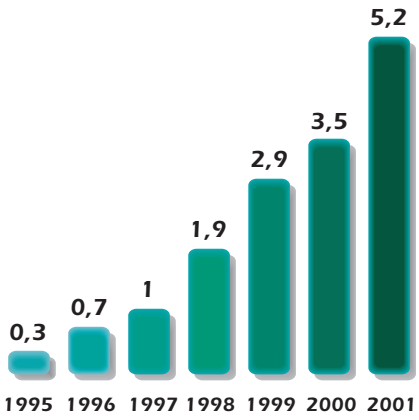

Résultat net part du groupe après survaleurs (en M€)

Faits marquants 2001

Janvier

- TotalFinaElf confie à NEURONES le help-desk de la tour de son nouveau siège après fusion avec Elf (1 800 utilisateurs).

Février

- Accord cadre chez Alcatel CIT pour 2001.
- Partenariat SAN avec EMC².

Mars

- Signature d'un premier contrat d'Infogérance mixte NT et Unix, pour le siège de Nexans. Cette signature concrétise les synergies visées lors du rapprochement avec AS international.

Avril

- Lancement de "Cit@delle", portail dédié à la sécurité.

Mai

- Signature chez LVMH et EFS (Établissement Français du Sang) des premiers contrats mixtes de support de SAP et du poste de travail.

Juin

- Conception/développement d'un entrepôt de données adossé à SAP pour Danone (BO, Informatica). Projet d'un an et demi.

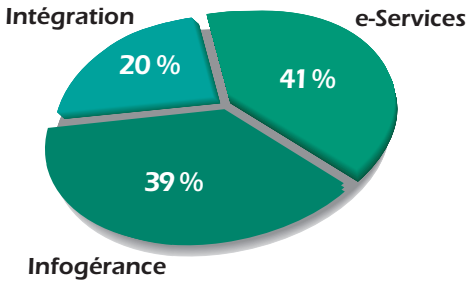

CA 2001 par pôle d'activité

CA premier client 2001

4,5%

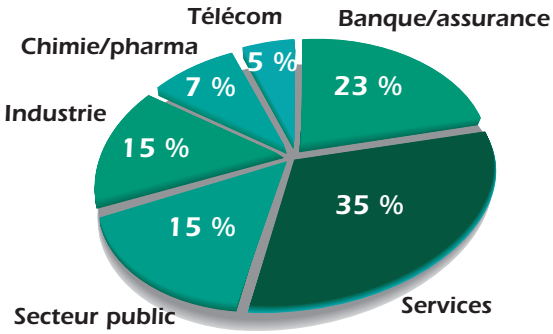

CA 2001 par secteur d'activité

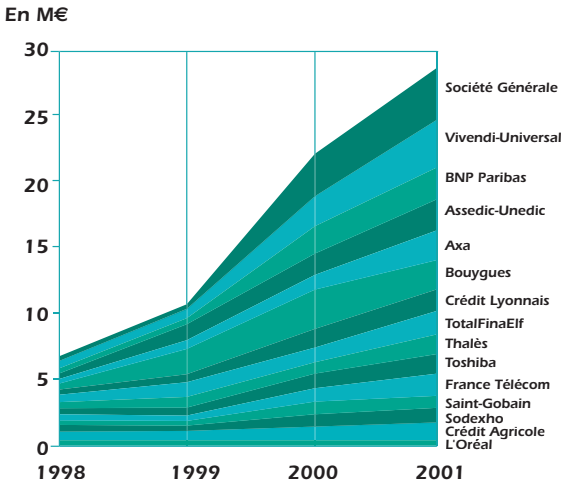

Progression du CA des clients historiques

Juillet/Août

- Nouveau logo, nouveau site web groupe.

Septembre

- Extension du périmètre du help-desk chez Orange (les bâtiments du siège mais aussi les entités commerciales en région). NEURONES est présent en help-desk chez 22 groupes du CAC40.
- NEURONES, qui participe au concours "Le stratège des valeurs de croissance" organisé par *La Tribune*, KPMG et Fidal, est sélectionnée parmi les 6 entreprises finalistes dans la catégorie "information –communication– loisirs".

Octobre

- Nouvelle version du "livre blanc" des règles de gestion entre entités du groupe.
- Livraison pour Carrefour d'une application Websphere fortement intégrée, de gestion des anomalies magasins.

Novembre

- A la suite d'une promotion, l'équipe grands projets et Infogérance compte au moins un membre venant de chacune des entités systèmes et réseaux du groupe.

Décembre

- Cooptation: 145 nouveaux collaborateurs ont été cooptés en 2001. Le gagnant du concours interne part une semaine à San Francisco.

Une offre globale

Les différents métiers de NEURONES ont été choisis puis développés afin de construire une offre d'ensemble homogène :

Des métiers complémentaires pour une offre cohérente

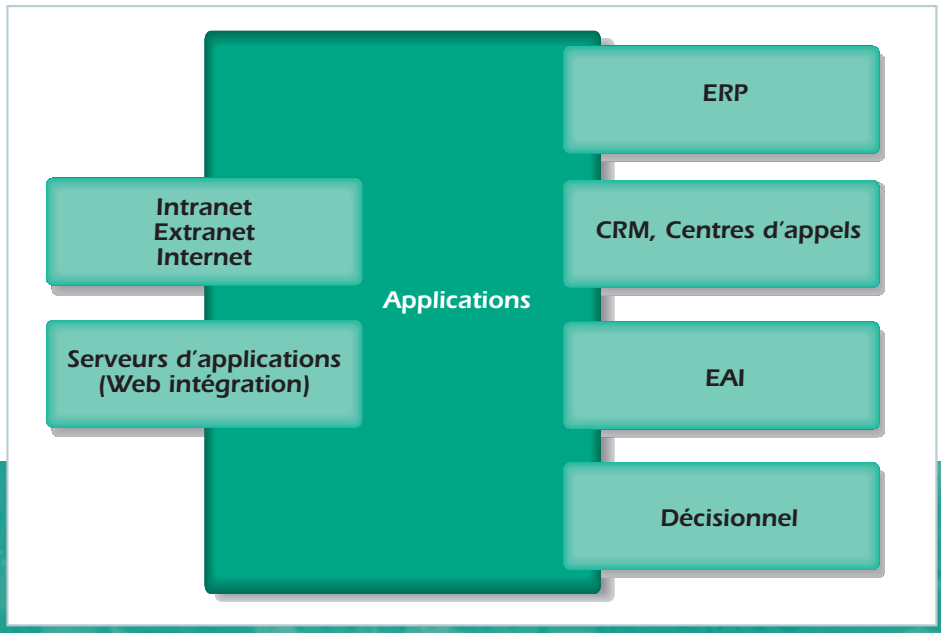

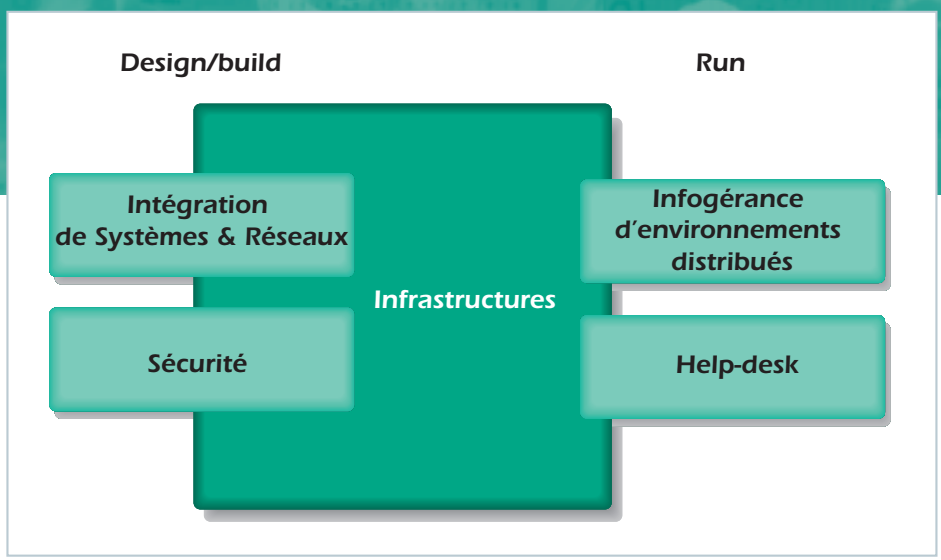

La capacité de gérer globalement les relations avec un grand compte

En appui des différentes forces commerciales métiers, une équipe centrale remplit les missions suivantes :

- gestion de la relation globale avec les principaux grands comptes,
- pilotage et gestion des grands projets dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre unique.

Une maîtrise d'œuvre unique pour les contrats d'Infogérance d'environnements distribués

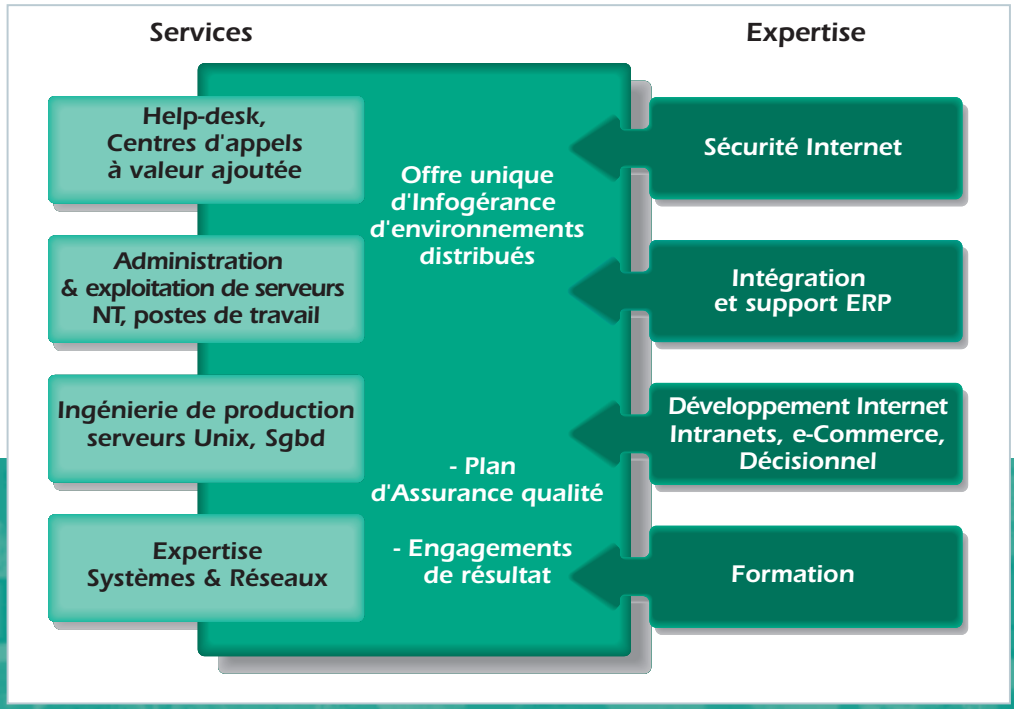

NEURONES propose à ses clients de bénéficier, dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre unique, de son offre d'Infogérance qui s'appuie sur les ressources des entités spécialisées par métier : help-desk, exploitation des serveurs et des postes, production Unix et bases de données, expertise systèmes et réseaux.

Lors de la montée en charge ou au cours du contrat, le responsable de compte fait appel aux expertises complémentaires : sécurité, intégration et support ERP, développements applicatifs, formation.

Intégration

C'est l'activité d'origine de NEURONES. Elle consiste à concevoir et mettre en œuvre tout ou partie de systèmes et réseaux informatiques nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes dans les environnements distribués. Il s'agit d'un métier de projets, la plupart du temps réalisés "clés en mains".

Principaux types de projets en intégration de systèmes et réseaux

- Audit, conseil.
- Architecture LAN et WAN. Qualité de service (QOS). Optimisation de la bande passante.
- Conception de serveurs et de postes types, migrations, déploiements (Windows 2000…). Mise en place de méthodes de gestion des évolutions de masters.
- Annuaires d'entreprise (NDS, Active Directory).
- Messageries et groupware, (Notes, Exchange, Groupwise).
- Solutions SAN (EMC, Compaq, HDS) et de haute disponibilité (clusters). Consolidation de serveurs.
- Solutions clients légers (TSE, Citrix).
- Internet mobile et traitement des nomades (portables,PDA…). Accès distants.
- Mise en place d'outils de supervision systèmes et réseaux.

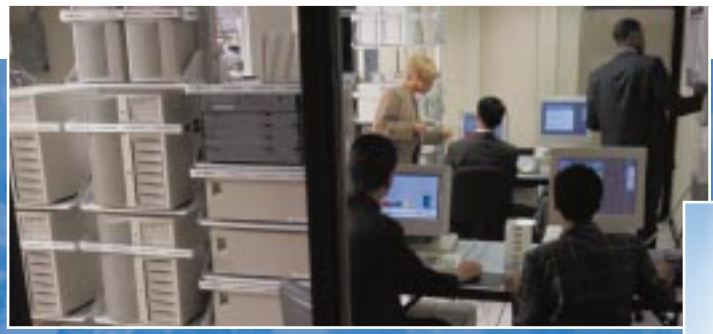

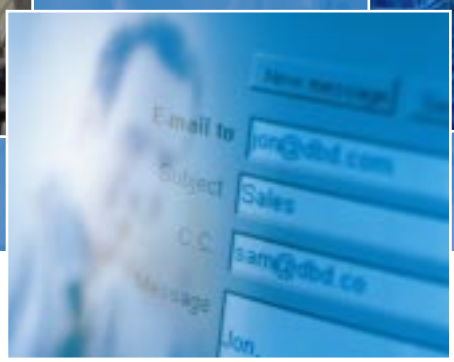

Contrats d'assistance réseaux

Pour des réseaux sans administrateur sur place ou pour de grandes organisations, NEURONES a mis en place une offre d'exploitation de serveurs. Cette offre comprend les services suivants dimensionnés en fonction des configurations :

- visites préventives,
- hot-line ingénierie dédiée (assistance pour les sauvegardes…),
- prise en main et exploitation à distance (remontées d'alertes, vérification systématique, création de comptes…),
- priorité d'intervention et garantie d'intervention (sous 24h, nuits et week-ends).

A fin 2001, 400 serveurs sont sous contrat.

Part de ce pôle dans le CA global

20%

Exemples de réalisations 2001

- Pour un groupement de gestion de 65 hôtels franchisés, analyse de l'environnement système existant au siège (15 serveurs NT, Metaframe, Exchange); mise en place d'une base documentaire; préconisations de mise en conformité du site. Total : 100 jours hommes.
- Pour un cabinet d'avocats occupant deux immeubles, mise en place d'une architecture commutée jusqu'au poste (backbone redondant 1 gigabit; serveurs en gigabit; commutateurs Cisco), avec un outil d'administration centralisé (performances, erreurs, gestion des configurations).
- Pour l'informatique interne d'un grand groupe français de media, étude avec phase de maquettage pour la migration vers Windows 2000 avec annuaire Active Directory, dans un contexte hétérogène (Unix, Novell 3.20, Windows NT4, baie EMC) avec 80 serveurs et 2 500 utilisateurs (dont 900 en Macintosh).
- Pour un éditeur de logiciels ayant des besoins de mémoire en forte croissance, mise en place d'une solution de stockage de type SAN Compaq avec 3 baies et environ 1,6 Tera octets utiles de capacité.
- Pour une administration centrale, mise en place d'une ferme de serveurs Citrix en load balancing, avec pilotage, pour qualification du passage en client léger au niveau national (2 500 utilisateurs, 100 sites).
- Pour une société de réassurance répartie sur une trentaine de sites (site central à Paris, 1 000 postes clients) qui avait besoin d'optimiser les coûts d'administration de ses postes, étude, maquettage et réalisation du pilote pour le déploiement d'un outil d'administration de parc (Microsoft SMS).

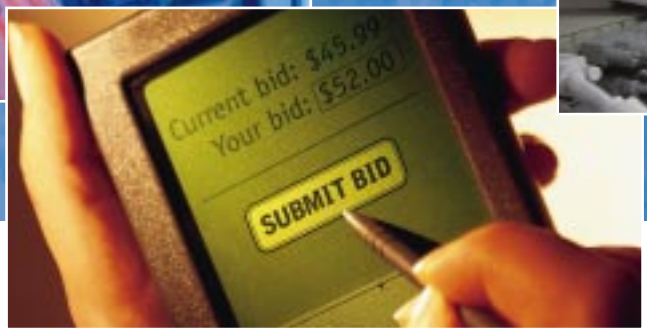

Un positionnement "haut de gamme"

NEURONES a une expérience de 17 ans de projets au forfait.
Les dirigeants techniques de NEURONES, issus des environnements sites centraux de la fin des années 80, ont importé leur savoir-faire dans le monde du poste de travail et des serveurs locaux et s'appliquent à assurer à leurs clients :

- une méthodologie et une formalisation systématique de leurs interventions : documentation des serveurs et postes type, documentation des procédures…
- une qualité permanente : détails de prestation formalisés obligatoires, revue d'offres, revue de contrats et réalisation des prestations, questionnaires de satisfaction en fin de projet, agréments des éventuels sous-traitants, gestion des RH techniques sous assurance qualité.

Le pôle Intégration de NEURONES constitue également pour le groupe un foyer de compétences techniques qui est systématiquement consulté avant la prise d'engagements sur la gestion des environnements distribués. Il réalise les prestations d'ingénierie initiale au démarrage des contrats d'Infogérance.

Infogérance

Ce pôle d'activités recouvre l'ensemble des missions liées à l'administration et à l'exploitation d'environnements distribués (serveurs Unix et NT, postes de travail et éléments actifs liés) :

- exploitation complète de sites avec engagements sur les niveaux de service (Infogérance). Dans ce cas, le cycle de vente est d'environ six mois et les contrats classiquement conclus pour une durée de trois ans ou plus, avec engagements de résultat,
- missions simples d'assistance technique, externalisation de services (avec des équipes en partie sur site client et en partie basées sur des sites de NEURONES et intervenant à distance).

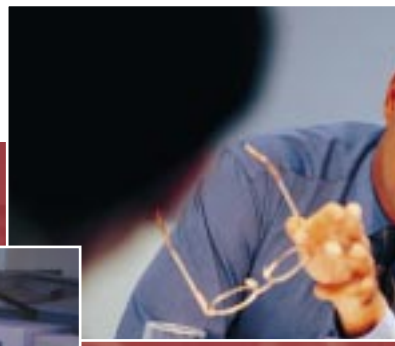

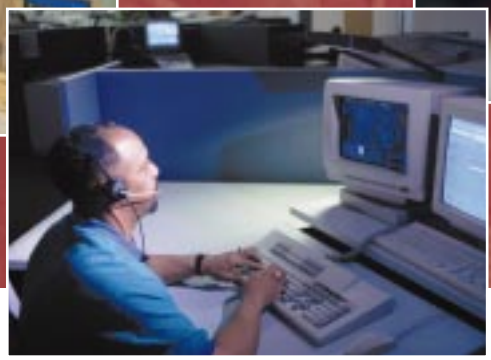

Prestations

- Help-desk.
- Production informatique serveurs Unix, VMS et NT : conseil, administration et exploitation des systèmes, administration de bases de données (Oracle, Sybase, Ingres). Cette activité fait appel aux différents types de profils suivants : pilotes, analystes d'exploitation (support, pilotage, préparation), ingénieurs de production, ingénieurs système et chefs de projet production.
- Interventions sur les postes.
- Gestion du parc.
- Gestion du cycle achat.
- Encadrement et contrôle des prestations.

Expérience et compétences de NEURONES

Ayant développé depuis 1995 son offre d'Infogérance d'environnements distribués, NEURONES gère aujourd'hui plusieurs dizaines de sites de 200 à plusieurs milliers de postes de travail.

Exemples de réalisations 2001

- Pour un grand organisme lié à l'énergie, Infogérance de toute l'exploitation et l'administration des systèmes distribués en environnement Microsoft (2 000 postes de travail et 110 serveurs).
- Pour un organisme lié aux collectivités locales comptant 1000 postes et 100 serveurs répartis sur 200 sites, help-desk sur plateau et administration/supervision/télé-interventions à distance. Le contrôle des prestations est effectué en temps réel par Extranet.
- Administration de systèmes (Unix, NT, réseaux, VMS), administration de bases de données (Oracle, Sybase, Ingres) sur les sites principaux de production informatique d'une grande banque française. Plus de 300 applications en production.
- Mission de conseil en vue de l'automatisation et de l'industrialisation de la production informatique d'un grand groupe bancaire français.
- Conception d'un plan de back up et de planification des exercices de back up pour une compagnie d'assurances majeure.

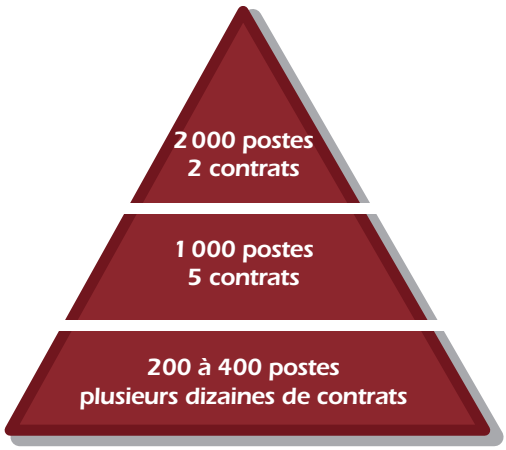

Typologie des contrats

Part de ce pôle dans le CA global

39%

e-Services

Le help-desk et les centres d'appels

NEURONES conçoit son activité de help-desk comme un "rouage" de la Direction Informatique d'une entreprise, comme intermédiaire entre les utilisateurs du système informatique et les informaticiens, afin d'optimiser les flux entre ces deux groupes. Ce service à forte valeur ajoutée est particulièrement orienté méthodes et ressources humaines. Cette activité recouvre le conseil, le help-desk à partir des plateaux de NEURONES et le help-desk sur site. Les équipes de conseil en mise en place de help-desk se consacrent également au marché des Centres d'Appels à Valeur Ajoutée (CAVA), avec ou sans CTI (Couplage Téléphonie Informatique).

La sécurité sur Internet

Cette activité regroupe les missions de qualification (audits et tests d'intrusion), de conseil (politiques et plans sécurité), de développement et d'intégration de solutions (protections virales, protections de données, gestion des accès, identification, authentification et confidentialité), de suivi sécurité (administration, hébergement, support et maintenance) de formation et enfin de veille technologique.

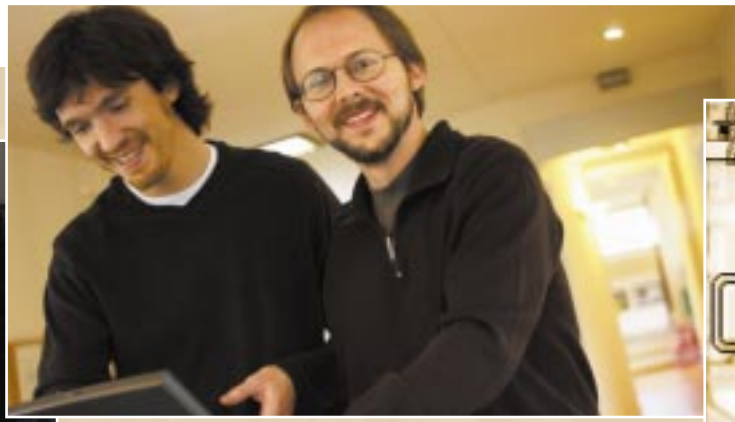

Le développement applicatif

Conseil, intranets, extranets, portails, applications construites avec serveurs d'applications (Websphere ou .Net, clients web et bases de données classiques), décisionnel (BI), CRM, EAI. Les compétences de NEURONES permettent de proposer à ses clients un Chef de Projet unique, capable de maîtriser différentes technologies et les aspects humains et organisationnels. NEURONES conduit des projets mixtes demandant des solutions globales et s'appuyant sur les Nouvelles Technologies.

Part de ce pôle dans le CA global

41%

Exemples de réalisations 2001

- Pour un leader français de la téléphonie mobile, maîtrise d'œuvre et exploitation du help-desk dédié pour les 7 sites parisiens (2400 utilisateurs).
- "Cit@delle": Intranet sécurisé qui permet aux clients de NEURONES de consulter l'ensemble des vulnérabilités connues et des parades correspondantes. Plusieurs dizaines de grands comptes abonnés. Delai de réponse garanti.
- Pour un acteur mondial de la distribution: réalisation d'un système de gestion des anomalies magasin avec interface client web et bases de données centrales.
- Pour deux pôles d'un acteur majeur des produits de luxe, support SAP à assurer en parallèle du support du poste de travail classique. Présence des équipes NEURONES à la fois sur les sites et sur les plateaux NEURONES, de façon transparente pour l'utilisateur.
- Pour un fabricant mondial de matériel bureautique et informatique: tests d'évaluation des connaissances, définition de parcours individuels de formation et "Carte Pass" (assistance téléphonique professionnelle, formation interactive à distance et conférences en ligne).

L'intégration et le support d'ERP

Cette activité, qui concerne très majoritairement SAP, se décline en deux axes d'expertise:

- l'intégration d'ERP (conseil et mise en œuvre) avec une expérience fonctionnelle ainsi qu'une connaissance pointue sur le secteur d'activité "retail",
- l'aide à l'appropriation de l'ERP par l'utilisateur grâce à la documentation, la formation, le support, la tierce maintenance applicative, le traitement de l'archivage.

La formation aux Nouvelles Technologies

Cette activité recouvre les sessions de formation, le conseil pour le montage de plans de formation (ingénierie de formation), l'externalisation de la gestion de plans de formation (orchestration de plans de formation), les cursus de formation, la télé-formation, le e-learning. Les centres de formation de NEURONES se sont naturellement spécialisés dans les formations sur mesure liées à de grands projets (supports de cours spécifiques, gestion de planning, synchronisation avec les déploiements…).

Ressources humaines

NEURONES place les ressources humaines comme priorité n°1 et condition majeure de son succès. Pour accompagner sa forte croissance, NEURONES a recruté 550 collaborateurs en 2001 (15e recruteur de la profession).

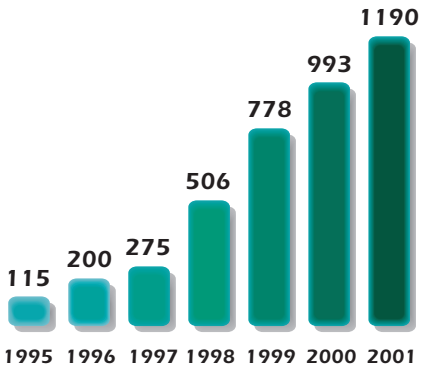

Des effectifs multipliés par dix en 6 ans

Campagne nationale de recrutement

Des entités spécialisées dirigées par des entrepreneurs autonomes

Forums écoles et salons de recrutement

Age moyen des collaborateurs

29 ans

Les principaux axes de la politique RH du groupe

- Un effort de formation très développé : 8% de la masse salariale, soit environ 8 jours par an et par collaborateur, facilité par le fait que NEURONES dispose de ses propres centres de formation. NEURONES favorise le passage des certifications validantes des principaux acteurs du marché (Microsoft, Novell…).
- Les "Masters" : une formation qualifiante théorique et pratique (6 semaines de cours, suivies d'un stage de 4 semaines chez un client de NEURONES) destinée aux jeunes ingénieurs diplômés Bac +4 ou 5 non informaticiens. Déjà 120 masters ont été formés.
- Des plans de participation et de stock options généralisés (plus de 300 bénéficiaires de stock options).
- Des passerelles internes qui permettent aux collaborateurs d'évoluer et de changer de spécialisation au sein du groupe.
- Des "laboratoires" et plates-formes techniques de tests de dernière génération qui sont mis à disposition des passionnés de technologie.
- Des procédures de recrutement sélectives et sous assurance qualité (13838 CV traités en 2001, deux entretiens obligatoires, QCM techniques obligatoires…).
- Une campagne de communication institutionnelle RH ambitieuse destinée à augmenter la notoriété de NEURONES auprès des candidats, des budgets de communication interne (Intranets, concours, cooptation…) très significatifs.

Intranet groupe

Journal interne

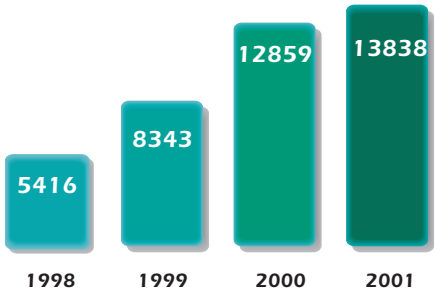

Nombre de candidatures reçues

États financiers résumés

Compte de résultat simplifié 2001 (en M€)

	2001	2000	1999
Chiffre d'affaires	85,9	66,0	55,0
Résultat d'exploitation (après participation)	8,2	5,0	5,0
% CA	**9,6 %**	**7,6 %**	**9,1 %**
Résultat avant amort. des écarts d'acquisition	5,9	3,8	3,0
Amort. des écarts d'acquisition	0,6	0,1	0,0
Minoritaires	0,1	0,2	0,1
Résultat net part du groupe	5,2	3,5	2,9
% CA	**6,1 %**	**5,3 %**	**5,3 %**

Bilan au 31/12/2001 (en €)

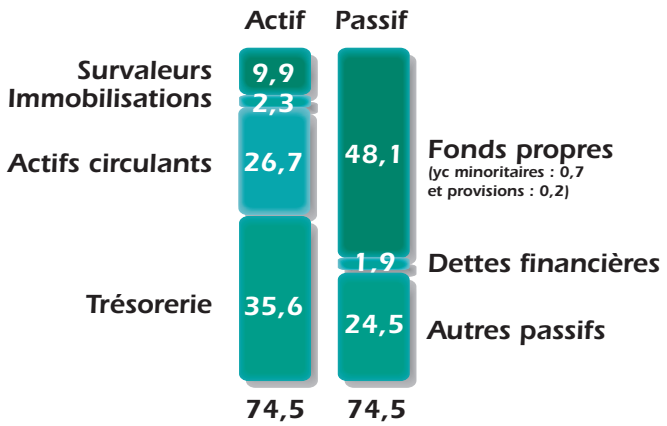

Taux de marge nette (RNpg/CA) (après survaleurs)

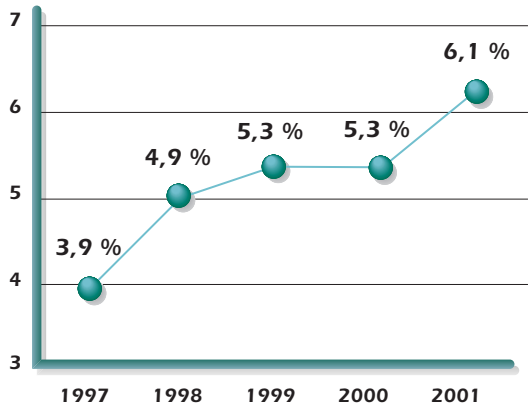

CA 2001

+30%

RNpg 2001 (Résultat Net part du groupe)

+49%

L'action NEURONES

Volume journalier moyen : 16 400 (1er trimestre 2002)

Mois	Cours Plus haut (en €)	Cours Plus bas (en €)	Cours Moyen clôture (en €)	Nombre de Titres Échangés (en milliers)	Nombre de Séances
Mai 2001	4,39	3,90	4,20	238	22
Juin	4,10	3,14	3,98	149	20
Juillet	4,00	2,95	3,64	126	22
Août	4,30	3,18	3,76	119	23
Septembre	3,54	2,52	3,13	112	20
Octobre	3,87	3,21	3,46	244	23
Novembre	3,90	3,51	3,77	320	22
Décembre	3,97	3,07	3,63	92	18
Janvier 2002	3,81	3,15	3,66	204	22
Février	3,94	3,05	3,59	523	20
Mars	4,20	3,65	3,96	283	20
Avril	4,15	3,82	4,02	261	21
Totaux				**2 671**	**253 jours**

(Source : Euronext)

Cours de Bourse (en €), du 20 avril 2001 au 19 avril 2002

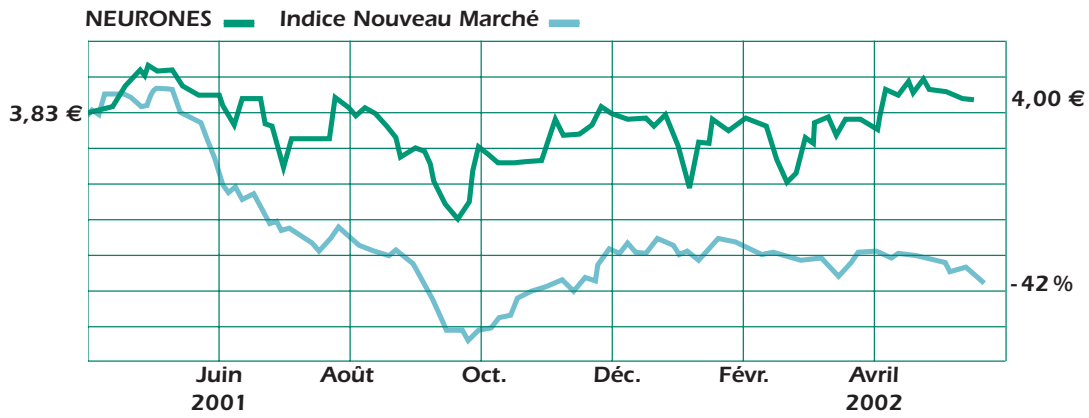

- 22 771 050 actions
- Cours au 19/04/2002 : 4,00€
- Capitalisation boursière au 19/04/2002 : 91,1 M€
- Actionnariat : 80% fondateur et dirigeants 20% public.

Les rendez-vous financiers

- CA 1er semestre 2002 : 24 juillet 2002
- Rés. 1er semestre 2002 : 26 septembre 2002
- CA 3e trimestre 2002 : 24 octobre 2002

BPA 2001 (avant survaleurs)

0,255

Contacts

Relations Investisseurs

Luc de CHAMMARD
Président-directeur général
luc_de_chammard@neurones.fr

Bertrand DUCURTIL
Directeur général
bertrand_ducurtil@neurones.fr

e-Mail : investisseurs@neurones.fr

Web : www.neurones.net

Adresse

Immeuble "Le Clemenceau 1"
205, avenue Georges Clemenceau
92024 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 37 41 37
Fax : 01 47 24 40 46

NEURONES

RAPPORT FINANCIER 2001
Document de référence

COB

En application de son règlement 95-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 10 juin 2002 sous le numéro R02-145. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Sommaire

1. Activités 4

1.1. Présentation générale 4

1.1.1. Historique 4
1.1.2. Pôles d'activité 5
1.1.3. Détail des métiers constitutifs des pôles 6
1.1.4. Offres transversales globales, gestion de la relation globale avec les clients grands comptes 6
1.1.5. Chiffres clés 7

1.2. Marché des services informatiques 8

1.3. Métiers du groupe 9

1.3.1. L'Intégration de systèmes et réseaux 9
1.3.2. L'Infogérance d'environnements distribués 10
1.3.3. Les métiers du pôle e-Services 11

1.4. Partenaires 15

1.5. Clients 16

1.6. Organisation 17

1.7. Ressources Humaines 20

1.8. Marques et brevets – Propriété industrielle et intellectuelle 21

1.9. Politique d'investissement 22

1.10. Assurances 22

1.11. Sous-traitance 22

1.12. Concurrence 23

1.13. Facteurs de risques 23

1.14. Stratégie et développement 25

1.15. Évolution récente et perspectives 27

2. Performances financières 29

2.1. Rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 27 juin 2002 29

2.2. Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée 36

2.3. Projet de résolutions pour l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2002 37

2.4. Comptes consolidés au 31 décembre 2001 40

2.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés (exercice clos le 31 décembre 2001) 57

2.6. Comptes annuels au 31 décembre 2001 58

2.7. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2001) 68

2.8. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 décembre 2001) 69

3. La société et son capital 72

3.1. Renseignements de caractère général concernant la société 72
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital 75
3.3. Dividendes 78
3.4. Marché des titres de la société 79

4. Administration et direction 80

4.1. Membres du Conseil d'Administration 80
4.2. Intérêts des dirigeants 80
4.3. Intéressement du personnel 80

5. Responsables 82

5.1. Responsable du document de référence et attestation 82
5.2. Responsables du contrôle des comptes et attestations des Commissaires aux Comptes 82

5.2.1. Commissaires aux Comptes titulaires 82
5.2.2. Commissaires aux Comptes suppléants 82
5.2.3. Avis des Commissaires aux Comptes sur le document de référence 83

5.3. Responsable de l'information 83

6. Tableau de concordance 84

7. Glossaire 85

1. Activités

1.1. Présentation générale

Comptant environ 1 200 collaborateurs, NEURONES se situe dans les cinquante premières sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII) sur le marché français et parmi les quinze premières SSII françaises cotées sur la place de Paris.

La construction du groupe s'est faite par constitution de filiales dédiées par métier ayant leur propre savoir-faire technique et utilisant même leur propre marque commerciale. Ces entités ont eu pour mission d'acquérir rapidement une taille critique dans leur domaine afin de fournir des prestations du meilleur niveau à des conditions économiques contrôlées. Des équipes des différents métiers sont engagées sur les contrats groupe impliquant plusieurs activités complémentaires.

Créée ex-nihilo, NEURONES a connu une croissance forte et régulière depuis 1985. Ses réalisations sont dues à plus de 90% à une croissance interne vertueuse (en moyenne +30% par an). NEURONES a ainsi constitué un socle à la solidité éprouvée pour poursuivre sa dynamique interne et accueillir par croissance externe des sociétés aux métiers identiques ou complémentaires.

1.1.1. Historique

1985-1993 : Expertise autour des réseaux locaux Wintel

- Dès 1985, NEURONES a été un des premiers intégrateurs de réseaux locaux sur plates-formes Wintel.
- L'ensemble des profits a été réinvesti chaque année dans la création de nouvelles structures de services.
- Plusieurs managers du groupe, venus des environnements sites centraux, importent et mettent au point, dès le début des années 1990, les procédures et règles de gestion des environnements distribués (serveurs Unix, Novell, NT, éléments actifs et postes de travail) dans le cadre de premiers contrats de gestion de sites.

1994-1996 : Help desk. Infogérance d'environnements distribués. Qualité

- NEURONES se montre précurseur en investissant dans une activité dédiée de support technique à distance (help desk).
- L'offre de help desk accélère la montée en puissance de l'activité Infogérance.
- NEURONES structure sa DRH et met sous assurance qualité ses principales procédures :
  - démarche projets (revues d'offres, revues de contrats),
  - phase précontractuelle (détails de prestation formalisés obligatoires),
  - plans d'assurance qualité et contrats type,
  - procédures de recrutement (QCM, suivi des candidatures en workflow...).

1997-1999 : Internet, création et développement du pôle e-Services

L'arrivée d'Internet a permis à l'ensemble des organisations d'envisager non seulement une messagerie universelle et des sites institutionnels mais aussi des applications transactionnelles utilisant le navigateur Internet comme interface universelle (Intranets, Extranets, sites marchands…). NEURONES franchit les étapes suivantes :

- constitution d'une entité de développement applicatif Internet forte de 80 ingénieurs : Intranets/Extranets, e-business, CRM, décisionnel,
- acquisition d'un spécialiste reconnu de la sécurité informatique et éditeur d'un logiciel de paiement sécurisé sur Internet,
- pour les besoins des contrats d'Infogérance, mise sous Extranet de l'ensemble des bases de données de suivi d'activité (suivi du help desk, des interventions sur site…).

2000-2001: Entrée en Bourse, démarrage de la croissance externe

- Mai 2000 : cotation sur le Nouveau Marché.
- Plan de stock-options et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) pour 240 salariés.
- Septembre 2000 : acquisition d'AS International (ingénierie de production Unix, SGBD).
- Décembre 2000 : rachat de l'activité télécom/GSM de Label Systèmes (déploiement et exploitation de réseaux de télécommunication).

1.1.2. Pôles d'activité

Les activités de NEURONES se répartissent en trois pôles d'activité de taille comparable et présentant de fortes synergies entre eux :

- un pôle Intégration de systèmes et réseaux,
- un pôle Infogérance d'environnements distribués,
- un pôle e-Services.

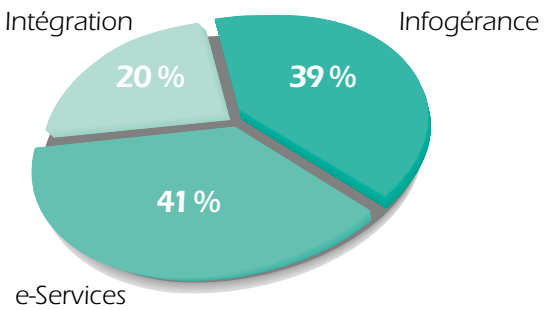

Répartition du CA par pôle d'activité

1.1.3. Détail des métiers constitutifs des pôles

Chaque pôle d'activité regroupe un ou plusieurs métiers.

Chaque métier est logé dans une structure juridique dédiée, ce qui permet au groupe d'avoir une structure juridique simple calquée sur son organisation par métier. Les participations minoritaires sont exclusivement aux mains des managers des filiales qui se comportent ainsi en véritables entrepreneurs. La prise de contrôle de la société INTRINsec a été réalisée au cours de l'été 1999, celle de BrainSoft en octobre 1999, celle d'AS International en octobre 2000. Knowledge a été créée en 2000.

Entités	Activité	N° SIREN	% intérêt et de contrôle	
			12/01	12/00
Société mère				
NEURONES		331 408 336	-	-
Filiales				
POLE INTEGRATION				
NEURONES Solutions	Intégration de systèmes et réseaux	428 210 140	100%	100%
POLE INFOGERANCE				
SKILLS Consulting	Conseil et assistance exploitation	428 209 308	100%	100%
AS International	Ingénierie de production Unix, SGBD	421 255 829	100%	100%
POLE E-SERVICES				
Help-Line	Help-desk et centres d'appels	398 300 061	85%	85%
BrainSoft	Développement applicatif (Intranets, e-business, décisionnel, CRM…)	410 219 943	85,9%	83,9%
UpGrade	Formation nouvelles technologies	415 149 830	100%	100%
INTRINsec	Sécurité Internet	402 336 085	90%	90%
Knowledge	Support et optimisation ERP	432 673 838	74%	74%

Début 2002, NEURONES a porté ses participations dans Help-Line à 88% et dans Knowledge à 88%.

1.1.4. Offres transversales globales, gestion de la relation globale avec les clients grands comptes

Depuis plusieurs années, NEURONES a choisi puis développé ses entités métiers avec l'objectif stratégique de construire puis d'améliorer en permanence ses offres globales, notamment son offre d'Infogérance d'environnements distribués.

Au niveau du groupe, une équipe centrale a été développée de façon pragmatique. Elle remplit les deux missions fondamentales suivantes :

- gestion de la relation globale avec les grands comptes : pour les principaux grands comptes, un responsable global de compte coordonne les actions des ingénieurs commerciaux des entités, qui sont eux spécialisés par type de prestation et par secteur d'activité. Il assure également le reporting de l'activité selon la périodicité souhaitée ;
- pilotage et gestion des grands projets notamment d'Infogérance d'environnements distribués : l'équipe centrale prend en charge l'ensemble de la phase précontractuelle : organisation et coordination de la réponse (présentations, références, montage de l'équipe pressentie…).

Une fois le projet lancé, elle est également en charge du suivi du projet :
- phase probatoire,
- suivi qualité pendant la phase d'exploitation courante.

Pour tout projet impliquant plusieurs entités, elle prend l'ensemble des engagements du groupe vis-à-vis du client.

Les règles régissant les relations entre entités sont formalisées dans un document groupe tenu régulièrement à jour.

1.1.5. Chiffres clés

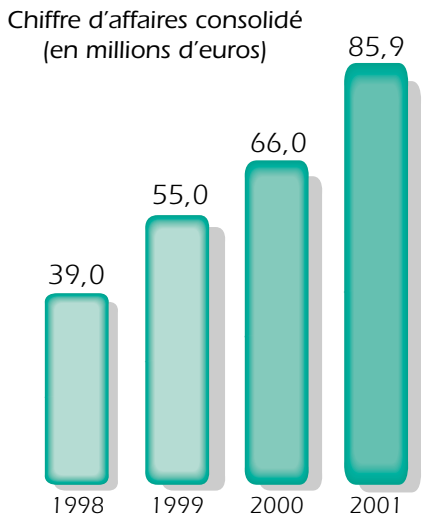

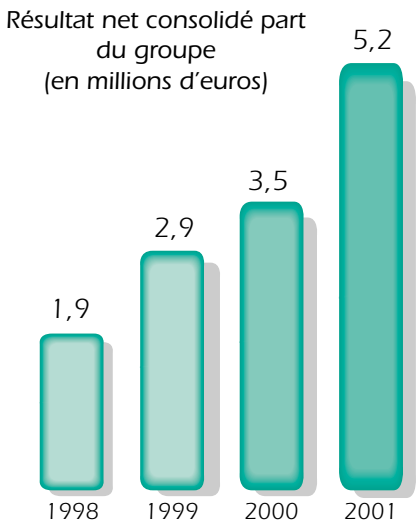

L'évolution des chiffres clés de NEURONES a été la suivante :

(en millions d'euros)	1998	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires consolidé	39,0	55,0	66,0	85,9
Résultat d'exploitation après participation des salariés	3,0	5,0	5,0	8,2
Marge opérationnelle	7,7%	9,1%	7,6%	9,6%
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition	1,9	3,0	3,8	5,9
Amortissement des écarts d'acquisition	0,0	0,0	0,1	0,6
Part des minoritaires	0,0	0,1	0,2	0,1
Résultat net part du groupe après amortissement des écarts d'acquisition	1,9	2,9	3,5	5,2
Résultat net part du groupe après amortissement des écarts d'acquisition / chiffre d'affaires	4,9%	5,3%	5,3%	6,1%
Effectif fin d'exercice	506	778	993	1 190

1.2. Marché des services informatiques

Selon le Syntec, le marché 2001 des logiciels et services informatiques a été en croissance de 13%, soit une croissance supérieure à celle constatée entre 1999 et 2000 qui avait été de 10,5% (+16,5% entre 1998 et 1999).

Après un bon premier semestre (+17%), le second semestre 2001 a été marqué par une croissance moins forte (+9%).

Pour 2002, le Syntec a prévu également deux semestres contrastés mais en sens inverse : +5% au premier semestre et +11% au second semestre qui serait ainsi en nette reprise. La croissance 2002 serait au global de +8% (estimation Syntec de début avril 2002) pour une croissance du PIB Français de 1,3%.

Le marché des services informatiques en France 1998-2002 (milliards d'euros)
(Source : Syntec)

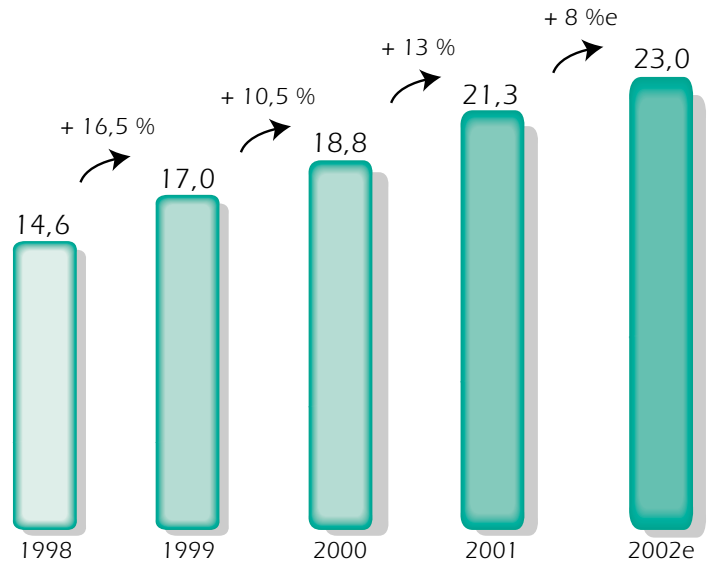

En 2002, la croissance devrait être tirée par :
- le conseil en hautes technologies (ou recherche et développement externalisés) : +14%,
- l'Infogérance : +10%,
- la tierce maintenance applicative : +12%,
- les logiciels de gestion de la relation client, la gestion logistique et les EAI.

Les croissances seraient plus faibles en assistance technique simple (+4%) et en formation (+2%).

Les secteurs du transport/tourisme et des assurances devraient connaître une croissance inférieure à la moyenne (+ 5%). La banque serait le secteur le plus porteur (+10%). Le secteur public ferait bonne figure.

Toujours selon le Syntec, l'environnement devrait être plus serein : les taux d'intercontrat devraient se stabiliser, le turn-over des salariés demeurer à la baisse et la politique salariale rester modérée.

A moyen terme, le marché serait bien orienté au moins jusqu'en 2005. Le Gartner Group estime quant à lui que le marché mondial des services informatiques est promis à une croissance annuelle moyenne de 11% d'ici à 2005.

1.3. Métiers du groupe

La contribution au chiffre d'affaires consolidé des différents pôles d'activité et son évolution en 2001 par rapport à 2000 a été la suivante :

(en millions d'euros)	2001	2000	Variation	Dont organique
Chiffre d'affaires services Intégration	7,9	6,5	+22%	+22%
Chiffre d'affaires services Infogérance	33,5	18,8	+78%	+26%
Chiffre d'affaires e-Services	34,9	28,0	+25%	+25%
Total chiffre d'affaires services	76,3	53,3	+43%	+25%
Chiffre d'affaires licences et équipements	9,6	12,8	(25%)	(25%)
Total chiffre d'affaires	85,9	66,0	+30%	+16%

Pour former la marge opérationnelle de 9,6% en 2001, les pôles d'activité ont apporté les contributions suivantes :

(en millions d'euros)	% Rex 2001	Rex 2001	Rex 2000	Variation
Intégration	4,9%	0,8	0+	ns
Infogérance	15,7%	5,3	2,7	+ 96%
e-Services	6,0%	2,1	2,3	(9%)
Total	9,6%	8,2	5,0	+ 64%

1.3.1. L'intégration de systèmes et réseaux

Cette activité consiste à concevoir et mettre en œuvre tout ou partie de systèmes et réseaux informatiques nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes dans les environnements distribués (réseaux locaux et distants) : serveurs Unix, NT, Netware, éléments actifs et passifs, postes de travail. Dans le cadre de son activité d'intégration de systèmes et réseaux, NEURONES se positionne comme maître d'œuvre et travaille à partir de spécifications générales fournies par les maîtres d'ouvrage.

Il s'agit d'un métier de projets, la plupart du temps réalisés dans le cadre d'un forfait (pour environ 70% des cas chez NEURONES).

Par opposition à l'informatique des sites centraux ou des mini-ordinateurs, essentiellement "propriétaire", l'informatique distribuée se caractérise par un grand nombre de "couches" de logiciels et matériels conçus par différents éditeurs et constructeurs, qu'il faut "empiler" de façon cohérente et stable dans le temps.

L'expertise de ce métier consiste à identifier les solutions pérennes, productives et robustes en exploitation. Compte tenu de la grande diversité des produits et de leur évolution rapide, il est fréquent qu'un chiffrage de chantier nécessite la contribution de plusieurs experts techniques. Ces experts sont coordonnés par un chef de projet identifié responsable unique de l'ensemble des engagements de NEURONES. L'ensemble du processus de réponse à une demande client est sous assurance qualité depuis 1995.

Dans le cadre de projets globaux, NEURONES est amené à fournir des logiciels système, équipements réseaux et serveurs, commutateurs, routeurs… Cette activité, considérée comme très marginale en terme de valeur ajoutée, permet toutefois de garder le contact avec le terrain. La pratique concrète de la mise en œuvre de produits dont les versions évoluent très rapidement est nécessaire pour compléter les connaissances acquises par les ingénieurs de NEURONES lors des formations chez les constructeurs et éditeurs. Cette servitude, qui a un coût certain, est une valeur ajoutée métier par rapport aux sociétés dites d'"assistance technique".

Les effectifs techniques de cette activité sont dédiés afin de maintenir un "foyer technique" d'au moins 80 ingénieurs et techniciens, opérationnels et en permanence à jour. Ces équipes doivent être en mesure de répondre rapidement à des demandes complexes des clients ainsi qu'aux besoins des autres métiers du groupe. Elles assurent également la veille technologique dans leur domaine.

La taille des équipes d'intégration au forfait de NEURONES et leur capacité à assurer la maîtrise d'œuvre sur des projets importants est un facteur important de différenciation.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2000	2001	01/00
Chiffre d'affaires services	7,9	10,1	+28%
Chiffre d'affaires licences et équipements	12,8	8,9	-31%
Chiffre d'affaires total	20,7	19,0	-8%

Les ventes de licences et équipements, activité non stratégique, sont en baisse pour la seconde année de suite. Le point bas et sans doute atteint. Il n'y pas de volonté particulière de supprimer cette activité.

Exemples de missions types

- Préparation de serveurs, conception de postes types, déploiement et reprise des anciens postes avec plan de formation synchronisé : Hachette Filipacchi (migration Windows 2000), Ricoh (siège et 10 directions régionales), Holcim (1 200 postes de travail sur 50 sites en France et en Belgique).
- Architecture Lan/Wan, mise en place de "clients légers", clusters : Guilbert, solutions SAN : Brinks (4 Tera).
- Audit et refonte de services d'annuaires : NRJ (1 500 utilisateurs), Eiffel (400 utilisateurs).
- Messageries : France 5.
- Traitement de la mobilité, firewalls, accès distants : nombreux projets.

1.3.2. L'Infogérance d'environnements distribués

1.3.2.1. L'exploitation sur site de serveurs et postes de travail

Cette activité regroupe toutes les missions liées à l'exploitation de sites clients : missions simples d'assistance technique, externalisation de services (avec des équipes en partie sur site client et en partie basées sur des sites de NEURONES et intervenant à distance), exploitation complète de sites avec engagements sur les niveaux de service (Infogérance). Le périmètre technique pris en charge par NEURONES est classiquement le suivant : les postes de travail, les serveurs locaux et distants et les éléments actifs (commutateurs, routeurs, etc.).

Pour l'activité de l'Infogérance d'environnements distribués, la barrière à l'entrée est importante puisqu'un compétiteur doit disposer des compétences suivantes :
- capacité à assurer la maîtrise d'œuvre,
- capacité à mettre en œuvre puis à opérer un help desk,
- expertise technique en systèmes et réseaux (téléadministration, télédistribution, mise en place d'outils techniques de productivité et de contrôle…),
- capacité à affecter rapidement une équipe au projet.

Aussi, NEURONES se retrouve régulièrement face aux mêmes compétiteurs, en nombre limité, sur les appels d'offres. Certains d'entre eux sont des infogérants globaux (sites centraux et informatique distribuée, Facilities Management d'applicatifs…). Les autres sont des infogérants dont l'activité est, comme celle de NEURONES, spécialisée en informatique distribuée.

Le cycle de vente de l'Infogérance est d'environ six mois. Des équipes relativement lourdes sont nécessaires pendant la phase précontractuelle (montage des plans d'assurance qualité…) et pendant la phase de montée en charge.

Cette activité a une forte récurrence puisque les contrats sont classiquement conclus pour une durée d'au moins trois ans.

Les missions d'assistance technique simple sont soumises aux référencements achats contrairement aux contrats d'Infogérance, négociés puis engagés au niveau des directions générales ou informatiques.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2000	2001	01/00
Chiffre d'affaires	16,9	21,4	+ 27%

Exemples de missions types

- Sites de plus de 1 000 postes : CEA, Thales, TPS. Une ou plusieurs fonctions externalisées. Externalisation des fonctions en une ou plusieurs étapes.
- Plusieurs dizaines de sites de 200 à 400 postes.
- Sites avec help desk sur plateau et administration/supervision/interventions à distance : 200 sites de 5 postes de travail chacun pour le Carif (région Ile-de-France et ministère de l'Emploi et de la Solidarité).

1.3.2.2. L'Ingénierie de production Unix et SGBD (bases de données)

Cette activité est également une activité d'Infogérance d'environnements distribués. La production informatique autour des serveurs Unix, Open VMS et des systèmes de gestion de bases de données (SGBD tels Oracle, Sybase…) fait appel aux différents types de profils suivants : pilotes, analystes d'exploitation (support, pilotage, préparation), ingénieurs de production, ingénieurs système et chefs de projet production.

Aujourd'hui traitant majoritairement des applications temps réel, la production informatique a considérablement évolué ainsi que les méthodes et outils logiciels sur lesquels elle s'appuie. Outre Unix, cette activité nécessite de maîtriser les principaux ordonnanceurs du marché ($Universe et Control M), les outils de supervision et d'alerte et les principales sauvegardes (Netbackup, Networker).

Il était stratégiquement important pour NEURONES de disposer d'une expertise et d'une taille critique sur ces environnements car de nombreux clients qui ont à la fois des serveurs NT et des serveurs Unix en production, souhaitent avoir un prestataire unique.

La clientèle de cette activité est essentiellement constituée de grands comptes du secteur banques/assurances.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2000	2001	01/00
Chiffre d'affaires	11,0	14,7	+34%

Le sous-groupe AS International a rejoint NEURONES le 1er octobre 2000. Le chiffre d'affaires indiqué en 2000 correspond aux réalisations sur l'ensemble de l'année.

Exemples de missions types

- Administration de systèmes (Unix, NT, réseaux, VMS), administration de bases de données (Oracle, Sybase, Ingres) sur les sites principaux de production informatique de la Société Générale. Plus de 300 applications en production.
- Mission de conseil en vue de l'automatisation et industrialisation de la production informatique chez BNP-Paribas.
- Organisation de plan de back up et de planification des exercices de back up pour une compagnie d'assurances majeure.

1.3.3. Les métiers du pôle e-Services

1.3.3.1. Le help desk et les centres d'appels

Un help desk est une structure (téléphonique, informatique et humaine) qui a pour vocation d'accueillir et de prendre en charge l'ensemble des demandes des utilisateurs d'un système d'information, de les résoudre ou de les faire résoudre par d'autres entités ("escalade"). Un help desk peut être implanté sur le site d'une entreprise ou externalisé sur le "plateau" d'un prestataire.

L'utilisation de telles structures spécialisées se généralise dans les grandes organisations : traçage complet de l'activité, qualité, délais de réponse professionnels…

Créée en 1994 avec un bon "time to market" et après s'être appuyée sur les compétences techniques de NEURONES, l'activité help desk a connu une croissance très forte avec un effectif en avril 2002 d'environ 400 personnes.

La mise en place d'un help desk est un projet important nécessitant l'engagement d'un chef de projet lourd (les quinze chefs de projets help desk du groupe sont dédiés par logiciel du marché : Remedy, Peregrine, Staff & Line, Network Associates, etc.). Une fois le help desk en production, le professionnalisme des techniciens de support dans l'accueil est aussi important que leurs connaissances techniques. C'est pourquoi les effectifs sont régulièrement entraînés aux techniques de service clients.

Depuis 1995, les bases de données répertoriant les incidents des clients sont consultables par ces derniers en temps réel sur des Extranets dédiés. Cette faculté constitue un élément fort de différenciation.

Le groupe réalise également des prestations de hot-line pour le compte d'éditeurs et de constructeurs, activité dont la part relative est en diminution (13% du chiffre d'affaires en 2001). La hot-line a pour vocation l'accueil, le diagnostic, la résolution ou l'escalade d'un incident dans le périmètre précis d'un logiciel ou d'un matériel.

Les équipes de help desk sont engagées sur l'ensemble des projets d'Infogérance du groupe.

Disposant de ses infrastructures, le help desk a naturellement développé des offres plus complexes notamment : support SAP (leader modial des progiciels de gestion intégrée) maintenant filialisé, support des forces de vente après l'appropriation des principaux progiciels du marché (monde médical : Cegedim, Dendrite…).

Enfin, nos équipes de conseils en mise en place de help desk se consacrent également au marché des centres de contacts (call centers) à valeur ajoutée, avec ou sans CTI (Couplage Téléphonie Informatique). Dans ce cas, nos services sont volontairement limités au conseil et à l'intégration mais pas à l'exploitation proprement dite de centres de contacts. Les centres de contacts sont des structures (bâtiments, système téléphonique, système informatique, etc.) qui ont pour rôle de réceptionner des appels téléphoniques. La filiale de help desk de NEURONES traite ainsi le volet centre de contacts (call center) des offres CRM (Customer Relationship Management) de NEURONES, le restant de l'offre étant pris en charge par l'entité de développement applicatif du groupe.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2000	2001	01/00
Chiffre d'affaires	15,2	20,1	+32%

Exemples de missions types

- Conseil amont : HSBC (3000 utilisateurs). Help desk sur site client : cas d'un siège de société. Classiquement, de 1000 à 3000 utilisateurs sur un siège ou quelques sites. Prise en compte de l'ensemble des incidents rencontrés par l'utilisateur (réseau, impression, bureautique applicatifs métiers…). Exemples : LVMH, St-Gobain, Total Fina Elf, AbnAmro, Ville de Boulogne…
- Help desk sur plateau : cas d'organisations ayant de nombreux sites dans la France entière. De 1000 à 10000 utilisateurs. Exemples : Orange, Bouygues BTP Structis (Challenger et 35 sites), Sita, Suez…
- Intégration de techologies pour des centres de contacts à valeur ajoutée (call centers) front office : Accenture, Lyreco. Conseil en GRC : Velux.

1.3.3.2. Le conseil et développement applicatif Internet

A partir de 1996, NEURONES a ressenti la nécessité de s'adjoindre une activité de conseil et de développement applicatif lorsqu'il a été constaté que la diffusion rapide d'Internet conduisait à une imbrication croissante des compétences techniques systèmes et applicatives. Avoir un avis technique pertinent sur ces projets nécessitait de disposer d'un département développement applicatif de taille significative.

C'est ainsi qu'est née l'activité de développement applicatif dans les nouvelles technologies, structurée aujourd'hui en quatre grands domaines :
- conseil (dont transversalement : les problématiques de Knowledge Management),
- e-Solutions : Intranets, Extranets, sites portails, projets de web integration : Websphere, .Net, groupware,
- BI-Solutions (Business Intelligence) : datawarehouses, décisionnel, requêteurs…
- IT-Solutions : bases de données, client/serveur (C++, SQL…), approche EAI.

De culture systèmes d'information, l'entité spécialisée du groupe n'a que marginalement développé son offre sur les sites de e-business déconnectés des bases de données de production. Elle n'a pas eu dans ses équipes de "web designers" et n'a pas intégré dans son offre la partie graphisme sous-traitée. N'ayant aucune "start-up" dans sa clientèle, elle n'a pas été touchée par l'écroulement du marché des "dotcoms" et l'explosion de la bulle Internet en 2000.

En revanche, pour des grands comptes, cette entité a été sollicitée pour de nombreux projets de "web integration" : interface client Internet universelle connectée via un serveur d'application aux bases de données de production. Les activités Websphere d'IBM et Microsoft.net se sont ainsi développées significativement en 2001.

Par ailleurs, elle traite les volets Internet de l'offre CRM du groupe et héberge en partenariat avec UUnet. Animée par des anciens de sociétés de consulting, elle développe une forte expertise sur les phases amont des projets.

Enfin, bien que n'ayant pas vocation à être éditeur, elle a développé des briques logicielles réutilisables principalement dans le cadre de ses offres de groupware.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2000	2001	01/00
Chiffre d'affaires	5,6	7,1	+27%

Exemples de missions types

- Conseil : KM : Medef , AG2R, Telecom Developpement, Renault.
- E-Solutions Intranets/Extranets/groupware/web-integration : Carrefour, Groupe Envergure.
- BI-Solutions (business intelligence décisionnel) : Cogema, Suez, Noos, Mairie de Paris.
- IT-Solutions : Bouygues.

1.3.3.3. L'Infogérance d'ERP

Cette activité a été créée en 2000 ex-nihilo. NEURONES a constaté que de nombreux grands comptes, notamment nombre de clients de son activité de help desk qui ont démarré en production un ou plusieurs modules d'ERP (Enterprise Ressource Planning – Progiciels de Gestion Intégrée), avaient des soucis de post-implémentation importants et un besoin de support mal couvert.

NEURONES réalise trois types de prestations :
- l'aide à l'appropriation et le support de l'ERP en place (documentation, formation, help desk, traitement des problèmes de démarrage),
- la gestion des évolutions de la solution ERP en place (montée de version, nouveaux modules, refonte, roll-out),
- la tierce maintenance applicative (TMA).

Nous anticipons une forte croissance pour cette activité.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2000	2001	01/00
Chiffre d'affaires	0,4	0,7	+75%

Knowledge a été créée courant 2000.

Exemples de missions types

- Support SAP à assurer en parallèle avec le support poste de travail : LVMH Vins et Spiritieux, Parfums et Cosmétiques, Etablissement Français du Sang (EFS).
- Intervention de second niveau chez certains clients du groupe ayant SAP en production et formalisation de la base documentaire (réponses aux questions fréquemment posées FAQ…) : St Gobain.
- Documentation et formation d'utilisateurs à SAP 3 4.0 : Grohe.
- Traitement des problèmes postdémarrage de certains modules : Unedic, Sanofi Synthélabo.

1.3.3.4. L'intégration d'ERP

Début 2002, NEURONES a pris le contrôle majoritaire d'un intégrateur ERP qui a réalisé environ 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2001. Cette structure est animée par deux anciens des "big five". Ce rapprochement apporte au groupe une façon complémentaire d'accéder au marché des ERP. Les synergies génératrices de chiffre d'affaires supplémentaire devraient être nombreuses entre ces deux entités ERP.

Les consultants de l'intégrateur ERP sont exclusivement fonctionnels contrairement aux consultants de l'entité support ERP qui, eux, sont techniques.

1.3.3.5. La sécurité informatique

Le marché de la sécurité s'est considérablement développé à la suite de la plus grande ouverture des systèmes d'information qui les a rendus plus fragiles : messageries, ouverture systématique vers Internet, interconnections entre une entreprise, ses clients et ses fournisseurs, généralisation des accès distants à partir d'ordinateurs ou de terminaux portables (collaborateurs "nomades", accès depuis le domicile…).

L'activité sécurité regroupe les missions suivantes :
- qualification : audit et tests d'intrusions,
- conseil : définition de politiques et de plans sécurité, assistance à maîtrise d'ouvrage,
- développement et intégration de solutions : protection virale, contrôle de contenu, protections de données, gestion d'accès, identification, authentification et confidentialité,
- Infogérance sécurité : administration, hébergement, support et maintenance,
- formation,
- veille technologique.

Elle utilise en particulier les technologies suivantes :
- authentification/contrôle d'accès : PKI à la place des mots de passe, signature électronique, SSO (Single Sign On) remplaçant les mots de passe,
- intégrité/confidentialité/disponibilité : cryptage, VPN.

Par ailleurs, à titre d'activité secondaire, l'entité sécurité du groupe a développé de nombreux intranets en environnement open source. Le groupe dispose ainsi d'une veille technologique et une comparaison permanente entre l' "état de l'art" des développements sur architecture classique et des développements en "open source".

Pour assurer la veille technologique, un intranet sécurisé ("Citadelle") est mis à la disposition des clients. Ces derniers y trouvent l'ensemble des vulnérabilités connues et les parades correspondantes, ainsi qu'un forum d'échanges garantissant une réponse dans les huit heures. Cette offre compte déjà plusieurs dizaines de clients grands comptes abonnés à l'année.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2000	2001	01/00
Chiffre d'affaires	1,5	2,1	+40%

Exemples de missions types

- e-RAR : developpement d'une plateforme technique complète permettant l'échange d'e-mails avec certificats d'accusés de réception.
- Les engagements de confidentialité pris par le groupe sur ses missions d'audit sécurité et de test d'intrusion ne permettent pas de citer les sociétés concernées.

1.3.3.6. La formation aux nouvelles technologies

Cette activité recouvre les sessions de formation, le conseil pour le montage de plans de formation (ingénierie de formation, orchestration de plans de formation), les cursus de formation, la téléformation, la formation aidée des outils Internet ("e-learning").

Les centres de formation de NEURONES se sont naturellement spécialisés dans les formations sur mesure liées à des projets de déploiement (supports de cours spécifiques, gestion de planning, synchronisation avec les déploiements…).

En 2001, les centres de formation du groupe ont réalisé environ 44 000 jours stagiaires de formation. Ils ont réalisé 4 400 jours stagiaires de formation pour le compte du groupe, soit l'essentiel du plan de formation continue de NEURONES. Ainsi, l'activité réalisée pour le compte du groupe représente seulement environ un dixième de l'activité de nos centres de formation.

Depuis trois ans, devant la pénurie chronique d'informaticiens, NEURONES a développé des cursus de formation de quelques mois. Ces cursus concernent soit les ingénieurs débutants non informaticiens soit des ingénieurs sites centraux dans le cadre de leur reconversion vers les environnements distribués. Ces activités sont en baisse depuis septembre 2001.

Comme les budgets marketing et communication, les budgets formation sont sensibles à la conjoncture générale.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2000	2001	01/00
Chiffre d'affaires	6,9	7,2	+4%

1.4. Partenaires

Une politique de prescription impartiale

Depuis 17 ans, NEURONES est resté strictement indépendant de tout éditeur, société de services ou constructeur pour assurer à ses clients une impartialité complète, indispensable pour accompagner dans la durée les entreprises qui lui font confiance.

Les principaux partenaires et certifications

Cela n'empêche pas NEURONES d'être reconnu, parfois depuis de très nombreuses années, comme un partenaire technologique dans les différents métiers exercés par le groupe.

Intégration de systèmes et réseaux : Microsoft Certified Partner - Lotus Business Partner Premium - Novell Business Expert - Cisco Pro Premier Reseller - Citrix Gold Partner - EMC - Value Added System Integrator - HP Partenaire Commercial - IBM Partenaire Commercial - Compaq Revendeur Intégrateur Pro - Oracle - Sun Microsystems.

Groupware : Lotus Notes - Microsoft Exchange.

ERP, CRM, gestion de forces de vente : SAP - Siebel - Vantive - Clarify - Cegedim-Dendrite.

Décisionnel : Business Objects - Brio Technology - Cognos - Informatica.

Conseil et développement Internet, I*net et e-commerce :
WebSphere, Site Server, Microsoft.Net, Visual Interdev, Ariba.

Client/Serveur : *Oracle - Delphi - Microsoft Visual Basic.*

Help desk : *Peregrine-Remedy - eGain - Omnicontact - Rialto.*
Téléphonie : *Nortel Networks - Alcatel.*
CTI : *Genesys.*

Formation : *Microsoft Certified Technical Education Center - Lotus Authorized Education Center - Novell Authorized Education Center - NetG Authorised Channel Partner - Vue Authorized Testing Center - GTS Partner - Caldera Authorized Education Center - Caliber Global Learning Alliance - Igeneration.*

1.5. Clients

La clientèle de NEURONES est constituée de grandes et moyennes organisations (à partir de 200 postes de travail). NEURONES réalise pour leur compte des projets de taille intermédiaire (jusqu'à 3 millions d'euros par an).

La répartition sectorielle du chiffre d'affaires du groupe 2001 est la suivante :

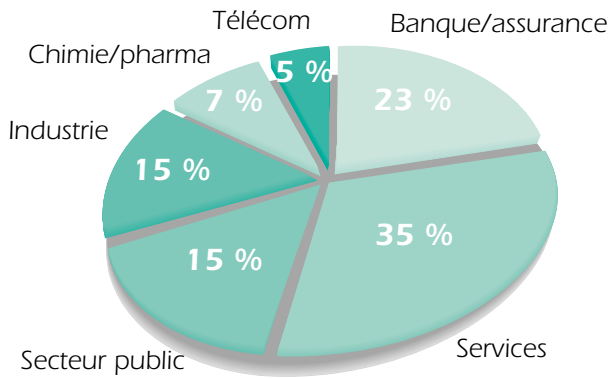

La contribution des 20, 10 et 5 premiers clients au chiffre d'affaires du groupe s'établit ainsi :

	1999	2000	2001
20 premiers clients			
En valeur	17,2 M€	28,2 M€	35,6 M€
En % du chiffre d'affaires	28,6	39	41,4
10 premiers clients			
En valeur	11,9 M€	20,4 M€	23 M€
En % du chiffre d'affaires	19,7	28	26,9
5 premiers clients			
En valeur	7,7 M€	13,8 M€	14,5 M€
En % du chiffre d'affaires	12,8	19	16,9

En 2001 comme en 2000, le premier client représente 4,5% du chiffre d'affaires et NEURONES aura facturé plus de 2000 clients.

En 2001, les vingt premiers clients de NEURONES sont par ordre alphabétique : Axa, Assedic, BNP-Paribas, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais, groupe Bouygues, CEA, France Telecom, Generali, LVMH, RFF, Saint Gobain, Sodexho, Société Générale, Suez, Thales, Toshiba, TPS, Total Fina Elf, Vivendi Environnement.

Cinq d'entre eux figurent dans la liste pour la première fois cette année (CEA, Generali, LVMH, RFF et TPS).

1.6. Organisation

Organigramme opérationnel

NEURONES a son siège à Nanterre (92 – Hauts-de-Seine) où sont regroupés 6 950 m² sur le total des 8 000 m² qu'occupe le groupe. Les autres localisations sont :
- un centre de formation dans le 8e arrondissement à Paris,
- un plateau de help desk à Ivry,
- une agence commerciale à Lille,
- des locaux rue du Faubourg Saint Honoré à Paris où AS International a son siège.

Les fonctions suivantes sont centralisées :
- direction groupe,
- direction des Ressources Humaines,
- marketing et communication groupe,
- direction financière (finances, consolidation, contrôle de gestion, juridique),
- direction qualité,
- task-force Infogérance et grands projets.

Les filiales opérationnelles assurent les fonctions suivantes :
- direction,
- marketing,
- commercial,
- production des services (affectation des équipes, réalisation et suivi des contrats),
- relais RH,
- correspondant qualité,
- comptabilité et gestion,
- informatique et moyens généraux.

Le groupe est construit en centres de profit ayant une autonomie très large avec des fonctions centrales réduites à l'essentiel. Le groupe ayant une politique de marque, chaque filiale communique dans son métier sous son nom.

La cohérence de l'ensemble est assurée par le système d'information : commercial et ressources humaines.

L'activité commerciale (comptes, contacts, affaires en cours, actions) est suivie dans un système d'information commun "maison". Une task-force groupe organise les réponses pour les projets impliquant plusieurs entités (environ 20 % des projets) ainsi que la mise en route des prestations.

L'ensemble des relais RH et la DRH groupe disposent d'un système d'information commun :
- "Cv-thèque" gérant pour l'ensemble des candidats rencontrés par le groupe le processus des entretiens de recrutement et le suivi des candidatures,
- Zadig d'ADP GSI gérant l'ensemble des dossiers personnels des salariés du groupe.

Le comité de direction est composé de 14 cadres dirigeants, soit actionnaires de la société qu'ils dirigent ou qu'ils ont créée, soit bénéficiaires de plans de stock-options, soit bénéficiaires des deux avantages cumulés.

Organisation technique

Les directions techniques sont réparties dans les filiales, métier par métier. Seule la "task-force" étudie les projets Infogérance au niveau groupe. Chaque filiale gère ses connaissances techniques dans ses Intranets, qui comprennent toujours une partie technique. Un portail groupe complète le dispositif.

Des réunions formelles ("le Collège Technologique") entre les directions techniques métier sont organisées pour traiter de thèmes transversaux.

Pour les projets impliquant plusieurs métiers, les chefs de projets techniques se rencontrent dans le cadre des procédures qualité : lors de la phase précontractuelle, lors de la revue d'offre et de la revue de contrat.

Organisation commerciale

L'organisation commerciale de NEURONES comporte deux niveaux :

- les forces commerciales métier qui sont réparties dans les entités, métier par métier. Les ingénieurs commerciaux sont spécialisés par type de prestation et par secteur d'activité client,
- pour les principaux grands comptes et en complément, une équipe centrale au niveau de NEURONES. Dans cette équipe, le responsable global de compte coordonne les actions des ingénieurs commerciaux des différentes entités. Il assure également le reporting de l'activité selon la périodicité souhaitée.

Si les effectifs des forces commerciales métier sont très majoritaires, l'équipe centrale se développe régulièrement et de façon pragmatique.

Afin d'assurer la cohérence de l'approche des clients et de capitaliser le savoir commercial, les forces commerciales ont une base commune de gestion de l'activité commerciale. Cet outil maison "Prospector" sous Oracle permet d'affecter plusieurs ingénieurs commerciaux (un par métier) sur un même compte. Il automatise les comptes rendus d'activité commerciale.

Pour des raisons d'indépendance, NEURONES a toujours refusé de se placer dans le sillage privilégié d'un grand constructeur ou éditeur. Pour avoir toujours compté sur ses propres forces commerciales, le groupe a une culture forte dans ce domaine. NEURONES n'intervient que très peu en position de sous-traitant d'un confrère.

Organisation marketing et communication

La cellule marketing et communication dépend de la Direction générale. Cette équipe conçoit et met en œuvre un marketing opérationnel au service des forces commerciales et un marketing de notoriété et d'image du groupe pour le long terme. Elle couvre à la fois la communication externe (clients, recrutement et investisseurs) et la communication interne.

NEURONES répartit son budget marketing et communication (stable à environ 1 % du chiffre d'affaires par an) sur différentes actions et n'est pas engagée dans une action de grande ampleur ni en sponsoring (événements sportifs, courses de voile…) ni en communication institutionnelle (presse, affichage, radio, télévision…).

Organisation administrative et financière

Les fonctions centralisées sont :

- le contrôle de gestion,
- le processus budgétaire,
- la consolidation effectuée mensuellement,
- l'étude des dossiers de croissance externe,
- la fonction juridique en liaison avec les conseils du groupe.

Chaque filiale traite sa comptabilité et gère ses besoins en fonds de roulement.

Contrôle interne

Le contrôle interne de NEURONES est axé autour de deux processus :
- le processus de prévision : budget annuel en novembre et décembre de l'année N-1, reprévision en septembre de l'année N,
- le processus de suivi des réalisations : reporting financier mensuel (situation consolidée à fin de mois disponible le 20 du mois suivant) avec chaque mois application complète des règles de consolidation. De plus, l'activité opérationnelle est suivie par un tableau de bord d'évolution des effectifs et des indicateurs physiques par métier (nombre de candidatures reçues, taux d'occupation, etc.).

En outre, NEURONES dispose d'un manuel "règles de gestion groupe" régulièrement enrichi recensant les procédures et les règles de gestion applicables par toutes ses filiales.

Organisation Ressources Humaines

Transversalement, la direction des Ressources Humaines assure les fonctions clés suivantes pour l'ensemble de l'effectif technique :
- affectation des effectifs interdépartements (centralisation des demandes de ressources, affectation des ressources disponibles),
- gestion des plans de formation de la force technique (8% de la masse salariale avec formations à 90% dans nos propres centres de formation et passage des certifications Unix, Cisco, Sun, Nortel, Microsoft, Citrix, Lotus, Novell…),
- gestion des évolutions moyen terme et passerelles interdépartements,
- recrutement (Internet, annonces presse, salons et campus des grandes écoles d'ingénieurs…).

Démarche qualité

NEURONES s'est engagé dans le processus de certification ISO 9001 (version 2000) et dispose aujourd'hui pour chacun de ses métiers :
- d'un manuel qualité,
- d'un ensemble de procédures formalisées.

Le système qualité est en cours d'implantation dans son entité Infogérance NT et postes de travail. Les historiques de tableaux de bord qualité se constituent. Le groupe prévoit avant la fin 2002 une certification dans cette entité.

La démarche qualité a d'ores et déjà simplifié et sécurisé les processus suivants :
- recrutement,
- gestion du plan de formation,
- choix des prestataires de service sous-traitants,
- phase pré contractuelle (procédures de "go/no go", revues d'offres, revues de contrats),
- mesures de la satisfaction client en fin de prestation.

Systèmes d'information

Le système d'information de NEURONES repose sur les principaux outils logiciels suivants :
- gestion de la prospection groupe : "Prospector" sous Oracle (développement interne),
- planning : outils internes sous Notes,
- saisie des temps/production du mois : outils internes sous Oracle et Notes ou progiciels spécialisés selon les entités,
- gestion commerciale et comptabilité : progiciels Sage,
- consolidation : Concept Agresso,
- gestion des candidatures et du cycle de recrutement : "CV-thèque" (développement interne sous Notes),
- gestion des ressources humaines : progiciel standard Zadig d'ADP GSI.

1.7. Ressources humaines

Une politique active de recrutement

NEURONES, s'est, dès 1995, doté d'une DRH structurée sur le modèle des grands cabinets d'audit et de conseil. Les procédures de recrutement sous assurance qualité prévoient notamment :
- des QCM (questions à choix multiples) techniques par spécialité,
- au moins un entretien technique,
- au moins un entretien de personnalité.

L'ensemble du processus de recrutement est suivi avec un outil de groupware ("CV-thèque"). Ce système permet de suivre dans le temps le degré de sélectivité des recrutements du groupe (en moyenne une personne recrutée pour 25 candidats). Par nos procédures rationalisées, mais dans un souci constant de respect de la personne du candidat, 14 000 candidatures ont été traitées en 2001. Au 1er janvier 2002, notre "CV-thèque" contient plus de 44 000 dossiers constituant un vivier.

NEURONES, située dans les cinquante premières SSII françaises, se place au quinzième rang de la profession en terme de recrutement, avec 550 recrutements réalisés en 2001.

Près de 300 cadres et salariés bénéficiaires de stock-options (plans en novembre 1999, juillet 2000 et juillet 2001)

Le fait d'assurer la liquidité des plans de stock-options pour fidéliser les cadres du groupe a été, rappelons-le, un des objectifs principaux de l'introduction en Bourse.

Le plan d'évolution de carrière

Les mesures concrètes suivantes ont été mises en place pour favoriser la mobilité :
- les dossiers du personnel et notamment les évaluations annuelles sont enregistrés dans un système informatique (Zadig Hypervision) consultable sélectivement par les relais RH et les managers autorisés,
- le groupe fixe aux managers de filiales des objectifs de mobilité interne pour leurs effectifs.

Une formation interne soutenue et novatrice

La présence dans le groupe d'une activité de formation, cinquième acteur français de la formation informatique avec un chiffre d'affaires de 7,2 millions d'euros en 2001 est un atout important. Le plan de formation du groupe (plus de 7 000 jours en 2001) est réalisé à 90% dans nos propres salles : procédures d'inscription/annulation simplifiées, tenue à disposition des supports de cours, certifications en interne (le groupe est certifié pour faire passer examens et certifications techniques par les organismes tels que Drake). NEURONES encourage le passage de ces examens et certifications validantes.

L'effort de formation s'élève à 8% de la masse salariale. Ce pourcentage est d'autant plus remarquable que :
- la charge de formation est estimée en prix de cession intragroupe et non en prix de marché,
- le personnel du groupe est jeune (29 ans) et déjà largement formé aux nouvelles technologies avant d'intégrer le groupe.

Les "masters NEURONES"

Pour le compte de SSII confrères, l'entité formation du groupe a développé des cursus de formation pour jeunes ingénieurs non informaticiens et pour ingénieurs sites centraux souhaitant se reconvertir dans les environnements distribués.

Les plans de formation à la maîtrise d'œuvre pour nos chefs de projet

La capacité à assurer la maîtrise d'œuvre est un enjeu clé des grands projets et des missions d'Infogérance. Un plan spécifique de formation est prévu chaque année avec des animateurs de haut niveau, extérieurs au groupe ainsi que certains des chefs de projet internes très expérimentés. Ce plan a pour objectif de former nos aspirants chefs de projet, rompus aux aspects techniques, à la gestion de projets et aux enjeux de la maîtrise d'œuvre. Ce cycle a formé une trentaine de chefs de projet en 2001 comme en 2000.

Communication interne : les Intranets du groupe

Chaque filiale métier dispose de son Intranet, le groupe d'un site portail. Les rendez-vous ludiques non techniques, nécessaires dans la vie de toute SSII mais non suffisants, ne sont pas oubliés et sont nombreux.

Age moyen : 29 ans

Compte tenu de la naissance du groupe au moment du développement de l'informatique répartie et des nouvelles technologies, et donc de son absence d'activité dans l'informatique des sites centraux et des systèmes propriétaires, l'âge moyen de ses collaborateurs (29 ans) est peu élevé.

Évolution de l'effectif et turn-over

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Effectif fin d'exercice	200	275	506	778	993	1 190

Après une hausse régulière pendant trois trimestres, l'effectif s'est stabilisé à partir du 1er octobre :
- ralentissement de la demande,
- diminution des recrutements sans devoir mettre fin aux périodes d'essai en cours,
- baisse nette du turn-over.

De même le marché de l'emploi s'est nettement détendu et la politique salariale a pu être modérée à compter de cette date.

En 2001, le turn-over (nombre de départs dans l'année rapporté à l'effectif moyen de l'année) s'est établi entre 15% et 19 % selon les activités après une année 2000 agitée. Il convient de préciser que l'ensemble de notre activité est en région parisienne où le turn-over est traditionnellement beaucoup plus élevé que dans les autres régions françaises.

Le turn-over est en nette chute à partir du dernier trimestre 2001 (moyenne trois premiers trimestres : 22%, dernier trimestre 2001 et premier trimestre 2002 : 13%).

La répartition des départs par destination est la suivante : 70% des départs sont des départs à destination de grands comptes utilisateurs, 10% à destination de la province ou de l'étranger et 20% vers des constructeurs, éditeurs et SSII consœurs.

1.8. Marques et brevets - Propriété industrielle et intellectuelle

Logiciels

Le groupe est propriétaire :
- de l'ensemble des logiciels constitutifs de "e-paiement", offre de paiement sécurisé sur Internet intégrée à l'offre Payline commercialisée par Experian,
- des briques logicielles de commerce électronique "e-shop",
- du logiciel de gestion commerciale sous Oracle "Prospector",
- du logiciel de gestion de candidatures sous Notes "CV-thèque".

Brevets

Conformément à la loi, le logiciel n'est pas brevetable en tant que tel, il n'existe donc pas de contrats de licence de brevet.

Marques

Le groupe est propriétaire des marques utilisées pour les dénominations commerciales de ses entités, comme de celles utilisées pour ses offres.

1.9. Politique d'investissement

Les investissements sont décidés et gérés par le Comité de direction du groupe. Le plan d'investissement (essentiellement des investissements de renouvellement) est de 0,8 à 1 million d'euros par an :

(en milliers d'euros)	1999 réalisé	2000 réalisé	2001 réalisé	2002 prévisionnel
Agencements	228	218	258	150
Matériel de transport	104	102	162	100
Matériel informatique et téléphonie	465	453	494	500
Logiciels	152	52	133	150
TOTAL	**949**	**825**	**1 047**	**900**

Il est chaque année du même ordre de grandeur que la charge d'amortissement. En 2001, le plan d'investissement a été financé par la trésorerie disponible des différentes entités de NEURONES sans mise en place de crédits moyen terme.

Le groupe loue l'ensemble des locaux qu'il utilise (soit au 1er janvier 2002 environ : 8 000 m² au total dont 6 950 m² à Nanterre, 400 m² à Ivry, 350 m² boulevard Haussmann Paris 8e, 250 m² rue du Faubourg-Saint-Honoré Paris 8e, 50 m² à Lille) à des propriétaires extérieurs, n'ayant aucun lien avec les dirigeants de NEURONES.

Recherche et développement

Les investissements de recherche et développement ne sont pas centralisés au niveau du groupe mais planifiés et réalisés dans chacune des filiales. Les journées dépensées en veille technologique et recherche et développement ne font pas l'objet d'immobilisation au bilan.

Investissements financiers

Le groupe ne détient aucune participation dans une entreprise non consolidée, à l'exception d'une participation de 4 % dans Réseau Aredia SARL, réseau de sociétés indépendantes couvrant l'ensemble du territoire national, pour son activité Intégration de systèmes et réseaux.

1.10. Assurances

Les principales polices d'assurance de NEURONES couvrent l'ensemble du groupe et apportent les garanties suivantes :

- responsabilité civile professionnelle : 1,5 million d'euros (dommages matériels et immatériels non consécutifs),
- responsabilité civile d'exploitation : 7,5 millions d'euros,
- dommages (vol/incendie) avec perte d'exploitation : 15 millions d'euros de marge brute avec limite contractuelle d'indemnité de 3,8 millions d'euros,
- assurance crédit clients (à l'exception des entités réalisant des prestations récurrentes pour lesquelles NEURONES estime que l'arrêt des prestations représente une couverture suffisante),
- assurance mandataires sociaux.

1.11 Sous-traitance

Sous-traitance amont

NEURONES réalise une part très faible de son chiffre d'affaires (de l'ordre de 1 %) en position de sous-traitant d'un constructeur, d'un éditeur ou d'un confrère.

Sous-traitance aval

NEURONES fait appel ponctuellement à des sous-traitants indépendants qui sont intégrés dans les équipes projets. NEURONES ne sous-traite pas de projets, ni partiellement, ni complètement, à des confrères. L'appel à des indépendants est très concentré dans deux activités : la formation et l'ingénierie de production Unix et SGBD. En 2001, le montant des achats de sous-traitance s'est élevé à 8,7 % du chiffre d'affaires du groupe.

1.12. Concurrence

NEURONES est en concurrence sur ses marchés avec l'ensemble des SSII ayant des activités liées aux nouvelles technologies et aux environnements distribués. Ainsi, le groupe considère qu'il fait davantage face à des concurrents par métier qu'à des concurrents globaux.

Intégration de systèmes et réseaux : le marché est très éclaté entre des départements de grandes SSII, des divisions de constructeurs (IBM, HP, Compaq, Unisys) et des sociétés dédiées de taille variable (les intégrateurs strictement réseaux distants, par exemple).

Infogérance d'environnements distribués : compte tenu de la barrière à l'entrée dans ce métier, le groupe rencontre seulement une dizaine d'acteurs qui sont, soit des infogérants globaux comme IBM Global Services, EDS, Cap Gemini-Ernst & Young, Atos-Origin et Sema, soit des infogérants spécialisés en informatique distribuée comme Steria, CS-SI, Euriware ou Thalès-SI (ex-Syseca).

Help desk : l'entité spécialisée du groupe, leader sur son marché, est principalement en concurrence avec les plateaux de support des infogérants ou avec des solutions internes aux entreprises.

Intégration et Infogérance ERP : en intégration, les concurrents sont essentiellement les big five ou des départements spécialisés de grandes SSII (IBM, EDS, CGEY…). La TMA et la formation sont relativement bien couverts, en revanche le support semble moins précisément adressé et est amené à se développer fortement.

Développement applicatif Internet : les concurrents spécialisés comme Micropole-Univers, Business et Décision, Coheris ou les départements de grandes SSII telles Cap Gemini-Ernst & Young , Unilog, GFI.

Sécurité informatique : dans ce métier naissant, les acteurs sont encore très atomisés.

Formation : la filiale dédiée de NEURONES figure dans les cinq premiers acteurs spécialisés en formation informatique en France avec la Cegos, Azlan, GKN et Learning Tree (hors départements formation de constructeurs, éditeurs ou SSII).

1.13. Facteurs de risques

Risques liés au recrutement et à la fidélisation du personnel

Le groupe ne peut pas garantir qu'il aura la capacité de recruter et de conserver les ingénieurs et techniciens qui lui sont nécessaires pour réaliser ses objectifs ambitieux.

Malgré un turn-over qui reste élevé en région parisienne, la capacité de NEURONES à recruter (sans assouplir les critères de recrutement) a été suffisante jusqu'à présent.

Risques liés à la concurrence

Le marché des technologies de l'information présente assez peu de barrières à l'entrée susceptibles de prévenir l'apparition de nouveaux concurrents, ce qui constitue une menace pour certaines activités du groupe.

Les activités les moins menacées sont :
- le help desk : barrière par l'investissement à l'entrée,
- l'Infogérance : barrière par la taille nécessaire pour disposer de l'ensemble des compétences (maîtrise d'œuvre, help desk, expertise technique systèmes et réseaux, capacité à affecter des équipes importantes) et par le fait que le cycle de vente est long.

Risques technologiques

Les marchés sur lesquels NEURONES intervient se caractérisent par des évolutions technologiques très rapides, une évolution des standards industriels, l'arrivée de nouveaux concurrents et une apparition fréquente de nouveaux services, logiciels et autres produits. Le succès futur du groupe dépendra en partie de sa capacité à adapter sans délai ses offres pour répondre aux besoins évolutifs de ses clients, et ce au meilleur prix.

Risques clients

Le premier client du groupe n'a jamais représenté plus de 5% du chiffre d'affaires. La majeure partie des ventes est réalisée avec des clients grands comptes. Le risque, face au défaut de paiement de ces derniers, est par conséquent relativement faible.

Risques liés au non respect d'une obligation de résultat

Depuis ses débuts, NEURONES exerce une partie de son activité sous forme de contrats au forfait, ce qui implique une obligation de résultat :

	Intégration syst. et réseaux	Infogérance	Help desk	Dev. Internet	Sécurité Internet	Intégration ERP	Support ERP	Formation
Temps passé	30%	70%	100%	70%	90%	20%	90%	100%
Forfait	**70%**	30%	0%	**30%**	10%	**80%**	10%	0%

Le risque de non respect d'une obligation de résultat reste très limité car analysé en permanence :

a) Pendant la phase avant vente

Sur le plan technique, la réponse aux appels d'offres clients est validée par 2 ou 3 personnes (suivant la taille du projet) au cours de revues d'offres.

Sur le plan juridique, les contrats standard du groupe sont, dans la mesure du possible, utilisés. Si le client impose son modèle de contrat, celui-ci est discuté et validé par les cabinets juridiques du groupe.

Sur le plan économique, les engagements contractuels ne dépassent pas 0,5 million d'euros de services par contrat. Les en-cours de licences et d'équipements sont assurés par Euler-SFAC.

b) Pendant le déroulement du projet

L'équipe de projet suit scrupuleusement les étapes de contrôle qualité. L'avancement du projet est enregistré dans le système d'information de NEURONES tous les mois par le chef de projet et son supérieur direct. Tout écart par rapport aux prévisions est immédiatement détecté. Des audits systématiques sont menés par le responsable qualité pour détecter d'éventuels problèmes. Enfin, un comité des risques, composé de la direction générale, du responsable qualité, de la direction administrative et financière et du contrôle de gestion se réunit régulièrement pour analyser les risques encourus sur l'ensemble des projets. Par sa réactivité, la rapidité des actions correctives et leur suivi, ce comité permet de maîtriser rapidement une situation.

Globalement, bien que ce risque de dérapage sur des projets au forfait ne puisse être écarté, l'expérience montre qu'il reste limité :
- le groupe n'a perdu aucun client à la suite du non respect d'une obligation de résultat,
- dans le cas d'un éventuel sinistre, NEURONES a souscrit aux polices d'assurance de responsabilité civile et professionnelle.

Risques liés aux opérations de croissance externe

Dans ses opérations futures de croissance externe, NEURONES choisira de façon sélective des entreprises de taille moyenne dont les équipes pourront être intégrées au sein du groupe. En tout état de cause, les managers auront une culture proche de celle des managers actuels, ce qui permettra à leurs entités de rester autonomes tout en mettant en œuvre les synergies avec les autres sociétés du groupe. Il sera veillé tout particulièrement à ce que les propriétaires et cadres dirigeants ou "clés" se rapprochant de NEURONES y trouvent une motivation capitaliste comparable à celle de leur situation précédente.

Risques de change et de taux

Les opérations du groupe conclues en devises sont pour l'instant très rares. En conséquence, le risque éventuel de change n'est pas significatif.

Le groupe n'a pas d'endettement net et a vocation à employer ses excédents de trésorerie actuels pour des opérations de croissance externe. En conséquence, le risque de taux est actuellement relativement limité.

Risques liés aux placements et à l'endettement

La trésorerie excédentaire de NEURONES est placée sur des produits de trésorerie dont la rémunération est très proche du marché monétaire. Elle n'a jamais été placée sur des supports investis en actions ou obligations. NEURONES n'a pas pour l'instant détenu ses propres titres.

Dans le passé, les crédits moyen terme qui ont été mis en place ont toujours été des crédits à taux fixe. Compte tenu de sa situation de trésorerie excédentaire, NEURONES ne suit pas le taux moyen du coût de son endettement.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de NEURONES sont les suivants :
- compléments de prix d'acquisition conditionnés à l'atteinte d'un niveau de résultat net sur les exercices 2002 et suivants. Au 31 décembre 2001, le montant maximum des compléments de prix qui pourrait être à verser s'élève à 450 000 euros. Ce montant est nettement inférieur aux résultats nets qui conditionnent les compléments de prix en question,
- locations de bureaux : baux commerciaux classiques de 3, 6, 9 ans,
- locations et contrats de maintenance relatifs aux équipements de bureaux standard (entretiens photocopieurs sur 3 ans…).

NEURONES n'a pas d'autre engagement hors bilan (effets escomptés non échus, engagements conditionnels, garanties financières, portage…).

Faits exceptionnels, litiges et procédures en cours

A la connaissance de NEURONES, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un délai récent, une incidence significative négative sur l'activité, le patrimoine ou la situation financière du groupe.

1.14. Stratégie et développement

Stratégie de développement

Pour aller significativement plus vite que le marché dans son domaine NEURONES met en œuvre une stratégie qui s'articule autour des points suivants :

- profiter du mouvement de fond d'externalisation des services liés à l'informatique distribuée (plus généralement aux infrastructures). Acquérir une position de leader en informatique distribuée. Augmenter le niveau de récurrence des contrats : le groupe s'est doté des moyens nécessaires pour accompagner ses clients dans le cadre de formules contractuelles de plus en plus élaborées :
  - assistance technique simple,
  - puis contrats de service avec facturation à l'unité d'œuvre,
  - enfin contrats d'Infogérance pluriannuels avec facturation au poste de travail.

Il axe son développement et a investi dans le but d'augmenter le taux de contrats d'Infogérance pluriannuels. Les facteurs clés de succès et de choix des prestataires pour de tels contrats sont :
- capacité du prestataire à assurer la maîtrise d'œuvre,
- compétences techniques et organisationnelles dans la gestion des réseaux (postes types supervision, télédistribution…),
- maîtrise du help desk,
- capacité à affecter rapidement des ressources s'engageant aux côtés du client;

- investir le secteur des e-Services. Participer à sa consolidation : l'"Internetisation" des systèmes d'information est une tendance lourde. Toutes les activités de service liées connaîtront des taux de croissance plus élevés que le moyenne des services dans les cinq années à venir;.

- **élargir ses relations avec les grands comptes :** NEURONES considère que la prestation d'un service de haute qualité est essentielle au renforcement de ses relations avec ses clients existants. NEURONES n'est pour l'instant présent que chez environ 200 clients parmi les 600 plus grands comptes français. Le groupe estime qu'il y a une réserve de croissance forte dans les très grands comptes qui vont être désormais ciblés plus méthodiquement. La taille des équipes centrales en charge des relations globales avec les grands comptes augmente régulièrement ;

- **accueillir au sein du groupe des start-up innovantes en terme de services :** l'organisation du groupe en centres de profits autonomes, avec leurs propres comptes d'exploitation et moyens, a donné à NEURONES l'habitude de la relation avec des entrepreneurs associés. NEURONES apporte ses moyens, sa capillarité commerciale et son expérience à des start-up de services qui apportent leur savoir-faire spécifique. A condition de respecter la personnalité et la force de ces dernières, le mariage des deux cultures se révèle déjà très prometteur;

- **participer à la restructuration du secteur des SSII :** NEURONES est un candidat sérieux pour participer à cette inévitable restructuration du secteur qui a d'ailleurs commencé. Les critères d'acquisition de NEURONES sont les suivants :
  - sociétés rentables,
  - maintien du management,
  - opérations relutives pour le bénéfice par action;

- **se développer par augmentation de la couverture géographique (régions, international) :** NEURONES a jusqu'à présent canalisé ses énergies pour atteindre une taille critique dans ses métiers. Le groupe est resté concentré sur Paris et la région parisienne et ne s'est pas interessé à d'autres zones géographiques qui représentent autant de réserves de croissance. Aujourd'hui, NEURONES est prêt, sur ses métiers, en fonction des opportunités et des demandes des clients à se développer de façon sélective dans les régions et à l'international.

Principes permanents

Au-delà de ces axes stratégiques de développement, NEURONES s'appuie sur les principes permanents suivants qui correspondent, selon sa direction, à la demande profonde des clients grands comptes et qui assureront sa présence à moyen et long terme sur le marché :

- **recruter, former et faire évoluer les consultants de haut niveau avec un accent particulier mis sur les capacités à assurer la maîtrise d'œuvre de projets :** NEURONES s'attache à recruter les consultants les plus qualifiés en leur offrant un environnement et une culture riche et dynamique, une rémunération et une évolution de carrière stimulantes. Le groupe leur offre l'opportunité d'accélérer leur développement professionnel en travaillant sur des projets complexes où ils assurent une maîtrise d'œuvre réelle;

- **maintenir des équipes forfait en nombre suffisant :** la tendance naturelle conduit l'ensemble des SSII à privilégier les offres de services sous forme de conseil et expertise (facturation au temps passé et ingénieurs en général sur site client pendant de longues périodes) par rapport aux offres de service de projets clés en mains.

  Or, compte tenu de la complexité grandissante des environnements, NEURONES constate qu'il faut réunir de nombreux experts techniques complémentaires pour donner un avis pertinent sur un projet d'un client.

  Les dirigeants du groupe ont la conviction que pour être présent à long terme sur le marché, il faut être en mesure de donner un avis technique pertinent et rapide à des problèmes de plus en plus complexes. Pour ce faire, il est nécessaire d'"entretenir" et conserver un "noyau" technique fort d'ingénieurs experts ne travaillant que sur des projets au forfait, condition sine qua non pour pourvoir assurer une maîtrise d'œuvre réelle sur des projets. Ce groupe permet également de faire un lien technique profond entre les équipes, en complément des nécessaires outils de gestion de la connaissance, Intranets et autres réunions techniques formelles et transversales;

- **maintenir sous assurance qualité les deux processus fondamentaux des métiers du conseil et du forfait : recrutement et phase précontractuelle de réponse aux projets des clients :** pour maîtriser sa croissance future, NEURONES fait régulièrement évoluer de façon flexible son organisation et ses infrastructures, DRH, services financiers et juridiques, direction qualité, systèmes d'information.

Au-delà, NEURONES estime comme fondamentale pour le bon contrôle de la croissance, la maîtrise des deux processus suivants qui ont été mis sous assurance qualité dès 1996. Ils ont mis en place les systèmes et outils nécessaires pour en assurer une traçabilité complète pour chacun d'entre eux :

- le recrutement : 14 000 candidatures reçues en 2001, QCM obligatoires, entretien de personnalité obligatoire, gestion des candidatures dans un outil "CV-thèque",
- la phase précontractuelle de réponse à une demande client : procédures de "go/no go" avec évaluation des risques, détail de prestation formalisé obligatoire, affectation systématique d'un responsable unique pour toute réponse à une demande client.

1.15. Évolution récente et perspectives

L'année 2001 a été marquée par trois premiers trimestres de forte croissance organique (+ 30% dans les services) et d'un dernier trimestre de croissance moins favorable (+ 15% dans les services) :

(en millions d'euros)	T1	T2	T3	T4	Total
Chiffre d'affaires services	18,6	19,2	18,3	20,2	76,3
% 01/00 (à périmètre constant)	+30%	+30%	+27,6%	+14,5%	+24,9%
Chiffre d'affaires licences et équipements	2,6	2,2	2,0	2,8	9,6
Chiffre d'affaires total					**85,9**

Malgré la conjoncture moins porteuse au quatrième trimeste 2001, NEURONES a maintenu sa marge opérationnelle :

	T1	T2	T3	T4	2001
Marge opérationnelle	9,4%	9,6%	9,4%	9,6%	9,6%

Évolution récente

Pour le premier trimestre 2002 et dans un marché peu dynamique, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 6% à 22,5 millions d'euros (contre 21,2 millions d'euros en 2001). A périmètre constant, la croissance ressort à 5%.

L'activité services, qui représente aujourd'hui 85% de l'activité totale (contre 15% pour les ventes de logiciels et d'équipements), enregistre une progression de 3% sur cette même période (+ 2% à périmètre constant).

Le groupe a fait preuve de flexibilité et d'adaptation pour dégager une marge opérationnelle (après participation) supérieure à 8% du chiffre d'affaires (chiffre non audité).

Sur les quatre premiers mois de l'exercice 2002 le turn-over moyen s'élève à 13%, à son plus bas historique. L'effectif du groupe est resté stable sur la période.

Le 1er mars 2002, NEURONES a réalisé une opération de croissance externe en prenant le contrôle d'une société spécialisée en intégration d'ERP, à hauteur de 70% de son capital. L'opération est immédiatement relutive. Cette société est basée en région parisienne et réalise environ 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires par an. Son activité (consultants fonctionnels spécialisés en intégration) est complémentaire de celle de l'entité du groupe spécialisée en support d'ERP (consultants techniques spécialisés en Infogérance d'ERP). Les synergies commerciales seront exploitées.

Les annonces de chiffre d'affaires du premier trimestre des SSII majeures ont confirmé que le marché des services informatiques avait été stable sur le premier trimestre 2002 par rapport à 2001 : + 0,3% (Les Echos du 25 avril). Les conjoncturistes qui prévoyaient une croissance du marché de + 8% en 2002 estiment aujourd'hui que la hausse sera plus probablement de 4 ou 5% (PAC Les Echos du 25 avril).

A la fin du mois d'avril, NEURONES ne ressent pas de redémarrage significatif de l'activité. Compte tenu du très faible turn-over, le plan de recrutement a été nettement revu à la baisse (300 au lieu de 550).

Sur l'exercice 2001, les taux d'activité ont été les suivants :

	Taux d'activité 2001 (*)
Intégration	65 %
Infogérance NT postes de travail	91 %
Infogérance Unix, bases de données	95 %
e-Services	Non significatif

(*) Pour l'effectif technique productif : rapport entre les journées facturées d'une période et l'ensemble des journées payées de la même période (congés payés exclus).

Pour les activités d'intégration où la part des projets au forfait est importante, les prix de vente journaliers incluent des temps d'avant vente, des temps de veille technologique et de formation sur les logiciels et équipements. Le taux de 65 % est ainsi un taux en nette progression par rapport à 2000 où il s'établissait à 55 % et n'est donc pas directement comparable avec celui des activités d'Infogérance.

Pour les activités d'Infogérance, les journées non facturées correspondent à des journées d'"inter-contrat".

Enfin, pour les e-services, le taux d'occupation n'est pas significatif. En effet, il doit être analysé en complément des indicateurs de productivité (nombre d'appels traités par technicien pour le help desk par exemple) et des taux de remplissage (nombre de stagiaires par salle, nombre de salles occupées pour la formation par exemple) pour expliquer de façon pertinente la bonne utilisation des ressources techniques.

Pour les quatre premiers mois de 2002, les taux d'activité sont identiques à ce qu'ils ont été en moyenne en 2001 (intégration 65 %, Infogérance NT postes 91 %, Infogérance Unix, bases de données 95 %).

Prévisions 2002

Les prévisions de NEURONES pour l'exercice 2002 sont les suivantes :
- croissance organique d'au moins 10 % du chiffre d'affaires,
- maintien du taux de résultat d'exploitation à 9,6 % du chiffre d'affaires.

Pour la prévision de résultat d'exploitation 2002, les hypothèses suivantes ont été retenues :
- effet 35 heures : à partir de 2001 et jusqu'à la fin 2004, NEURONES verra chaque année l'aide Urssaf baisser de 152 euros par an et par collaborateur (aide de 1 520 euros par an et par collaborateur en 2000 ; aide de 914 euros en 2004, plus d'aide à partir du 1er janvier 2005). Cette baisse est intégrée dans les prévisions,
- participation des salariés calculée selon les règles en vigueur,
- investissements corporels stables : 0,9 million d'euros en 2002.

En outre, le résultat net part du groupe devrait rester dans la même proportion qu'en 2001 par rapport au résultat d'exploitation après les deux effets suivants :
- baisse de la rémunération de la trésorerie excédentaire : le taux de 3,5 % est prévu pour 2002,
- baisse du taux d'IS qui s'établira en 2002 à 34,33 %.

2. Performances financières

2.1. Rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 27 juin 2002

Assemblée Générale Mixte du jeudi 27 juin 2002
Rapport du Conseil d'Administration

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre groupe au cours de l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001, vous informer de ses perspectives d'avenir et, enfin, vous demander d'approuver les modifications statutaires rendues nécessaires dans le cadre de l'application de la loi NRE du 15 mai 2001.

Comptes consolidés

Commentaires sur l'activité du groupe au cours de l'année 2001

En France, le marché des services informatiques en 2001 aurait connu une croissance de l'ordre de 13% (source Syntec) avec une conjoncture moins porteuse sur le dernier trimestre de l'année.

Dans ce contexte, NEURONES a réalisé une croissance organique globale de +16%, dont +25% pour l'activité "services" et -25% pour l'activité "ventes de licences et équipements".

La croissance organique de l'activité "services", qui représente à fin 2001 89% du chiffre d'affaires total du groupe, s'est élevée à +30% sur les trois premiers trimestres, et à +14,5% sur le quatrième trimestre, ce qui situe NEURONES au niveau des SSII les plus dynamiques. La décroissance du chiffre d'affaires de l'activité "ventes de licences et équipements", activité considérée comme non stratégique pour le groupe, s'est accélérée au cours de l'année 2001 et devrait se stabiliser en 2002.

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 30%, à 85,9 millions d'euros contre 66 millions d'euros en 2000.

Le résultat d'exploitation progresse de 64% à 8,2 millions d'euros contre 5 millions d'euros pour l'exercice précédent et représente ainsi 9,6% du chiffre d'affaires, contre 7,6% pour l'exercice précédent. Ce taux est resté stable tout au long des quatre trimestres de l'année et ce, en dépit de la moindre croissance du marché au cours du dernier trimestre 2001. Le groupe a ainsi su adapter ses frais de structure et piloter les recrutements de manière à maintenir sa rentabilité tout au long de l'année.

Le résultat financier progresse, passant de 0,8 million d'euros à 1,2 million d'euros et ce, en dépit de la baisse des taux de rémunération des placements au cours de l'année 2001. Ceci est le fruit, d'une part, du placement de sommes levées lors de l'introduction en bourse en mai 2000 et non encore employées, d'autre part, de la capacité du groupe à générer de la trésorerie par son exploitation.

La charge d'impôt sur les sociétés augmente à 3,3 millions d'euros, contre 2,1 millions d'euros au cours de l'année précédente. Cette augmentation est liée à l'augmentation de la base imposable, le taux étant lui-même en diminution de 1%. Toutes les sociétés, à l'exception de Knowledge et INTRINsec (moins de 4% du chiffre d'affaires du groupe pour le total de ces deux entités) sont redevables de l'impôt.

Le résultat net part du groupe après amortissement des écarts d'acquisition s'établit à 5,2 millions d'euros, contre 3,5 millions d'euros pour l'année précédente, et représente désormais 6,1% du chiffre d'affaires consolidé.

Commentaires sur la situation financière consolidée

ACTIF

Les écarts d'acquisition bruts augmentent de 0,3 million d'euros, liés à des rachats de titres de filiales auprès de minoritaires et au complément de prix dû sur l'acquisition d'AS International. Les écarts d'acquisition sont amortis sur vingt ans, à l'exception des écarts d'acquisition générés lors des rachats de participations minoritaires constatés en 2001, qui ont été amortis sur une année du fait de leur caractère non significatif.

Les immobilisations corporelles sont en augmentation de 0,2 million d'euros, les investissements de l'exercice s'élèvent à 0,9 million d'euros et correspondent pour l'essentiel aux investissements en matériel informatique à usage interne et en véhicules de service.

Le besoin en fonds de roulement, hors variation de la dette d'impôt sur les sociétés, est resté stable et ce, malgré la croissance de l'activité de 30%. Ceci est dû notamment à la bonne maîtrise du poste clients. Les impôts différés actif correspondent pour l'essentiel à l'activation de l'impôt sur la participation des salariés.

La trésorerie générée au titre de l'exercice 2001 est supérieure au résultat net, puisqu'elle s'élève à 7,8 millions d'euros, la trésorerie générée par l'exploitation s'élevant quant à elle à 9,2 millions d'euros. Retraitée de l'effet favorable lié au différé de décaissement d'impôt sur les sociétés, la trésorerie générée reste supérieure au résultat net, ce qui constitue une performance remarquable. La trésorerie nette au 31 décembre 2001 s'élève à 34,4 millions d'euros.

PASSIF

Les provisions pour risques correspondent essentiellement à des provisions pour risques d'exploitation.
Les dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt sur les sociétés, augmentent significativement, de 10,2 millions d'euros à 13,4 millions d'euros, en proportion de la croissance des effectifs.

Perspectives d'avenir

Les conjoncturistes envisagent deux scénarii principaux pour établir les prévisions d'activité des SSII en 2002 en France :

- le premier est calé sur une prévision de croissance du PIB de 1,5% en 2002. Le secteur des SSII pourrait alors croître de 6 à 8%,
- le second, prévoit une stabilisation brutale des commandes clients début 2002. Dans ce scénario, la croissance serait nulle au cours du premier semestre, mais une reprise significative serait espérée au cours du second semestre. Ainsi, la croissance annuelle de l'activité des SSII serait limitée de 3% à 4%.

Dans ce contexte, NEURONES prévoit une croissance organique de l'activité à deux chiffres et un maintien de son taux de résultat net en 2002 par rapport à 2001.

Prises de participation

Au cours de l'année 2001, NEURONES a procédé au rachat de titres de filiales détenus par des actionnaires minoritaires historiques. NEURONES a ainsi racheté 2% des titres de BrainSoft et 2% des titres de Knowledge. Par ailleurs, NEURONES n'a pas réalisé d'opération de croissance externe au cours de l'exercice 2001.

Activités des filiales

Les activité du groupe NEURONES sont réparties en trois pôles d'activité :

- pôle "Intégration de systèmes et réseaux",
- pôle "Infogérance d'environnements distribués",
- pôle "e-Services".

Les sociétés filiales de NEURONES, leur appartenance aux différents pôles, ainsi que les contributions aux principaux agrégats consolidés relatives à l'exercice 2001 sont résumées ci-après :

(en milliers d'euros)

Pôle	Société	Chiffre d'affaires 2001	Résultat d'exploitation 2001	Résultat net 2001
Société mère	NEURONES	(2)	(320)	(168)
Intégration de systèmes et réseaux	Neurones Solutions	16 862	854	578
Infogérance d'environnements distribués	SKILLS Consulting	19 008	2 887	1 913
	Sous-groupe AS International	14 492	2 588	1 723
e-Services	Help-Line	19 239	1 084	562
	BrainSoft	6 996	600	345
	INTRINsec	2 011	(10)	26
	UpGrade	6 588	643	343
	Knowledge	679	(119)	(86)
TOTAL		**85 873**	**8 207**	**5 236**

Pôle "Intégration de systèmes et réseaux"

Le pôle "Intégration de systèmes et réseaux" a vu son chiffre d'affaires diminuer de 8,5% entre 2001 et 2000. Celui-ci s'élève à 19 millions d'euros en 2001, contre 20,7 millions d'euros en 2000. Cependant, cette diminution cache une évolution du mix qui a contribué à améliorer significativement la rentabilité de la société. En effet, les ventes de logiciels et équipements diminuent de 28% à 8,9 millions d'euros contre 12,5 millions d'euros en 2000, alors que les ventes de services augmentent de 22% à 10 millions d'euros contre 8,3 millions d'euros pour l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation est donc en nette amélioration et s'établit à 0,9 million d'euros. Cette performance a notamment été réalisée grâce à un plan de réorganisation et de réduction des coûts qui a pris effet au cours du second semestre 2000. Le résultat net s'établit à 0,5 million d'euros. L'année 2002 se présente sous de bons augures et devrait permettre une nouvelle amélioration de la rentabilité de ce pôle.

Pôle "Infogérance d'environnements distribués"

La société dédiée à l'activité "Infogérance NT réseaux et postes de travail" a vu son chiffre d'affaires augmenter de 25% à 21,3 millions d'euros. En 2001, la société a retrouvé son niveau de rentabilité de 1999, après une année 2000 difficile suite au gel du marché au cours du premier semestre. Le résultat d'exploitation s'élève à 3,1 millions d'euros, en croissance de 45%, et le résultat net s'élève à 1,9 million d'euros, contre 1,3 million d'euros pour l'exercice précédent. Cette entité a bien géré le ralentissement à partir d'octobre. Le taux d'activité est en diminution mais reste supérieur à 90%. Le début de l'année 2002 n'a pas été dynamique (reports, certaine pression sur les prix). Néanmoins, le ralentissement du rythme d'embauches en fin d'année 2001 permet de conserver en ce début d'année un taux d'activité du même ordre que celui du quatrième trimestre 2001. La reprise est attendue pour le second semestre 2002.

Le sous-groupe AS International, acquis en octobre 2000, a pleinement tenu ses objectifs. L'intégration dans le pôle Infogérance a été réalisée avec succès. La société affiche un taux de croissance de 33% au niveau du chiffre d'affaires. Celui-ci s'établit à 14,6 millions d'euros, pour un résultat d'exploitation de 2,6 millions d'euros et un résultat net de 1,7 million d'euros. Les perspectives de croissance sont encourageantes pour l'année 2002.

Pôle "e-Services"

La société dédiée à l'assistance téléphonique à distance (help-desk) a poursuivi sa croissance interne à un niveau élevé. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 19,7 millions d'euros en 2001, contre 15,3 millions d'euros en 2000, soit une croissance de +29%. En revanche, l'évolution de la rentabilité a été décevante. Le résultat d'exploitation a diminué de 18% à 1,3 million d'euros. Un plan d'action pour améliorer la rentabilité est en cours et devrait porter ses fruits sur le second semestre de l'année 2002. Le résultat net a diminué parallèlement de 14% à 0,7 million d'euros. L'activité en ce début d'année 2002 se situe à un bon niveau, la récurrence étant une caractéristique de ce métier.

La société de développement applicatif Internet a tenu ses objectifs en 2001. La croissance du chiffre d'affaires a été de +25%. Celui-ci s'est élevé à 7,1 millions d'euros contre 5,7 millions d'euros. Le résultat d'exploitation a progressé à 0,7 million d'euros, contre 0,5 million d'euros pour l'exercice 2000. Le résultat net s'établit à 0,4 million d'euros, contre 0,3 million d'euros en 2000. En revanche, l'année 2002 démarre beaucoup plus difficilement, le retour à la croissance ne devrait avoir lieu qu'à compter du second semestre 2002.

La société spécialisée en sécurité a connu une année de forte croissance (croissance de +40% du chiffre d'affaires), d'investissements humains (doublement des effectifs) et commerciaux. Le taux d'occupation s'est détérioré au cours du second semestre et la société a terminé l'exercice en légère perte à (0,054) million d'euros.

L'activité formation a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 5% à 7,2 millions d'euros, mais est restée en deçà des objectifs et en relativement faible croissance par rapport à une année 2000 déjà en retrait par rapport à l'année précédente. La rentabilité s'est améliorée à 0,7 million d'euros, contre 0,3 million d'euros en 2000. Le résultat net s'établit à 0,3 million d'euros, contre 0,2 million d'euros pour l'exercice précédent. Dans cette activité, le début de l'année 2002 est particulièrement difficile. Le dirigeant a été remplacé début 2002. Un plan d'actions a aussitôt été engagé par son successeur.

Enfin, la société dédiée au support ERP, lancée en 2000, a connu une montée en charge plus lente que prévu. Elle a terminé l'exercice avec une perte de 0,1 million d'euros. L'offre reste cependant prometteuse et nous espérons voir les indicateurs financiers s'améliorer cette année.

Comptes annuels – NEURONES S.A.

Commentaires sur l'activité de NEURONES S.A. au cours de l'année 2001

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 millions d'euros, contre 1,6 million d'euros pour l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires est constitué de redevances de services aux filiales du groupe, ainsi que de refacturations de chiffre d'affaires réalisé par des sociétés du groupe auprès de grands clients ayant référencé la société mère comme fournisseur représentatif du groupe et pour lesquels NEURONES S.A. joue le rôle de "boîte aux lettres".

Le résultat d'exploitation est négatif à 332 milliers d'euros. Le résultat net s'élève à 365 milliers d'euros, lié notamment aux produits financiers (0,9 million d'euros) générés par le placement du solde non utilisé des sommes levées lors de l'introduction en Bourse.

Perpectives d'avenir

La société NEURONES S.A. est depuis le 1er janvier 2000 une société holding qui concentre les fonctions de direction générale, de direction des ressources humaines, communication et gestion financière du groupe. La société équilibre ses dépenses d'exploitation en refacturant ses services aux différentes filiales du groupe.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit 365 155 euros de la manière suivante :
- affectation au report à nouveau, 365 155 euros,
qui passe ainsi de 29 643 673 euros à 30 008 828 euros.

En outre nous vous rappelons que la société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois dernières années.

Opérations réalisées au titre d'options de souscription d'actions par les salariés

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a autorisé les plans de souscription d'actions de la société NEURONES, dont les caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

Plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

L'Assemblée Générale Extraordinaire a octroyé à 49 salariés de NEURONES S.A. des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise. Ces bons pourront être exercés à compter du 29 novembre 2004 pendant une durée d'une année. Les titulaires des bons, présents dans l'entreprise à ce moment, auront la faculté de souscrire 476 385 actions au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre 2001, le nombre maximum de bons exerçables correspond à 428 745 actions, représentant 1,88% du capital.

Plan d'options de souscription d'actions (n° 1, n° 2, et n° 3)

Simultanément, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer des options de souscription d'actions dans la limite de 964 875 actions (soit au maximum 4,23% du capital actuel de 22 771 050 actions), à émettre en une ou plusieurs fois au profit de tout ou partie des salariés du groupe. Cette délégation est valable pendant une durée de cinq années.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 30 novembre 1999 a octroyé 165 550 options à 19 salariés des filiales de NEURONES, exerçables à partir du 29 novembre 2004, au prix de 3,2 euros. Au 31 décembre 2001, le nombre maximum d'options exerçables de ce plan n°1 s'élève à 156 020, représentant 0,69% du capital.

De même, le Conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a octroyé 304 363 options à 171 salariés des filiales de NEURONES, exerçables à partir du 27 juillet 2005, au prix de 7,5 euros. Au 31 décembre 2001, le nombre maximum d'options exerçables de ce plan n°2 s'élève à 220 531, représentant 0,97% du capital.

Enfin, le Conseil d'Administration du 11 juillet 2001 a octroyé 360 210 options à 240 salariés des filiales de NEURONES, exerçables à partir du 11 juillet 2006, au prix de 3,8 euros. Au 31 décembre 2001, le nombre maximum d'options exerçables de ce plan n°3 s'élève à 301 210, représentant 1,32% du capital.

Par ailleurs, nous vous indiquons que l'Assemblée Générale des actionnaires de la société UpGrade, détenue à 100% par NEURONES, a autorisé, en date du 18 décembre 1998, le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription d'actions d'UpGrade au profit du dirigeant de l'entreprise. Il a été octroyé 25 000 options au prix de 15,52 euros. Ces options sont devenues caduques en janvier 2002, suite au remplacement du dirigeant d'UpGrade. Il est prévu un plan de même type sur une nouvelle durée de cinq ans pour son successeur.

Renouvellement du mandat des administrateurs

Le mandat des administrateurs venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2001, nous vous proposons de soumettre à l'Assemblée Générale le renouvellement de leurs mandats pour une année, conformément aux statuts.

Autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions

La société souhaite se donner l'opportunité de procéder à l'achat de ses propres actions, notamment pour :

- Intervenir à l'achat et à la vente en fonction des situations de marché,
- Procéder à la cession, à l'échange ou au transfert des titres achetés en fonction des opportunités notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- Attribuer des titres achetés aux salariés et/ou mandataires sociaux qui bénéficient d'options d'achat,
- Régulariser le cours de bourse de la société par intervention systématique en contre-tendance sur la marché du titre.

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration et de lui déléguer la faculté de mettre en œuvre des programmes de rachat d'actions dans le cadre défini ci-après :
- la délégation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de cette assemblée,
- les rachats d'actions pourront être réalisés par interventions sur le marché ou par des achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs,
- le prix maximum d'achat est fixé à 12 euros, le prix minimum de vente est fixé à 4 euros,
- le nombre maximum d'actions susceptibles d'être rachetées par la société est limité à 10% du nombre total d'actions composant le capital social, soit 2 277 105 actions, représentant un montant maximum d'achat de 27 325 260 euros,
- ce nombre d'actions et les limites d'achat et de vente seront le cas échéant ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou décisions touchant le capital social,
- ce programme ne donnera lieu à aucune annulation d'action.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale Annuelle, toutes les informations relatives à ces achats d'actions et cessions réalisées.

Cette autorisation remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2001.

Rémunération des administrateurs et liste des mandats exercés

M. Luc de Chammard est Président du Conseil d'Administration de la société NEURONES. Il est également administrateur des sociétés UpGrade et Knowledge, filiales de NEURONES.

M. Bertrand Ducurtil est Directeur général, administrateur de la société NEURONES. Il est également Président de NEURONES Solutions, Président de SKILLS Consulting, administrateur de BrainSoft, administrateur d'Help-Line, gérant des sociétés AS Technologies et AS Télécom & Réseaux, toutes ces sociétés étant des filiales directes et indirectes du groupe.

M. Ducurtil est également gérant de la S.A.R.L. Host, société ne faisant pas partie du groupe NEURONES.

M. de Catuelan est administrateur de la société NEURONES. Il est également administrateur de la société S.A. Immopark, gérant de FCH participations, administrateur de la société Activités Auto Contrôle S.A. et co-gérant de la S.A.R.L. Auto Contrôle Voisins. Ces sociétés ne font pas partie du groupe NEURONES.

M. Pacquement est administrateur de la société NEURONES et n'exerce pas d'autres mandats.

Au cours de l'année 2001, M. de Chammard a perçu une rémunération brute annuelle de 156 086 euros, dont 6 220 euros d'avantages en nature. M. Ducurtil a perçu une rémunération brute de 106 714 euros. MM. de Catuelan et Pacquement n'ont pas perçu de rémunération au titre de leur fonction d'administrateur.

Identité des actionnaires

Nous vous informons que M. Luc de Chammard détient directement et indirectement plus des deux tiers du capital et des droits de vote de la société.

Modification statuaire

Enfin, nous vous demandons d'approuver la modification des articles 11,12 et 13 des statuts de manière à les mettre en conformité avec la loi NRE du 15 mai 2001.

Aux termes de la loi NRE du 15 mai 2001, la direction générale de la société peut être assumée, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur général. Le projet de modification des statuts prévoit que le Conseil d'Administration choisit librement à la majorité de ses membres entre les deux modalités d'exercice de la direction générale et peut à tout moment, à la majorité de ses membres, modifier son choix.

Conclusion

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2001, le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration et, en conséquence, de donner quitus à celui-ci pour sa gestion au cours dudit exercice et d'adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

(en euros)	1997	1998	1999	2000	2001
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 138 011	3 138 011	7 719 000	9 108 420	9 108 420
Nombre des actions ordinaires existantes	5 146	5 146	3 859 500	22 771 050	22 771 050
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de vote	-	-	-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	22 867 040	29 032 732	37 555 000	1 579 429	3 084 992
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	358 016	5 069 603	3 657 213	27 543 996	611 845
Impôts sur les bénéfices	113 270	726 612	1 132 906	(660 978)	252 395
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	249 302	379 706	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	149 211	4 215 613	2 118 519	28 168 793	365 155
Résultat distribué	54 915	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	47,56	795,51	0,55	1,24	0,02
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	29,00	819,21	0,55	1,24	0,02
Dividende attribué à chaque action	10,67	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	71	179	323	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 694 275	5 318 861	9 378 181	449 723	594 270
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 232 880	2 353 642	4 525 074	162 984	230 415

2.2. Extrait du rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a attribué des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise. À partir du 29 novembre 2004 et jusqu'au 28 novembre 2005, les titulaires des bons, présents dans l'entreprise, auront la faculté de souscrire 476 385 actions au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre 2001, le nombre maximum de bons exerçables correspond à 428 745 actions, représentant 1,88% du capital actuel de 22 771 050 actions.

Simultanément, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à accorder des options de souscription d'actions dans la limite de 964 875 actions, soit 4,23% du capital actuel de 22 771 050 actions.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 30 novembre 1999 a attribué 165 550 options de souscription d'actions. Ces options sont exerçables au prix de 3,2 euros entre le 29 novembre 2004 et le 29 novembre 2014 (plan n° 1).

Le Conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a attribué 304 363 options de souscription d'actions. Ces options sont exerçables au prix de 7,5 euros entre le 27 juillet 2005 et le 27 juillet 2015 (plan n° 2).

Le Conseil d'Administration du 11 juillet 2001 a attribué 360 210 options de souscription d'actions. Ces options sont exerçables au prix de 3,8 euros entre le 11 juillet 2006 et le 11 juillet 2016 (plan n° 3).

M. de Chammard, Président du Conseil d'Administration de NEURONES est titulaire de 28 584 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, lui conférant le droit de souscrire 142 920 actions au prix de 3,2 euros entre le 29 novembre 2004 et le 29 novembre 2005. Ces bons ont été attribués en novembre 1999.

M. Ducurtil, Directeur général et administrateur de NEURONES est titulaire de 14 292 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, lui conférant le droit de souscrire 71 460 actions au prix de 3,2 euros entre le 29 novembre 2004 et le 29 novembre 2005. Ces bons ont été attribués en novembre 1999.

Les dix premiers salariés en nombre d'options attribuées se sont vus attribuer au total : 23 820 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (1 bon pour 5 actions) et 148 560 options de souscription d'actions :

- les 23 820 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise ont été attribués en novembre 1999, donnent droit à souscrire 119 100 actions au prix de 3,2 euros et sont exerçables entre le 29 novembre 2004 et le 29 novembre 2005 ;
- sur les 148 560 options de souscription d'actions, 84 560 ont été attribuées en novembre 1999, donnent droit à souscrire 84 560 actions au prix de 3,2 euros et sont exerçables entre le 29 novembre 2004 et le 29 novembre 2014 ;
- les 64 000 autres options de souscription d'actions ont été attribuées en juillet 2001, donnent droit à souscrire 64 000 actions au prix de 3,8 euros et sont exerçables entre le 11 juillet 2006 et le 11 juillet 2016.

2.3 Projet de résolutions pour l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2002

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2001, ainsi que les explications complémentaires fournies et les différentes observations échangées en cours de séance :

- approuve ces rapports dans leur intégralité et dans toutes leurs parties ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant le même exercice, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 365 155 euros,
- approuve les comptes consolidés,
- approuve, en outre, toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 365 154,58 euros de la manière suivante :

▪ Au compte Report à nouveau, la somme de 365 154,58 euros.

Le compte Report à nouveau passera ainsi d'un solde de 29 643 673,09 euros à 30 008 827,67 euros.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices 1999, 2000 et 2001.

Troisième résolution

L'Assemblée approuve et ratifie en tant que de besoin les conventions dont les Commissaires aux Comptes lui ont rendu compte dans leurs rapport spécial établi en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs :

- M. Luc de Chammard,
- M. Bertrand Ducurtil,
- M. Patrick de Catuelan,
- M. Jean-Louis Pacquement.

Pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos de 31 décembre 2002, lesquels ont déclaré accepter le renouvellement de leurs fonctions.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au 31 décembre 2001.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, statuant en application des dispositions de l'article L. 225-209 du nouveau Code de commerce, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise pour une durée qui ne pourra excéder dix-huit mois à compter de cette Assemblée, le Conseil d'Administration à procéder à l'achat des propres actions de la société pour pouvoir :

- intervenir à l'achat et à la vente en fonction des situations de marché,
- procéder à la cession, à l'échange ou au transfert des titres achetés en fonction des opportunités notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- attribuer des titres achetés aux salariés et/ou mandataires sociaux qui bénéficient d'options d'achat,
- régulariser le cours de bourse de la société par intervention systématique en contre-tendance sur le marché du titre.

Les rachats d'actions pourront être réalisés par interventions sur le marché ou par des achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs.

Le prix maximum auquel les actions peuvent être acquises est fixé à 12 euros par action, et le prix minimum auquel les actions peuvent être vendues est fixé à 4 euros par action.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées par la société dans ces conditions, ne pourra excéder 10% du nombre total des actions composant le capital social, soit un nombre maximum de 2 277 105 actions, représentant un montant maximum de 27 325 260 euros.

Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat et de vente seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou décisions touchant le capital social.

Le présent programme ne donnera lieu à aucune annulation d'action.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, lequel pourra déléguer, à l'effet de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et toutes formalités auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, toutes les informations relatives à ces achats d'actions et cessions réalisés.

La présente autorisation remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2001.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier ainsi qu'il suit les statuts de la société afin de les mettre en conformité avec la loi NRE du 15 mai 2001.

1 – Les articles 11,12, 13 des statuts sont remplacés par la rédaction suivante :

Article 11 – Administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'Administration, nommé conformément à la loi, est composé de trois à dix-huit membres, ce dernier chiffre pouvant être augmenté dans les conditions prévues par la loi.

Pendant la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins. Les administrateurs sont nommés pour une année et sont rééligibles.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Article 12 – Délibération du Conseil d'Administration

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tous moyens, même verbalement. Les réunions du Conseil peuvent être tenues en tout lieu choisi par l'auteur de la convocation.

Un administrateur peut se faire représenter par un autre administrateur à une séance du Conseil d'Administration. Toutefois, un administrateur ne peut disposer pour une même séance que d'une seule procuration ainsi donnée. Sauf lorsque le Code du commerce exige la présence effective ou par représentation des administrateurs, ceux-ci peuvent participer aux réunions du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence, dans des conditions conformes à la réglementation.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

2 – L'article 14 – Rémunération des administrateurs est renuméroté article 13 – Rémunération des administrateurs.

3 – L'article 15 – Président et directeurs généraux est renuméroté article 14 – Président et directeurs généraux et est modifié de la manière suivante :

Article 14 – Président et directeurs généraux

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président.

Le président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La Direction Générale de la société est assumée sous sa responsabilité soit par le président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit librement à la majorité de ses membres entre les deux modalités d'exercice de la direction générale et peut à tout moment, à la majorité de ses membres, modifier son choix.

Le Conseil d'Administration peut nommer dans les conditions légales une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister, soit le président s'il assume les fonctions de Directeur Général, soit le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué. Le nombres de directeurs généraux délégués ne peut pas dépasser cinq.

Les pouvoirs du président du Conseil d'Administration s'il assure la direction générale, et ceux du Directeur Général, sont ceux prévus par la loi.

Dans le cadre de l'organisation interne de la société, ses pouvoirs peuvent être limités par décision du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration détermine dans les conditions légales, l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux directeurs généraux délégués. Les directeurs généraux délégués disposent à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

4 - Les articles 16,17,18,19, 20 et 21 sont renumérotés 15,16,17,18,19 et 20.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôt et de publication légales.

2.4. Comptes consolidés au 31 décembre 2001

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2001	31/12/2000
Actif immobilisé			
Écarts d'acquisition	Note 1	9853	10058
Immobilisations incorporelles	Note 2	201	198
Immobilisations corporelles	Note 3	1564	1380
Immobilisations financières	Note 4	560	392
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		**12178**	**12029**
Actif circulant			
Stocks	Notes 5/14	319	346
Clients et comptes rattachés	Notes 6/14	24326	19763
Autres créances et comptes de régularisation	Notes 7/9	2021	2321
Valeurs mobilières de placement	Note 8	32473	16924
Disponibilités		3176	10990
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		**62314**	**50343**
TOTAL DE L'ACTIF		**74492**	**62372**

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2001	31/12/2000
Capitaux propres (part du groupe)			
Capital		9108	9108
Primes		28509	28509
Réserves et résultat consolidés		9650	4414
Capitaux propres (part du groupe)	Note 10	**47268**	**42032**
Intérêts minoritaires		701	600
Provisions pour risques et charges	Notes 9 / 11	**180**	**174**
Dettes			
Emprunts et dettes financières	Note 12	1911	1863
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 13	5575	4752
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 13	18858	12951
TOTAL DETTES		**26344**	**19566**
TOTAL DU PASSIF		**74492**	**62372**

Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2001

(en milliers d'euros)	Notes	2001	2000
Chiffre d'affaires	Note 15	**85 873**	**66 043**
ACTIVITÉ VENTE D'ÉQUIPEMENTS			
Chiffre d'affaires		9 565	12 793
Coût des marchandises vendues		(8 414)	(11 258)
Marge brute		1 151	1 535
% Marge brute		12,0%	12,0%
PRESTATIONS DE SERVICES			
Chiffre d'affaires		76 308	53 251
Autres produits	Note 16	502	606
Charges de personnel	Note 17	(51 795)	(37 354)
Autres charges d'exploitation	Note 18	(15 036)	(10 531)
Impôts et taxes		(1 947)	(1 397)
Dotations aux amortissements et provisions		(974)	(1 074)
Résultat d'exploitation	Note 19	**8 207**	**5 036**
% Chiffre d'affaires		9,6%	7,6%
Résultat financier	Note 20	1 152	773
Résultat courant des entreprises intégrées		**9 360**	**5 809**
% Chiffre d'affaires		10,9%	8,8%
Résultat exceptionnel	Note 21	(140)	121
Impôts sur les résultats	Notes 22/23	(3 320)	(2 088)
Résultat net des entreprises intégrées		**5 900**	**3 842**
% Chiffre d'affaires		6,9%	5,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(536)	(145)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**5 364**	**3 697**
- dont part du groupe		**5 236**	**3 519**
- dont intérêts minoritaires		**129**	**178**
Résultat net (part du groupe) par action (*) - en euros		0,23	0,17
Résultat net dilué (part du groupe) par action - en euros		0,22	0,16

(*) Nombre d'actions moyen sur l'exercice.

Tableau des flux de trésorerie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001

(en milliers d'euros)	2001	2000
Résultat net des sociétés intégrées	**5 364**	**3 697**
Élimination des éléments non monétaires :		
- Amortissements et provisions	1 400	982
- Variation des impôts différés	(90)	167
- Moins-values / (plus-values) de cession, nettes d'impôt	5	(1)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**6 680**	**4 846**
Variation de la trésorerie sur :		
- Besoin en fonds de roulement d'exploitation	138	(6)
- Impôts sur les résultats	2 382	(1 474)
Trésorerie générée par l'activité	**9 200**	**3 366**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 048)	(894)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	3	2
Variation des immobilisations financières	(168)	(83)
Règlement sur prix d'acquisition des sociétés acquises au cours de l'exercice	-	(10 160)
Titres rachetés à des actionnaires minoritaires de filiales	(53)	-
Trésorerie disponible des filiales acquises au cours de l'exercice	-	1 438
Trésorerie affectée aux opérations d'investissement	**(1 266)**	**(9 697)**
Augmentation de capital en numéraire (produit net)		29 899
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(46)
Remboursement d'emprunt	(123)	(134)
Trésorerie affectée aux opérations de financement	**(123)**	**29 719**
Variation de trésorerie	**7 811**	**23 388**
Trésorerie à l'ouverture	**26 625**	**3 237**
Trésorerie à la clôture	**34 436**	**26 625**

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres, part du groupe

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 1999	7 719		(2 006)	2 901	8 614
Mouvements de l'exercice 2000					
- Augmentation de capital en numéraire, nette de frais (Introduction en bourse)	1 389	28 509			29 899
- Affectation du résultat 1999			2 901	(2 901)	-
- Résultat consolidé de l'exercice				3 519	3 519
Capitaux propres au 31 décembre 2000	9 108	28 509	895	3 519	42 032
Mouvements de l'exercice 2001					
- Affectation du résultat 2000			3 519	(3 519)	-
- Résultat consolidé de l'exercice				5 236	5 236
Capitaux propres au 31 décembre 2001	**9 108**	**28 509**	**4 414**	**5 236**	**47 268**

Intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Intérêts minoritaires
Intérêts minoritaires au 31 décembre 1999	362
Mouvements de l'exercice 2000	
- Résultat de l'exercice - Part des minoritaires	178
- Distribution de dividendes aux minoritaires	(46)
- Variation de périmètre	107
Intérêts minoritaires au 31 décembre 2000	600
Mouvements de l'exercice 2001	
- Résultat de l'exercice - Part des minoritaires	129
- Variation de périmètre	(28)
Intérêts minoritaires au 31 décembre 2001	**701**

Les intérêts minoritaires correspondent aux parts détenues par les dirigeants des filiales.

Annexe aux comptes consolidés

Principes comptables

Comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le règlement du CRC n° 99-02. Ils sont présentés en euros, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes et dans le cadre de la continuité d'exploitation.

Principes et périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles NEURONES S.A. exerce un contrôle exclusif sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe. Les sociétés clôturent toutes leur exercice social au 31 décembre. Aucune société n'a été exclue du périmètre.

Les transactions, flux, résultats et plus-values intra-groupes sont éliminés.

Écarts d'évaluation et d'acquisition

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, ses actifs et passifs identifiables sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur. La différence entre celle-ci et la valeur comptable de chaque élément du bilan de l'entreprise contrôlée constitue l'écart d'évaluation.

La différence entre le coût d'acquisition des titres d'une entreprise et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les actifs et passifs évalués à leur juste valeur, identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition, inscrit sous la rubrique "écarts d'acquisition" à l'actif du bilan.

Ces écarts d'acquisition sont amortis, au cas par cas, selon le mode linéaire sur une durée n'excédant pas 20 ans. Des changements significatifs défavorables intervenus dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement conduisent à un amortissement exceptionnel ou à la modification du plan d'amortissement, toute provision pour dépréciation étant exclue. Si des changements significatifs favorables interviennent, ceux-ci conduisent à une modification du plan d'amortissement futur à l'exclusion de toute reprise d'amortissement.

Immobilisations incorporelles

- Les fonds de commerce sont amortis au niveau des comptes consolidés, sur une durée déterminée au cas par cas, mais n'excédant pas 20 ans.

- Les frais de développement ne sont pas capitalisés au niveau des comptes consolidés. Les frais activés dans les comptes sociaux des filiales font l'objet d'un retraitement au niveau consolidé.

- Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels acquis pour usage interne, sont amorties sur une durée d'une année.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes :

Agencements et installations	Linéaire 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire 2 à 4 ans
Matériel informatique	Dégressif et linéaire 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 à 10 ans

Les immobilisations acquises sous forme de crédit-bail sont retraitées. La valeur d'origine est inscrite à l'actif du bilan et amortie selon les méthodes décrites ci-dessus. La dette financière correspondante est inscrite au passif. Au niveau du compte de résultat, la charge de crédit-bail est neutralisée et remplacée par une charge de dotation aux amortissements et une charge financière.

Immobilisations financières

Les titres non consolidés sont représentatifs de titres de sociétés non contrôlées par NEURONES S.A. Ils figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition, selon la méthode du prix moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

Constatation du chiffre d'affaires "Prestations de services"

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle est anticipé, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé prorata temporis.

Prestations vendues sous forme de chèques à consommer

Certaines sociétés du groupe vendent par avance des chèques de prestations, représentatifs de journées d'intervention d'ingénieurs, de techniciens ou de formation.

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de ventes de chèques à consommer est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées.

Impôts différés

Les impôts différés, actif ou passif, sont calculés selon la méthode du report variable, sur toutes les différences existant de façon temporaire entre les résultats comptables et les résultats fiscaux de chaque entité fiscale consolidée, ainsi que sur les retraitements propres à la consolidation.

Le taux d'impôt retenu pour la constatation des impôts différés à la clôture de l'exercice est le taux prévisionnel d'imposition de l'année suivante.

Les déficits reportables et amortissements réputés différés sont activés lorsqu'un retour à la profitabilité à court terme est probable.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition.

Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés prorata temporis sur la période courue jusqu'à la date de clôture.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon une méthode rétrospective qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation des salaires et d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés correspondent à une moyenne de la réalité observée au cours des trois derniers exercices (taux de rotation du personnel compris entre 5% et 15% selon les activités, taux de croissance des salaires de 5%, taux d'actualisation de 7%).

Modalités de calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action est composé du nombre moyen d'actions sur l'exercice, augmenté du nombre de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise attribués et augmenté du nombre d'options de souscription d'actions attribuées.

Périmètre de consolidation

Liste des entreprises consolidées

Entreprises consolidées par intégration globale	Siège social	N° SIREN	% intérêt et de contrôle 12/01	% intérêt et de contrôle 12/00
Mère				
NEURONES S.A.	205, av. Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex	331 408 336	-	-
Filiales				
NEURONES Solutions S.A.S.	205, av. Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex	428 210 140	100	100
SKILLS Consulting S.A.S.	205, av. Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex	428 209 308	100	100
Help-Line S.A.	171, av. Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex	398 300 061	85	85
BrainSoft S.A.	205, av. Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex	410 219 943	85,9	83,9
UpGrade S.A.	205, av. Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex	415 149 830	100	100
INTRINsec S.A.R.L.	205, av. Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex	402 336 085	90	90
Knowledge S.A.	177, av. Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex	432 673 838	74	72
AS International Group	83, rue du Fbg St-Honoré 75008 Paris	421 255 829	100	100
AS International	83, rue du Fbg St-Honoré 75008 Paris	349 528 356	100	100
AS Télécom & Réseaux	83, rue du Fbg St-Honoré 75008 Paris	400 332 524	100	100
AS Technologies	83, rue du Fbg St-Honoré 75008 Paris	417 586 609	100	100

Variation de périmètre

Aucune entrée dans le périmètre de consolidation n'a eu lieu au cours de l'année 2001.

Au cours de l'année, NEURONES a racheté des titres de filiales détenus par des salariés de ces sociétés :
- 2 % des titres de BrainSoft en janvier 2001,
- 2 % des titres de Knowledge en juillet 2001.

Le nouveau pourcentage d'intérêt a été retenu sur l'ensemble de la période.

Comptes pro forma

Un compte de résultat consolidé pro forma, intégrant sur l'ensemble de l'exercice 2000 les données relatives aux participations entrées dans le périmètre au cours de l'exercice 2000, est présenté ci-après :

(en milliers d'euros)	2001	2000
CHIFFRE D'AFFAIRES	**85 873**	**73 931**
Activité vente d'équipements		
Chiffre d'affaires	9 565	12 803
Coûts des marchandises vendues	(8 414)	(11 268)
Marge brute	1 151	1 535
Prestations de services		
Chiffre d'affaires	76 308	61 128
Autres produits	502	620
Charges de personnel	(51 795)	(41 499)
Autres charges d'exploitation	(15 036)	(13 021)
Impôts et taxes	(1 947)	(1 558)
Dotations aux amortissements et provisions	(974)	(1 115)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**8 207**	**6 090**
% Chiffre d'affaires	9,6 %	8,2 %
Résultat financier	1 152	468
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	**9 360**	**6 558**
% Chiffre d'affaires	10,9 %	8,9 %
Résultat exceptionnel	(140)	142
Impôts sur les résultats	(3 354)	(2 402)
RÉSULTAT AVANT AMORT. DES ÉCARTS D'ACQUISITION	**5 900**	**4 298**
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(536)	(511)
RÉSULTAT NET	**5 364**	**3 788**
- dont part du groupe	**5 236**	**3 610**
- dont intérêts minoritaires	**129**	**178**

Retraitements opérés sur les comptes pro forma

Le compte de résultat 2000 a été retraité de manière à prendre en compte la charge d'intérêts financiers liée aux acquisitions des différentes sociétés sur l'ensemble de l'année, pour son montant net d'impôt, ainsi que la charge d'amortissement de l'écart d'acquisition, constaté à l'entrée dans le périmètre de consolidation, sur l'ensemble de l'année également.

Notes annexes au bilan

Note 1 - Écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Entreprises concernées				
BrainSoft	100	24		124
INTRINsec	356			356
AS International Group	9754	305		10059
Knowledge		1		1
TOTAL BRUT	**10210**	**330**		**10540**
Amortissements	(151)	(536)		(687)
TOTAL NET	**10058**	**(206)**		**9853**

Les écarts d'acquisition des sociétés BrainSoft, INTRINsec et AS International Group sont amortis sur 20 ans.

Les écarts d'acquisition résultant des rachats de titres opérés en 2001 auprès de minoritaires ont été totalement amortis au 31 décembre 2001, compte tenu de leur valeur non significative.

Note sur l'acquisition de AS International

- Le contrat prévoit un échéancier du paiement jusqu'à juin 2003 ainsi qu'un complément de prix éventuel en fonction des résultats à venir. Au 31 décembre 2001, et au titre des deux premières années (2000 et 2001), un complément de prix de 305 milliers d'euros, qui sera versé le 30 juin 2002, a été intégré au niveau de la valeur des titres et sera amorti, à compter du 1er janvier 2002, sur la durée résiduelle de l'écart d'acquisition constaté lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation.

Note 2 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/00	↗	Virement de compte à compte	↘	31/12/01
Frais d'établissement	5				5
Concessions, brevets, licences	266	104	(8)	14	348
Fonds de commerce	70				70
Immobilisations en cours		29			29
TOTAL BRUT	**342**	**133**	**(8)**	**14**	**453**
Amortissements et provisions	(144)	(122)		(14)	(252)
TOTAL NET	**198**	**11**	**(8)**	**-**	**201**

Note 3 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/00	↗	Virement de compte à compte	↘	31/12/01
Agencements et installations	761	258	2		1 021
Matériel de transport	211	162		17	356
Matériel informatique et bureau	1 718	494	6	25	2 193
Agencements en crédit-bail	77				77
Matériel informatique en crédit-bail	89				89
TOTAL BRUT	**2 857**	**914**	**8**	**42**	**3 737**
Amortissements	(1 477)	(730)		(34)	(2 173)
TOTAL NET	**1 380**	**184**	**8**	**8**	**1 564**

Les investissements de l'année correspondent essentiellement à du matériel informatique à usage interne, à des véhicules de service ainsi qu'à des agencements destinés à l'aménagement de nouveaux locaux.

Note 4 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/00	↗	Virement de compte à compte	↘	31/12/01
Titres non consolidés	39				39
Prêts	78	130	55	8	255
Autres immobilisations financières	296	47	(55)	1	287
TOTAL BRUT	**413**	**177**	**-**	**9**	**581**
Provisions	(21)				(21)
TOTAL NET	**392**	**177**	**-**	**9**	**560**

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêt dans le cadre de la contribution 1% logement.

Note 5 - Stocks

(en milliers d'euros)	31/12/01	31/12/00
Marchandises	453	526
TOTAL BRUT	**453**	**526**
Provisions pour dépréciation	(134)	(181)
TOTAL NET	**319**	**346**

Note 6 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/01	31/12/00
Créances clients	23 912	19 222
Factures à établir	655	724
TOTAL BRUT	**24 567**	**19 946**
Provisions pour créances douteuses	(241)	(183)
TOTAL NET	**24 326**	**19 763**

Note 7 - Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/01	31/12/00
Avances versées sur commandes		6
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	43	144
TVA	969	790
Créance IS	167	533
Impôts différés – actif	273	188
Autres comptes débiteurs	167	238
Charges constatées d'avance	402	422
TOTAL	**2021**	**2321**

Les autres créances ont une échéance inférieure à un an.

Note 7.1 - Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	31/12/01	31/12/00
Loyers, charges et taxes locatives payées d'avance	238	191
Autres frais généraux payés d'avance	164	231
TOTAL	**402**	**422**

Note 8 - Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	31/12/01		31/12/00	
	Valeur d'achat	Valeur boursière	Valeur d'achat	Valeur boursière
Billet de trésorerie	8823	8862	7501	7566
SICAV de trésorerie	23650	23650	9422	9423
TOTAL	**32473**	**32512**	**16924**	**16989**

Note 9 - Impôts différés

Note 9.1 - Impôts différés comptabilisés

Les impôts différés figurant au bilan portent sur les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/01	31/12/00
Participation des salariés	244	136
Autres différences temporaires fiscales	17	39
Provision pour indemnités de départ en retraite	12	13
Impôts différés actif	**273**	**188**
Retraitement sur amortissements (apport partiel d'actif UpGrade)	3	8
Impôts différés passif	**3**	**8**

Note 9.2 - Déficits reportables (non comptabilisés)

Au 31 décembre 2001, des déficits fiscaux reportables générés au titre des années 2000 et 2001, pour un montant de 189 milliers d'euros, n'ont pas été activés. Les déficits reportables au taux de droit commun et non utilisés représentent une économie potentielle de 65 milliers d'euros au 31 décembre 2001. En raison de leur caractère aléatoire, ces actifs potentiels dont l'analyse par échéance et par nature est présentée ci-dessous, ne sont pas comptabilisés et le seront, le cas échéant, au fur et à mesure de leur utilisation effective.

(en milliers d'euros)	Base	Économie d'impôts
Déficits (reportables jusqu'à l'exercice 2005)	73	25
Déficits (reportables jusqu'à l'exercice 2006)	116	40
TOTAL	**189**	**65**

Note 10 - Capitaux propres

Note 10.1 - Capital

Au 31 décembre 2001, le capital social est composé de 22 771 050 actions d'une valeur nominale de 0,4 euro et s'élève à 9 108 420 euros.

Le capital est détenu à 80% par les dirigeants du groupe et à 20% par le public. La société est cotée au Nouveau Marché de la Bourse de Paris.

Note 10.2 - Plan d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a autorisé les plans d'options de souscription d'actions dont les caractéristiques sont les suivantes :

Plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise :

L'Assemblée Générale Extraordinaire a octroyé à 49 salariés de NEURONES S.A. 95 277 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, représentant 2,47% du capital. Ces bons pourront être exercés à compter du 29 novembre 2004 pendant une durée d'une année. Les titulaires des bons, présents dans l'entreprise à ce moment, auront la faculté de souscrire des actions de la société au nominal de 2 euros, à émettre, à raison d'une action pour un bon, au prix de souscription de 16 euros par action. Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, un bon donne maintenant droit à souscrire 5 actions au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre, le nombre maximum de bons exerçables est de 85 749, représentant 1,88% du capital.

Plans d'options de souscription d'actions :

Simultanément, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer des options de souscription d'actions dans la limite de 5% du capital, à émettre en une ou plusieurs fois au profit de tout ou partie des salariés du groupe. Cette délégation est valable pendant une durée de cinq années.

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 1999 a octroyé 33 110 options, représentant 0,86% du capital à 19 salariés des filiales de NEURONES S.A., exerçables à partir du 29 novembre 2004, au prix de 16 euros.

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, le nombre d'options de souscription a été multiplié par 5, une option donnant droit à souscrire une action au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 156 020, et représente 0,69% du capital.

Le Conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a octroyé 304 363 options, représentant 1,34% du capital à 171 salariés de NEURONES S.A. et de ses filiales, exerçables à partir du 27 juillet 2005, au prix de 7,5 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 220 531 et représente 0,97% du capital.

Le Conseil d'Administration du 11 juillet 2001 a octroyé 360 210 options, représentant 1,58 % du capital à 240 salariés de NEURONES S.A. et de ses filiales, exerçables à partir du 11 juillet 2006, au prix de 3,8 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 301 210 et représente 1,32 % du capital.

Règlement des plans

Plan	Date AG/CA	Date échéance plans	Nombre bénéficiaires	Nombre options consenties	Nombre d'actions maximum à souscrire (caduques au 31/12/2001 déduites)	Prix d'exercice (en €)	% Capital
BSPCE	29/11/99	29/11/04	49	95 277 (*)	428 745	3,2	1,88 %
Stock-	29/11/99	29/11/04	19	165 550 (**)	156 020	3,2	0,69 %
options	27/07/00	27/07/05	171	304 363 (**)	220 531	7,5	0,97 %
	11/07/01	11/07/06	240	360 210 (**)	301 210	3,8	1,32 %
							4,86 %

(*) Parité BSPCE = 1 bon donne droit à souscrire 5 actions.
(**) Parité stock-options = 1 option donne droit à souscrire une action.

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le Conseil d'Administration et ne peut être inférieur à 80 % de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Le nombre maximum d'options restant à attribuer dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 est de 134 752 options. Le nombre total d'options pouvant être consenties dans la limite de 5 % du capital est calculé avant tombée des options devenues caduques du fait de départs.

Note 11 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/00	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/01
Provision pour risques et charges	82	130	70		142
Provision pour restructuration	46		15	31	-
Prov. indemnités de départ en retraite	38	5	8		35
Provision pour impôts différés	8		5		3
TOTAL	**174**	**135**	**98**	**31**	**180**
Impact (net des charges encourues)					
Résultat d'exploitation		20		31	
Résultat financier					
Résultat exceptionnel		115			

Note 12 - Emprunts et dettes financières

L'échéance des emprunts et dettes financières s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	Total	Montant < 1 an	Montant > 1 an et < 5 ans	Montant > 5 ans
Emprunts établissements crédit + 2 ans origine	62	62		
Découverts bancaires	1 213	1 213		
Sous-total emprunts et dettes auprès établissements de crédit	**1 275**	**1 275**		
Participation des salariés	631	631		
Dépôts reçus	5			5
Sous-total emprunts et dettes financières diverses	**636**	**631**		**5**
TOTAL	**1 911**	**1 906**		**5**

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise a une échéance inférieure à un an, la gestion de celle-ci ayant été externalisée.

Note 13 - Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation

L'échéance de ces deux postes s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	Total	Montant < 1 an	Montant > 1 an et < 5 ans	Montant > 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 575	5 575		
Sous-total dettes fournisseurs	**5 575**	**5 575**		
Avances et acomptes reçus sur commandes	209	209		
Dettes fiscales et sociales	13 370	13 370		
Dette Impôt sociétés	2 108	2 108		
Autres dettes	2 303	1 236	1 067	
Produits constatés d'avance	868	868		
Sous-total autres dettes et comptes de régularisation	**18 858**	**17 791**	**1 067**	
TOTAL	**24 433**	**23 366**	**1 067**	

Les produits constatés d'avance correspondent aux contrats annuels facturés d'avance, ainsi qu'aux "chéquiers" de prestations vendus à la clientèle et restant à consommer.

Toutes les autres dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an, à l'exception d'une dette à long terme liée à l'acquisition des titres AS International group, d'un montant de 1 372 milliers d'euros. Cette dette, dont les intérêts sont inclus dans les termes à régler, est payable selon les modalités suivantes :

- 305 milliers d'euros le 30 juin 2002,
- 762 milliers d'euros le 30 juin 2003,
- 305 milliers d'euros le 31 décembre 2003.

Note 14 - Variation des provisions sur actif circulant

(en milliers d'euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Stocks	181	20	67	134
Clients	183	116	58	241
TOTAL	**364**	**136**	**125**	**375**

Notes annexes au compte de résultat

Note 15 - Analyse du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	2001	%	2000	%
Activités				
Intégration de systèmes et réseaux	16860	20	19258	29
Infogérance d'environnements distribués	33500	39	18723	29
e-Services	35513	41	28002	42
TOTAL	**85873**	**100**	**66043**	**100**

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

Note 16 - Autres produits

(en milliers d'euros)	2001	2000
Autres produits	102	155
Subventions d'exploitation	117	161
Reprises de provisions	247	268
Transfert de charges	35	22
TOTAL	**502**	**606**

Note 17 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2001	2000
Salaires et charges	51164	36971
Participation des salariés	631	384
TOTAL	**51795**	**37354**

Note 18 - Autres charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	2001	2000
Achats de sous-traitance	7089	4828
Achats non stockés de matières et fournitures	332	313
Personnel extérieur	1069	494
Autres services extérieurs	6481	4720
Autres charges	65	176
TOTAL	**15036**	**10531**

Note 19 - Analyse du résultat d'exploitation par secteur d'activité

La ventilation du résultat d'exploitation par secteur d'activité s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	2001	%	2000	%
Activités				
Intégration de systèmes et réseaux	822	10	35	3
Infogérance d'environnements distribués	5 269	64	2 692	51
e-Services	2 116	26	2 309	46
TOTAL	**8 207**	**100**	**5 036**	**100**

Note 20 - Analyse du résultat financier

(en milliers d'euros)	2001	2000
Plus-values sur SICAV monétaires	599	355
Autres intérêts et produits assimilés	658	488
Total produits financiers	**1 257**	**843**
Intérêts et charges assimilées	99	68
Frais financiers – crédit-bail	2	2
Différences négatives de change	4	-
Total charges financières	**105**	**70**
RÉSULTAT FINANCIER	**1 152**	**773**

Note 21 - Analyse du résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2001	2000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	70	123
Produits de cession des éléments d'actif cédés	4	4
Total produits exceptionnels	**74**	**127**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	57	2
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	8	3
Dotations aux provisions	149	1
Total charges exceptionnelles	**214**	**6**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(140)**	**121**

Les dotations aux provisions correspondent à :
- la dépréciation à hauteur de 50% du fonds de commerce Label, racheté en décembre 2000, pour 34 milliers d'euros,
- le coût de la transaction liée au départ d'un dirigeant d'une filiale du groupe, pour 115 milliers d'euros.

Note 22 - Impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	2001	2000
Impôts exigibles	3 410	1 056
Impôts différés	(90)	1 032
TOTAL	**3 320**	**2 088**

Note 23 - Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	Base	Taux	Impôt
Résultat avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition	9 220	35,33 %	3 257
Impact des charges définitivement non déductibles	21	35,33 %	8
Impact de la variation de taux d'impôts différés 2001-2002 sur différences temporaires	719	1 %	7
Impact de la différence de taux sur le report en arrière des déficits	80	2 %	2
Non activation de déficits fiscaux	116	35,33 %	41
Retraitements non fiscalisés	(85)	35,33 %	(30)
Différence de taux sur contribution supplémentaire d'impôt (montant d'impôt supérieur à 762 milliers d'euros)			35
Charge d'impôt effective			**3 320**
Taux moyen d'imposition			36 %

Informations diverses

Régime fiscal des groupes de sociétés

A compter du 1er janvier 2000, NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004. Le groupe intégré comprend NEURONES S.A., NEURONES Solutions SAS, SKILLS Consulting SAS et UpGrade S.A.

Effectifs moyens

	2001	2000
Cadres	581	378
Employés	528	472
TOTAL	**1 109**	**850**

Rémunération des membres des organes de direction

Le montant global des rémunérations, au titre de l'exercice 2001, allouées aux membres du Conseil d'Administration de NEURONES S.A. est de 262 800 euros.

2.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés (exercice clos le 31 décembre 2001)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société NEURONES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 22 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

FCC Audit et Conseil
Thierry Bellot

Ernst & Young Audit
Any Antola

2.6. Comptes annuels au 31 décembre 2001

Actif

(en euros)	Notes	31/12/2001 Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2000 Net
Concessions, brevets et droits similaires		20 443	19 812	632	1 083
Fonds commercial		1 524		1 524	1 524
Immobilisations incorporelles	Note 1	**21 968**	**19 812**	**2 156**	**2 607**
Autres immobilisations corporelles		35 470	21 986	13 484	12 729
Immobilisations corporelles	Note 2	**35 470**	**21 986**	**13 484**	**12 729**
Participations		47 634 344		47 634 344	47 276 111
Autres titres immobilisés		6 098	6 098	-	-
Prêts		52 240		52 240	59 839
Autres immobilisations financières				-	-
Immobilisations financières	Notes 3/4	**47 692 682**	**6 098**	**47 686 584**	**47 335 951**
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		**47 750 120**	**47 896**	**47 702 224**	**47 351 287**
Clients et comptes rattachés	Note 5	652 334		652 334	236 400
Autres créances	Note 6	766 748		766 748	1 122 373
Valeurs mobilières de placement	Note 7	22 617 070		22 617 070	12 767 059
Disponibilités		442 245		442 245	8 386 232
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		**24 478 397**	**-**	**24 478 397**	**22 512 063**
Charges constatées d'avance	Note 6	6 587		6 587	16 300
TOTAL DE L'ACTIF		**72 235 104**	**47 896**	**72 187 208**	**69 879 650**

Passif

(en euros)	Notes	31/12/2001	31/12/2000
Capital social		9 108 420	9 108 420
Prime d'émission		27 720 444	27 720 444
Réserve légale		910 842	339 857
Report à nouveau		29 643 673	2 045 864
Résultat de l'exercice		365 155	28 168 793
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	Note 8	**67 748 534**	**67 383 379**
Provisions pour risques		-	15 284
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 9	**-**	**15 284**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		165 191	82 854
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		606 281	360 352
Dettes fiscales et sociales		1 903 086	78 656
Autres dettes		1 764 115	1 959 126
TOTAL DES DETTES	Note 10	**4 438 674**	**2 480 988**
TOTAL DU PASSIF		**72 187 208**	**69 879 650**

Compte de résultat

(en euros)	Notes	2001	2000
Ventes de marchandises		1 617	-
Production vendue de services		3 083 375	1 579 429
Chiffre d'affaires net	Note 13	**3 084 992**	**1 579 429**
Dont à l'exportation		-	-
Subventions d'exploitation		-	7 379
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		6 220	6 220
Autres produits		8 528	14 478
PRODUITS D'EXPLOITATION		**3 099 740**	**1 607 505**
Achats de marchandises		1 617	-
Variation de stocks		-	-
Autres achats et charges externes		2 493 981	844 554
Impôts, taxes et versements assimilés		77 384	117 850
Salaires et traitements		609 140	427 303
Charges sociales		236 873	151 893
Dotations aux amortissements sur immobilisations		9 579	20 896
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-	15 284
Autres charges		3 473	1 956
CHARGES D'EXPLOITATION		**3 432 048**	**1 579 735**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**(332 308)**	**27 770**
Produits financiers de participation		-	259 102
Autres intérêts et produits assimilés		570 551	451 465
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		437 910	306 477
PRODUITS FINANCIERS		**1 008 462**	**1 017 045**
Intérêts et charges assimilées		68 710	29 309
CHARGES FINANCIÈRES		**68 710**	**29 309**
RÉSULTAT FINANCIER		**939 751**	**987 736**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**607 443**	**1 015 506**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 690	332
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	27 089 482
Reprises sur provisions et transferts de charges		15 284	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**23 973**	**27 089 814**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13 867	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			597 504
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**13 867**	**597 504**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		**10 106**	**26 492 310**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	-
Impôts sur les bénéfices	Note 14	252 395	(660 978)
Total des produits		4 132 175	29 714 364
Total des charges		3 767 020	1 545 571
BÉNÉFICE / (PERTE)		**365 155**	**28 168 793**

Annexe aux comptes annuels

Généralités

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2001 sont présentés en euros et sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes et dans le cadre de la continuité d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis pour usage interne sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée d'une année.

Le fonds commercial n'est pas amorti. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur d'utilité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes :

Agencements et installations	Linéaire 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire 2 à 4 ans
Matériel informatique	Dégressif et linéaire 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition.

Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés prorata temporis sur la période courue jusqu'à la date de clôture.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes annexes au bilan

Note 1 - Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Concessions, brevets, licences	18614	1830		20444
Fonds commercial	1524			1524
TOTAL	**20138**	**1830**		**21968**

Les acquisitions concernent pour l'essentiel des logiciels à usage interne.

Amortissements (en euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Amortissements concessions, brevets, licences	17531	2281		**19812**
TOTAL	**17531**	**2281**	-	**19812**

Note 2 - Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Agencements et installations	-	7338		7338
Matériel de transport	7318			7318
Matériel informatique et bureau	20099	715		20814
TOTAL	**27417**	**8053**		**35470**

Les acquisitions concernent des agencements dans de nouveaux locaux loués ainsi que des matériels informatiques à usage interne.

Amortissements (en euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Agencements et installations	-	989		989
Matériel de transport	7318	-		7318
Matériel informatique et bureau	7370	6309		13679
TOTAL	**14688**	**7298**	-	**21986**

Note 3 - Immobilisations financières

Valeurs brutes (en euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Participations	47276111	358233		47634344
Autres titres immobilisés	6098			6098
Prêts	59839		7599	52240
TOTAL	**47342048**	**358233**	**7599**	**47692682**

Un tableau présentant les informations sur les filiales et participations figure en fin d'annexe.

Les augmentations de l'exercice du poste participations correspondent à l'acquisition de :

- 2 % des titres de la société BrainSoft rachetés en janvier 2001 à un salarié actionnaire historique de la société, pour 45 735 euros,
- 2 % des titres de la société Knowledge rachetés en juillet 2001 à un salarié actionnaire historique de la société, pour 7 600 euros,
- un complément de prix contractuel à valoir sur la société AS International pour 304 898 euros au titre des résultats des années 2000 et 2001. Ce complément de prix, qui sera versé en juin 2002, a été inscrit au bilan, avec une dette en contrepartie au 31 décembre 2001. En outre, le contrat prévoit un complément de prix supplémentaire de 457 347 euros au titre des résultats de l'année 2002, à verser en juin 2003. Cet engagement n'est pas inscrit dans les comptes, étant conditionné à l'atteinte d'un niveau de résultat sur l'année 2002.

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêts dans le cadre de la contribution 1 % logement.

Note 4 - Provisions sur immobilisations financières

Provisions (en euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Autres titres immobilisés	6 098			6 098
TOTAL	**6 098**			**6 098**

Note 5 - Créances clients et comptes rattachés

(en euros)	31/12/01	31/12/00
Créances clients	645 314	236 400
Factures à établir	7 020	
TOTAL BRUT	**652 334**	**236 400**

Note 6 - Échéance des créances à la clôture de l'exercice

(en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Prêts	52 240	7 830	44 410
TOTAL	**52 240**	**7 830**	**44 410**
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	652 334	652 334	
Etat : TVA	64 983	64 983	
Comptes courants	685 145	685 145	
Autres	16 620	16 620	
TOTAL	**1 419 082**	**1 419 082**	
Charges constatées d'avance	6 587	6 587	
TOTAL GÉNÉRAL	**1 477 909**	**1 433 499**	**44 410**

Les comptes courants servent à enregistrer les mouvements liés à l'impôt société (charge d'impôt, versement d'acomptes et liquidation de l'impôt société) dans le cadre du schéma d'intégration fiscale mis en place entre NEURONES S.A. et les filiales appartenant au groupe d'intégration fiscale.

Note 7 - Valeurs mobilières de placement

(en euros)	31/12/01		31/12/00	
	Valeur d'achat	Valeur liquidative	Valeur d'achat	Valeur liquidative
Billet de trésorerie	8823055	8861950	7501275	7565661
SICAV de trésorerie	13794015	13794015	5265784	5265784
TOTAL	**22617070**	**22655965**	**12767059**	**12831445**

Note 8 - Capitaux propres

Note 8.1 - Capital

Au 31 décembre 2001, le capital social est composé de 22771050 actions d'une valeur nominale de 0,4 euro et s'élève à 9108420 euros.

Le capital est détenu à 80% par les dirigeants du groupe et à 20% par le public. La société est cotée au Nouveau Marché de la bourse de Paris.

Note 8.2 - Plan d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a autorisé les plans d'options de souscription d'actions dont les caractéristiques sont les suivantes :

Plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

L'Assemblée Générale Extraordinaire a octroyé à 49 salariés de NEURONES S.A. 95277 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, représentant 2,47% du capital. Ces bons pourront être exercés à compter du 29 novembre 2004 pendant une durée d'une année. Les titulaires des bons, présents dans l'entreprise à ce moment, auront la faculté de souscrire des actions de la société au nominal de 2 euros, à émettre, à raison d'une action pour un bon, au prix de souscription de 16 euros par action. Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, un bon donne maintenant droit à souscrire 5 actions au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre, le nombre maximum de bons exerçables est de 85749 représentant 1,88% du capital.

Plans d'options de souscription d'actions

Simultanément, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer des options de souscription d'actions dans la limite de 5% du capital, à émettre en une ou plusieurs fois au profit de tout ou partie des salariés du groupe. Cette délégation est valable pendant une durée de cinq années.

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 1999 a octroyé 33110 options, représentant 0,86% du capital à 19 salariés des filiales de NEURONES S.A., exerçables à partir du 29 novembre 2004, au prix de 16 euros.

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, le nombre d'options de souscription a été multiplié par 5, une option donnant droit à souscrire une action au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 156 020 et représente 0,69% du capital.

Le Conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a octroyé 304363 options, représentant 1,34% du capital à 171 salariés de NEURONES S.A. et de ses filiales, exerçables à partir du 27 juillet 2005, au prix de 7,5 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 220531 et représente 0,97% du capital.

Le Conseil d'Administration du 11 juillet 2001 a octroyé 360210 options, représentant 1,58% du capital à 240 salariés de NEURONES S.A. et de ses filiales, exerçables à partir du 11 juillet 2006, au prix de 3,8 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 301210 et représente 1,32% du capital.

Règlement des plans

Plan	Date AG/CA	Date échéance plans	Nombre bénéficiaires	Nombre options consenties	Nombre d'actions maximum à souscrire (caduques au 31/12/2001 déduites)	Prix d'exercice (en €)	% Capital
BSPCE	29/11/99	29/11/04	49	95 277 (*)	428 745	3,2	1,88%
Stock-	29/11/99	29/11/04	19	165 550 (**)	156 020	3,2	0,69%
options	27/07/00	27/07/05	171	304 363 (**)	220 531	7,5	0,97%
	11/07/01	11/07/06	240	360 210 (**)	301 210	3,8	1,32%
							4,86 %

(*) Parité BSPCE = 1 bon donne droit à souscrire 5 actions.
(**) Parité stock-options = 1 option donne droit à souscrire une action.

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le Conseil d'Administration et ne peut être inférieur à 80% de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Le nombre maximum d'options restant à attribuer dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 est de 134 752 options. Le nombre total d'options pouvant être consenties dans la limite de 5% du capital est calculé avant tombée des options devenues caduques du fait de départs.

Note 8.3 - Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

(en euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Capital social	9 108 420			9 108 420
Prime d'émission	27 720 444			27 720 444
Réserve légale	339 857	570 985		910 842
Report à nouveau	2 045 864	27 597 809		29 643 673
Résultat de l'exercice 2000	28 168 793		28 168 793	-
Résultat de l'exercice 2001		365 155		365 155
TOTAL	**67 383 379**	**28 533 949**	**28 168 793**	**67 748 534**

Note 9 - Provisions pour risques et charges

(en euros)	31/12/00	↗	↘	31/12/01
Provisions pour risques	15 284		15 284	-
TOTAL	**15 284**		**15 284**	**-**

Le montant provisionné au 31 décembre 2000 correspond à un redressement URSSAF pour le montant notifié.

Note 10 - Échéance des dettes à la clôture de l'exercice

(en milliers d'euros)	Total	Montant < 1 an	Montant > 1 an et < 5 ans	Montant > 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Moins de deux ans à l'origine	165 191	165 191		
Plus de deux ans à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	606 281	606 281		
Dettes fiscales et sociales	1 903 086	1 903 086		
Autres dettes	1 764 116	696 973	1 067 143	
TOTAL	**4 438 674**	**3 371 531**	**1 067 143**	**-**

Le montant à plus d'un an correspond à la partie de la dette sur l'acquisition de la société AS International Group, payable selon l'échéancier de versements les 30 juin 2003 et 31 décembre 2003.

Note 11 - Comptes de régularisation

(en euros)	31/12/01	31/12/00
Produits à recevoir		
Factures à établir	7 020	-
Intérêts courus à recevoir	38 895	98 673
TOTAL	**45 915**	**98 673**
Charges à payer		
Intérêts courus sur dettes auprès des établissements de crédit	1 371	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 041	186 509
Dettes fiscales et sociales	63 380	38 590
Autres dettes	76 798	71 651
TOTAL	**226 590**	**296 750**

Note 12 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

(en euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif		
Participations	47 634 344	
Créances clients et comptes rattachés	127 209	
Comptes courants débiteurs	725 778	
TOTAL ACTIF	**48 487 331**	**-**
Passif		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479 447	
TOTAL PASSIF	**479 447**	**-**
Résultat		
Produits d'exploitation	1 397 653	
Produits financiers	19 311	
Autres achats et charges externes	1 803 710	
Charges financières	10 569	

Notes annexes au compte de résultat

Note 13 - Analyse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel de refacturations de frais de siège aux différentes filiales du groupe, ainsi que de chiffre d'affaires pour lequel NEURONES S.A. centralise la refacturation, cette dernière étant référencée auprès de grands comptes clients nationaux.

Note 14 - Ventilation de l'impôt sur les résultats

(en euros)	Résultat avant impôt	Exercice Impôt	Résultat après impôt	Exercice précédent Résultat après impôt
Résultat courant	607 443	215 327	392 116	748 451
Résultat exceptionnel	10 106	3 594	6 512	26 492 188
Participation des salariés				139 200
Profit intégration fiscale (frais imputés sur prime)				788 955
Supplément taux IS 1 % (> 762 K€) (intégration fiscale)		33 474	33 474	
RÉSULTAT NET COMPTABLE	**617 549**	**252 395**	**365 155**	**28 168 793**

Autres informations

Note 15 - Engagements de retraite

Au 31 décembre 2001, le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode rétrospective, mais n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation. Le montant des engagements à fin décembre 2001 s'élève à 3,5 milliers d'euros.

Note 16 - Effectifs moyens

	2001	2000
Cadres	8	5
Employés		
TOTAL	**8**	**5**

Note 17 - Rémunération des membres des organes de direction

Le montant global des rémunérations, au titre de l'exercice 2001, allouées aux membres du Conseil d'Administration de NEURONES S.A. est de 262 800 euros.

Note 18 - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

(en euros)	2001	2000
Réintégration de l'exercice à déduire l'année suivante		
Organic	4 006	2 053
TOTAL	**4 006**	**2 053**

Note 19 - Régime fiscal des groupes de sociétés

A compter du 1er janvier 2000, le groupe NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004. Le groupe intégré comprend NEURONES S.A., NEURONES Solutions SAS, SKILLS Consulting SAS et UpGrade S.A.

Modalités de répartition de l'impôt société assis sur le résultat d'ensemble du groupe :
Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, filiales et mère, comme en l'absence d'intégration fiscale. Cette charge est donc calculée sur le résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe grâce au déficit sont conservées en totalité par la société mère. Sur l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

Les économies réalisées par le groupe non liées au déficit, sont également conservées chez la société mère.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt payé :

Impôt comptabilisé	252 395 euros
Impôt payé	1 907 009 euros

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale :

Impôt comptabilisé	252 395 euros
Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale	218 911 euros

Note 20 - Identité de la société établissant des comptes consolidés

NEURONES S.A. est la société mère tête de groupe établissant des comptes consolidés.

Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)

Société	Capital	Autres capitaux propres (1)	Quote-part de capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat 2001	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
I - Filiales (plus de 50 % détenus)										
- HelpLine	400	2 142	85,00	324	324	-	-	20 114	682	
- BrainSoft	480	977	85,92	775	775	-	-	7 086	385	
- UpGrade	3 813	1 078	99,99	3 811	3 811	-	-	7 193	322	
- INTRINsec	480	31	90,00	466	466	-	-	2 074	(54)	
- NEURONES Solutions	7 373	555	100,00	7 371	7 371	-	-	18 992	551	
- SKILLS Consulting	22 875	3 144	100,00	22 867	22 867	-	-	21 385	1 863	
- Knowledge	380	(189)	73,97	281	281	-	-	679	(116)	
- AS International Group	555	1 179	100,00	11 739	11 739	-	-	1 771	83	
II - Participations (10 à 50 % détenus)										
III - Autres titres										
- Sicoop				6	-					
TOTAL				**47 640**	**47 634**					**-**

(1) Avant répartition.

2.7. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2001)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :
- le contrôle des comptes annuels de la société NEURONES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le 22 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

FCC Audit et Conseil
Thierry Bellot

Ernst & Young Audit
Any Antola

2.8. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées (exercice clos le 31 décembre 2001)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions conclues avec la société Knowledge

Administrateurs concernés : Luc de Chammard et Bertrand Ducurtil.

1. Convention de mise à disposition des ressources de la holding

Nature et objet :

Les fonctions de direction générale, financières, ressources humaines, communication et marketing sont centralisées au niveau de NEURONES S.A., holding du groupe.

Modalités :

Les coûts annuels supportés par NEURONES S.A. et imputables à l'ensemble des filiales sont répartis selon un mode forfaitaire.

Les coûts annuels ainsi facturés à la société Knowledge s'élèvent à 1 829 euros hors taxes sur la base d'un montant forfaitaire mensuel de 152,5 euros hors taxes.

2. Mise à disposition de locaux

Nature et objet :

La société NEURONES S.A. met à disposition de la société Knowledge des locaux, sis au 205, avenue Georges Clemenceau à Nanterre.

Modalités :

Le coût des locaux supporté par NEURONES S.A. est refacturé à Knowledge au prorata des mètres carrés occupés.

En 2001, NEURONES S.A. a facturé à Knowledge, à ce titre, un montant de 11 529 euros hors taxes.

3. Convention de gestion centralisée de trésorerie

Nature et objet :

Les sociétés NEURONES S.A., SKILLS Consulting, NEURONES Solutions et Help-Line sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès de l'UBP. La facturation des intérêts a lieu sur le compte de NEURONES S.A. pour la position consolidée.

Knowledge est partie à cet accord depuis janvier 2001 par avenant à cette convention entre les sociétés NEURONES S.A. et Knowledge.

Modalités :
En fonction des positions individuelles de chacune des sociétés parties à ces accords, NEURONES S.A. refacture ou rémunère les filiales selon les modalités suivantes :
- position débitrice facturée au taux de EONIA +0,6% (condition appliquée par la banque au découvert),
- position créditrice rémunérée au taux de EONIA -0,6%,
- différentiel de taux (emprunteur / prêteur) acquis à NEURONES S.A.

En 2001, la société Knowledge a facturé, à ce titre, 495 euros hors taxes à votre société.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Conventions conclues avec les sociétés suivantes du groupe :
- NEURONES Solutions,
- SKILLS Consulting,
- Help-Line,
- BrainSoft,
- UpGrade.

1. Convention de mise à disposition des ressources de la holding

Nature et objet :
Les fonctions de direction générale, financières, ressources humaines, communication et marketing sont centralisées au niveau de NEURONES S.A., holding du groupe.

Modalités :
Les coûts annuels supportés par NEURONES S.A. et imputables à l'ensemble des filiales sont répartis selon un mode forfaitaire.

En 2001, la société NEURONES S.A. a facturé, à ce titre, les montants hors taxes suivants :
- 365878 euros à NEURONES Solutions,
- 640286 euros à SKILLS Consulting,
- 58540 euros à Help-Line,
- 20123 euros à BrainSoft,
- 23782 euros à UpGrade.

2. Mise à disposition de locaux

Nature et objet :
La société NEURONES Solutions met à disposition de votre société des locaux, sis au 205, avenue Georges Clemenceau à Nanterre.

Modalités :
Le coût des locaux supporté par NEURONES Solutions est refacturé à NEURONES S.A. au prorata des mètres carrés occupés.

En 2001, la société NEURONES Solutions a facturé à NEURONES S.A. 88542 euros hors taxes à ce titre.

3. Coûts téléphoniques et d'accès Internet

Nature et objet :
Le coût initial, supporté par la société NEURONES Solutions, est répercuté aux sociétés du groupe.

Modalités :
Les coûts téléphoniques et d'accès Internet, supportés par la société NEURONES Solutions pour le compte de la société NEURONES S.A., sont refacturés, selon une estimation forfaitaire de consommation, pour un montant mensuel de 15,24 euros hors taxes pour le coût d'accès Internet et de 76,22 euros hors taxes pour les coûts téléphoniques.

Sur l'exercice 2001, la société NEURONES S.A. a constaté une charge de 183 euros hors taxes au titre de l'accès Internet et de 915 euros hors taxes au titre des coûts téléphoniques.

4. Convention de gestion centralisée de trésorerie

Nature et objet :

- Les sociétés NEURONES S.A., SKILLS Consulting et NEURONES Solutions sont convenues de procéder à une centralisation de trésorerie par l'intermédiaire d'un compte miroir, les mouvements par dates de valeur des comptes opérationnels étant intégrés sur un compte centralisateur. Ce système est mis en place auprès, d'une part, de la BNP et, d'autre part, de la Société Générale. Les comptes opérationnels sont rémunérés ou facturés sur la base de leurs soldes respectifs, apparaissant au compte centralisateur.
- Les sociétés NEURONES S.A., SKILLS Consulting, NEURONES Solutions et Help-Line sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès de l'UBP. La facturation des intérêts a lieu sur le compte de NEURONES S.A. pour la position consolidée.
- Les sociétés NEURONES S.A., SKILLS Consulting, NEURONES Solutions, BrainSoft et UpGrade sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès du Crédit Agricole. La facturation des intérêts a lieu sur le compte de NEURONES S.A. pour la position consolidée.

Modalités :

En fonction des positions individuelles de chacune des sociétés parties à ces accords, NEURONES S.A. refacture ou rémunère les filiales selon les modalités suivantes :

- Situation des comptes à la BNP, à la Société Générale et à l'UBP :
  - position débitrice facturée au taux de Eonia +0,6% (condition appliquée par la banque au découvert),
  - position créditrice rémunérée au taux de Eonia -0,6%,
  - différentiel de taux (emprunteur / prêteur) acquis à NEURONES S.A.

- Situation des comptes au Crédit Agricole :
  - position débitrice facturée au taux de EONIA +0,8% (condition appliquée par la banque au découvert),
  - position créditrice rémunérée au taux de EONIA -0,8%,
  - différentiel de taux (emprunteur / prêteur) acquis à NEURONES S.A.

En 2001, la société NEURONES S.A. a facturé, à ce titre, les montants hors taxes suivants :
- 11 927 euros à NEURONES Solutions,
- 8 743 euros à Help-Line,
- 42 euros à UpGrade.

En 2001, la société BrainSoft a facturé, à ce titre, 756 euros hors taxes à NEURONES S.A.

En 2001, la société SKILLS Consulting a facturé, à ce titre, 6 869 euros hors taxes à NEURONES S.A.

5. Convention de refacturation des frais de formation

Nature et objet :

La société UpGrade, dont l'activité est la formation, peut être amenée à effectuer des prestations pour le groupe.

Modalités :

Ces prestations sont refacturées au prix forfaitaire de 175,32 euros hors taxes par jour de formation dispensée.

En 2001, la société UpGrade a facturé, à ce titre, 1 433 euros hors taxes à votre société.

Paris, le 22 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie régionale de Paris

FCC Audit et Conseil
Thierry Bellot

Ernst & Young Audit
Any Antola

3. La société et son capital

3.1. Renseignements de caractère général concernant la société

3.1.1. Dénomination sociale
NEURONES.

3.1.2. Dénomination commerciale
NEURONES.

3.1.3. Siège social
Immeuble "le Clemenceau I" 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex.

3.1.4. Forme juridique
La société a été constituée sous la forme d'une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le nouveau Code de commerce et le décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

3.1.5. Nationalité
Française.

3.1.6. Date de constitution et durée de la société
La société a été constituée pour une durée de 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, le 15 janvier 1985.

Elle prendra fin le 15 janvier 2084, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

3.1.7. Objet social (article 3 des statuts)
La société a pour objet en France, dans les départements d'outre-mer et à l'étranger : toutes les opérations pouvant concerner directement ou indirectement : le conseil, la conception, la fabrication, le développement, la mise en œuvre, l'installation, le support, l'exploitation, la distribution de tout système informatique et électronique, tant au plan des services que des logiciels, applications et matériels, et de façon générale toute opération liée au traitement de l'information, de communication et de formation.

En vue de réaliser son objet, la société pourra :
- traiter, sous-traiter, représenter et commissionner,
- importer et exporter,
- posséder, acquérir, louer, aménager, équiper, transformer tous immeubles, chantiers, dépôts, magasins,
- prendre tous intérêts et participations par tous modes de concours ou d'intervention dans toutes entreprises similaires ou susceptibles de favoriser le développement de ses affaires,

et, en général, réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

3.1.8. Registre du commerce et des sociétés
331 408 336 R.C.S. Nanterre.

3.1.9. Exercice social
L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

3.1.10. Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'assemblées générales peuvent être consultés au siège social de NEURONES.

3.1.11. Assemblées générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout propriétaire d'actions, depuis cinq jours au moins avant l'assemblée, peut assister ou se faire représenter à l'assemblée sur simple justification de son identité et d'une inscription en compte de ses actions au moins cinq jours avant la réunion de l'Assemblée Générale, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt dans le même délai aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, du certificat d'un intermédiaire agréé constatant l'indisponibilité des actions inscrites jusqu'à la date de l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'assemblée élit elle-même son Président.

Les procès-verbaux d'assemblée sont dressés et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la loi.

Les actionnaires peuvent également voter par correspondance dans les conditions légales. Pour pouvoir être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance doivent avoir été reçus par la société trois jours au moins avant la date de la réunion.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action transférée en propriété perd ce droit de vote double : néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans, s'il est en cours. La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci le prévoient.

3.1.12. Cession et transmission des actions

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

3.1.13. Droit de vote double

Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation que celles prévues par la loi.

Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.

3.1.14. Seuils et franchissement de seuils

Tout actionnaire est tenu à une obligation d'information lorsqu'il vient à détenir ou à ne plus détenir directement, indirectement ou de concert un des seuils légaux de 5 %, 10 %, 20 %, un tiers et deux tiers du capital social ou des droits de vote.

De plus, tout actionnaire est tenu à une obligation d'information supplémentaire lorsqu'il détient directement, indirectement ou de concert 2 % du capital social ou des droits de vote.

3.1.15. Rachat par la société de ses propres actions

Depuis l'introduction en Bourse, la société n'a pour l'instant réalisé aucune opération sur ses propres titres et n'en détient aucun à ce jour.

3.1.15.1. Programme de rachat de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2001

La mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans le cadre de l'article L. 225-209 du nouveau Code de commerce.

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 26 juin 2001 a autorisé la société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :
- durée du programme : dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée (soit jusqu'au 26 décembre 2002),
- part maximale du capital à acquérir : 10% du capital,
- prix d'achat maximum : 12 euros par titre,
- prix de vente minimum : 4 euros par titre.

La société n'a pas racheté d'actions dans le cadre de ce programme.

3.1.15.2. Programme de rachat qui sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2002

La mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans le cadre de l'article L.225-209 du nouveau Code de commerce.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2002 (sixième résolution) d'autoriser la société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :
- durée du programme : dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée (soit jusqu'au 27 décembre 2003),
- part maximale du capital à acquérir : 10% du capital,
- prix d'achat maximum : 12 euros par titre,
- prix de vente minimum : 4 euros par titre.

Ce second programme annulera et remplacera celui autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2001.

Le lancement effectif de ce second programme sera subordonné à une décision du Conseil d'Administration. Le cas échéant et après la décision du Conseil d'Administration, la société fera viser par la Commission des Opérations de Bourse une note concernant le programme et la fera publier dans les délais prévus par la Loi. Le programme de rachat pourra alors être effectivement lancé.

3.1.16. Répartition statutaire des bénéfices (article 19 des statuts)

Le bénéfice ou la perte de l'exercice est constitué par la différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et provisions, telle qu'elle résulte du compte de résultat.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement, de cinq pour cent au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale". Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale atteint le dixième du capital social.

S'il existe un solde disponible, l'Assemblée Générale décide, soit de le distribuer, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende ou de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions.

3.1.17. Titres au porteur identifiables (article 7 des statuts)

La Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital

3.2.1. Capital social

Au 4 avril 2002, le capital de la société est de 9 108 420 euros divisé en 22 771 050 actions, entièrement libérées.

3.2.1.1. Plan d'options de souscription (Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 :

- a délégué au Conseil d'Administration, pour une durée de cinq ans, les pouvoirs nécessaires afin de consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital, ou à l'achat d'actions existantes provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi,
- a décidé que le nombre total des options qui seront ainsi consenties pourra donner droit à souscrire ou acheter un nombre maximum de 192 975 actions NEURONES de 2 euros de nominal (soit 964 875 actions actuelles de 0,4 euro de nominal),
- a décidé, qu'en cas de souscription ou d'achat, à compter de la cotation de NEURONES sur le Nouveau Marché, le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties ni inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre des articles 217-1 et/ou 217/2 de la loi du 24 juillet 1966,
- a pris acte que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription.

3.2.1.2. Attribution d'options de souscription (Conseil d'Administration du 30 novembre 1999) – Plan n° 1

Le Conseil d'Administration du 30 novembre 1999 a accordé 33 110 options NEURONES à 19 cadres du groupe, à l'ancien nominal de 2 euros pour un prix de souscription de 16 euros, correspondant à 165 550 actions au nominal actuel de 0,4 euro pour un prix de souscription de 3,2 euros par action. Au 31 décembre 2001, il reste au titre de cette attribution 156 020 options exerçables (9 530 caduques exclues).

3.2.1.3. Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a décidé de procéder à l'émission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise conférant à leur titulaire le droit de souscrire des actions de la société.

L'Assemblée Générale a émis 95 277 bons pour 49 bénéficiaires en supprimant le droit préférentiel des actionnaires aux bons émis et attribués gratuitement.

Les titulaires de bons de souscription ont la faculté de souscrire des actions de la société au nominal de 0,4 euro, à émettre, à raison de 5 actions pour un bon (476 385 actions), au prix de souscription de 3,2 euros par action de 0,4 euro de valeur nominale.

Les bons pourront être exercés à compter du 29 novembre 2004 pendant une durée d'une année. À compter du 29 novembre 2005, les bons non exercés perdront toute valeur.

Au 31 décembre 2001, il reste au titre de cette attribution 428 745 options exerçables (47 640 caduques exclues).

3.2.1.4. Attribution d'options de souscription (Conseil d'Administration du 27 juillet 2000) – Plan n° 2

Le Conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a accordé 304 363 options NEURONES à 171 salariés du groupe, au nominal de 0,4 euros, à un prix d'exercice de 7,5 euros par titre. Au 31 décembre 2001, il reste au titre de cette attribution 220 531 options exerçables (83 832 caduques exclues).

3.2.1.5. Attribution d'options de souscription (Conseil d'Administration du 11 juillet 2001) – Plan n° 3

Le Conseil d'Administration du 11 juillet 2001 a accordé 360 210 options NEURONES à 240 salariés du groupe, au nominal de 0,4 euros, à un prix d'exercice de 3,8 euros par titre. Au 31 décembre 2001, il reste au titre de cette attribution 301 210 options exerçables (59 000 caduques exclues).

3.2.1.6. Autres titres donnant accès au capital.

Il n'y a pas d'autres titres donnant accès au capital de NEURONES.

3.2.2. Capital autorisé

Autorisations d'émettre

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 avril 2000 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au Président, à procéder pendant une période de 26 mois, à l'émission, en France ou sur les marchés étrangers, de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société.

Ces émissions pourront être réalisées avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription et ne pourront donner lieu (hors ajustements liés notamment à l'incorporation de bénéfices, réserves ou primes au capital, ou à la réservation des droits de porteurs de valeurs mobilières ou de bons) à une augmentation du capital nominal supérieure à 10 millions d'euros (augmentation de capital lors de l'introduction en Bourse comprise).

Comme l'augmentation de capital de l'introduction était de 1 389 420 euros et qu'il n'y a pas eu d'autres opérations depuis, le plafond de l'augmentation du capital nominal n'est plus de 10 millions d'euros mais de 8 610 580 euros.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 avril 2000 a également autorisé le Conseil d'Administration à procéder en une ou plusieurs fois et aux époques qu'il appréciera, en France et/ou à l'étranger, en euros, en monnaie étrangère ou en unité de compte fixée par référence à plusieurs monnaies, à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions d'euros, représentée par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes de la société.

Le Conseil d'Administration n'a pas à ce jour utilisé cette possibilité d'émission.

Les assemblées générales passées n'ont pas autorisé d'autres possibilités d'émission et l'Assemblée Générale du 27 juin 2002 ne prévoit pas d'en autoriser non plus.

3.2.3. Tableau d'évolution du capital social depuis la création de NEURONES

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission et d'apport	Nombre de titres émis	Montant cumulé du capital social	
					Nb de titres	Capital
Déc. 1984	Constitution de la société				8 000	800 000 F
15/08/85	Augmentation de capital	210 000 F	-	2 100	10 100	1 010 000 F
30/06/93	Rachat par la société de ses propres titres Réduction du capital			-4 954	5 146	514 600 F
30/06/93	Augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation du nominal de 100 F à 200 F	514 600 F	-		5 146	1 029 200 F
30/12/97	Augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation du nominal de 200 F à 4 000 F	19 554 800 F	-		5 146	20 584 000 F
22/11/99	Augmentation de capital par incorporation de réserves, conversion du capital en euros Nominal des actions porté à 1 500 €	30 049 320,83 F	-		5 146	7 719 000 €
22/11/99	Division du nominal de 1 500 € à 2 €		-		3 859 500	7 719 000 €
05/04/2000	Division du nominal de 2 € à 0,4 €		-		19 297 500	7 719 000 €
23/05/2000	Augmentation de capital lors de l'introduction sur le Nouveau Marché	1 389 420 €	29 872 530 €	3 473 550	22 771 050	9 108 420 €

3.2.4. Répartition du capital et des droits de vote

Au 4 avril 2002 :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Luc de Chammard	13 604 495	59,74	27 208 990	66,39
Host Sarl	3 532 500	15,51	7 065 000	17,24
Bertrand Ducurtil	1 072 335	4,71	2 144 670	5,23
Diverses personnes physiques	3 760	0,02	7 520	0,02
Public	4 557 960	20,02	4 557 960	11,12
TOTAL	**22 771 050**	**100,00**	**40 984 140**	**100,00**

Host Sarl est détenue à 100 % par Luc de Chammard.

3.2.5. Modification dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Il n'y a pas eu de modification significative dans la répartition du capital au cours des trois dernières années, à l'exception de celle qui a eu lieu lors de l'introduction en Bourse :

Actionnaires	Avant l'introduction Nombre d'actions	%	Au lendemain de l'introduction Nombre d'actions	%	Au 4 avril 2002 Nombre d'actions	%
Luc de Chammard	14 414 990	74,70	13 604 495	59,74	13 604 495	59,74
Host Sarl	3 532 500	18,31	3 532 500	15,51	3 532 500	15,51
Bertrand Ducurtil	1 342 500	6,96	1 072 335	4,71	1 072 335	4,71
Diverses personnes physiques	7 510	0,04	7 510	0,04	3 760	0,02
Public	0	0,00	4 554 210	20,00	4 557 960	20,02
TOTAL	**19 297 500**	**100,00**	**22 771 050**	**100,00**	**22 771 050**	**100,00**

Host Sarl est détenue à 100% par Luc de Chammard.

A la connaissance de NEURONES, aucun autre actionnaire n'a déclaré détenir directement, indirectement ou de concert 2% ou plus du capital ou des droits de vote.

3.2.6. Pactes d'actionnaires/actions de concert
Néant.

3.2.7. Nantissement des actions
Néant.

3.2.8. Engagement de conservation de titres
Aucun engagement de conservation de titres n'a été pris par les dirigeants actionnaires.

3.3. Dividendes

Exercice clos le	Montant net total distribué	Dividende par action	
		Dividende net	Avoir fiscal
31 décembre 2001	-	-	-
31 décembre 2000	-	-	-
31 décembre 1999	-	-	-
31 décembre 1998	-	-	-

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2002 de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2001.

Il n'est pas envisagé au cours des prochains exercices de verser un dividende.

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et acomptes sur dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'État.

3.4. Marché des titres de la société

Les actions de NEURONES sont actuellement cotées au Nouveau Marché de la Bourse de Paris (code Euroclear 7597 – code Boomberg NEUR FP – code Reuters Neur LN). Dès sa création en janvier 2002, NEURONES a adhéré au segment d'Euronext "NextEconomy".

La cotation des actions est effectuée en continu depuis la date d'introduction. Les actions font partie des indices SBF 250 et IT CAC depuis l'introduction.

L'évolution du cours de l'action NEURONES, située dans les trente premières capitalisations du Nouveau Marché sur 164 valeurs (mars 2002), a été la suivante au cours des dix-huit derniers mois :

Mois	Cours plus haut (en euros)	Cours plus bas (en euros)	Cours moyen clôture (en euros)	Nombre de titres échangés (en milliers)	Nombre de séances
Novembre 2000	4,05	2,85	3,46	597	22
Décembre 2000	4,39	2,35	3,12	973	19
Janvier 2001	4,35	3,22	3,71	342	22
Février	4,63	3,15	3,86	511	20
Mars	4,08	3,35	3,86	189	22
Avril	3,90	3,02	3,52	116	19
Mai 2001	4,39	3,90	4,20	238	22
Juin	4,10	3,14	3,98	149	20
Juillet	4,00	2,95	3,64	126	22
Août	4,30	3,18	3,76	119	23
Septembre	3,54	2,52	3,13	112	20
Octobre	3,87	3,21	3,46	244	23
Novembre	3,90	3,51	3,77	320	22
Décembre	3,97	3,07	3,63	92	18
Janvier 2002	3,81	3,15	3,66	204	22
Février	3,94	3,05	3,59	523	20
Mars	4,20	3,65	3,96	283	20
Avril 2002	4,15	3,82	4,02	261	21
Extrême ou Moyenne 12 derniers mois	4,39	2,52	3,74	223	
TOTAL (12 derniers mois)				**2 671**	**253 jours**

Source : Euronext.

Le volume journalier moyen échangé au cours du premier trimestre 2002 est de 16 400 titres par jour.

4. Administration et direction

4.1. Membres du Conseil d'Administration

Président-directeur général : **Luc de Chammard**. Autres mandats (dans le groupe) :

Administrateur	UpGrade	205, av. Georges Clemenceau	92024 Nanterre Cedex
Administrateur	Knowledge	205, av. Georges Clemenceau	92024 Nanterre Cedex

Directeur général : **Bertrand Ducurtil**. Autres mandats dans le groupe :

Président	NEURONES Solutions	205, av. Georges Clemenceau	92024 Nanterre Cedex
Président	SKILLS Consulting	205, av. Georges Clemenceau	92024 Nanterre Cedex
Administrateur	BrainSoft	205, av. Georges Clemenceau	92024 Nanterre Cedex
Administrateur	Help-Line	171, av. Georges Clemenceau	92024 Nanterre Cedex
Gérant	AS Technologies	83, rue du Faubourg Saint-Honoré	75008 Paris
Gérant	AS Télécom et Réseaux	83, rue du Faubourg Saint-Honoré	75008 Paris

Autres mandats (hors groupe) :

Gérant	Sarl Host	58, rue Pottier 78150 Le Chesnay	Versailles B 339 788 713

Administrateur : **Patrick de Catuelan**. Autres mandats (hors groupe) :

Administrateur	SA Immopark	23, rue de la Rochefoucauld 92100 Boulogne	Nanterre B 352 244 446
Gérant	Sarl FCH Participations	38, rue du Mont-Thabor 75001 Paris	Paris B 422 712 844
Administrateur	SA Activités Auto Contrôle (AAC)	34, rue Abel-Hovelacque 75013 Paris	Paris B 344 557 426
Co-gérant	Sarl Auto Contrôle Voisins (ACV)	rue aux Fleurs 78960 Voisins-le-Bretonneux	Versailles B 410 867 155

Administrateur : **Jean-Louis Pacquement**.

NEURONES n'a pas mis en place de structure particulière concernant le gouvernement d'entreprise.

4.2. Intérêts des dirigeants

Le montant des rémunérations globales brutes et des avantages en nature attribués aux membres du Conseil d'Administration de NEURONES au titre de l'exercice 2001 est précisé dans le rapport de gestion du Conseil à l'Assemblée – Rapport spécial (cf. paragraphe 2.2. du présent rapport annuel - page 36).

Les dirigeants de NEURONES ou des membres de leurs familles ne possèdent, ni directement ni indirectement, des actifs utilisés par NEURONES, notamment immobiliers.

Ils n'ont pas d'intérêts dans le capital des filiales de NEURONES, ni chez des clients ou fournisseurs du groupe NEURONES, à l'exception d'une participation dans une société de cinq personnes, fournisseur occasionnel du groupe.

Il n'a pas été accordé ou constitué de prêts ou garanties en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

4.3. Intéressement du personnel

Un plan de BSPCE concernant 49 cadres du groupe a été mis en place le 29 novembre 1999 donnant une option de souscription sur 476 385 actions (actions actuelles de nominal 0,4 euro), soit 2,09% du capital actuel de 22 771 050 actions.

A cette même date, l'Assemblée Générale a autorisé des options pour un maximum de 964 875 actions (actions actuelles de nominal 0,4 euro), soit 4,24 % du capital actuel de 22 771 050 actions.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'Administration a attribué à trois reprises des stock-options :
- le 30 novembre 1999 : 165 550 actions en faveur de 19 cadres du groupe (plan n° 1),
- le 27 juillet 2000 : 304 363 actions en faveur de 171 autres cadres du groupe (plan n° 2),
- le 11 juillet 2001 : 360 210 actions en faveur de 240 cadres du groupe (plan n° 3).

Après ces trois plans, il reste un solde de 134 752 options attribuables dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale de novembre 1999 (964 875 – 165 550 – 304 363 – 360 210), soit 0,59 % du capital.

	BSPCE	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3
Date de l'Assemblée	29/11/99	29/11/99	29/11/99	29/11/99
Date du Conseil d'Administration		30/11/99	27/07/00	11/07/01
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	476 385 (1)	165 550 (1)	304 363 (1)	360 210 (1)
Nombre d'attributaires	49	19	171	240
Nombre de dirigeants concernés	2	Aucun	Aucun	Aucun
Point de départ d'exercice des options	29/11/04	30/11/04	27/07/05	11/07/06
Date d'expiration	28/11/05	30/11/14	27/07/15	11/07/16
Prix de souscription	3,2 euros (1)	3,2 euros (1)	7,5 euros (1)	3,8 euros (1)
Nombre d'actions achetées à ce jour	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Nombres d'actions caduques au 31/12/01	47 640	9 530	83 832	59 000
Reste au maximum exerçables au 31/12/01	428 745	156 020	220 531	301 210
Dilution potentielle (caduques déduites)	1,88 %	0,69 %	0,97 %	1,32 %

(1) Exprimé en actions actuelles de nominal 0,4 euro.

Avec le capital actuel de 22 771 050 titres, les dilutions potentielles sont les suivantes :

	Nombre de titres maximum	% du capital
BSPCE accordés (caduques déduites)	428 745	1,88
Options autorisées	964 875	4,24
Options accordées plans n° 1 + n° 2 + n° 3 (caduques déduites)	677 761	2,98
TOTAL BSPCE et options plans ns° 1, 2 et 3	**1 106 506**	**4,86**

En outre, les salariés bénéficient de la participation légale lorsque leur entité métier remplit les conditions requises.

5. Responsables

5.1. Responsable du document de référence et attestation

"A ma connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de NEURONES. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Luc de Chammard
Président-directeur général

5.2. Responsables du contrôle des comptes et attestations des Commissaires aux Comptes

5.2.1. Commissaires aux Comptes titulaires

Ernst & Young Audit
4, rue Auber 75009 Paris.
Représenté par Madame Any Antola.
Date du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 1999.
Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

FCC Audit et Conseil
14, rue Clapeyron 75008 Paris.
Représenté par Monsieur Thierry Bellot.
Date du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997.
Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

5.2.2. Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Guy Papouin
25, square de la Brèche, 92000 Nanterre.
Date du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 1999.
Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Monsieur André Cresteil
14, rue Clapeyron 75008 Paris.
Date du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997.
Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

5.2.3. Avis des Commissaires aux Comptes sur le document de référence

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société NEURONES et en application du règlement COB 95-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier, le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de NEURONES pour les exercices clos le 31 décembre 2000 et 2001, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de nos diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentés dans ce document de référence.

Paris, le 10 juin 2002

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie régionale de Paris

FCC Audit et Conseil
Thierry Bellot

Ernst & Young Audit
Any Antola

5.3. Responsable de l'information

Bertrand Ducurtil
NEURONES 205, avenue Georges Clemenceau, 92024 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 37 41 37
Fax. : 01 47 24 40 46
e-mail : bertrand_ducurtil@neurones.fr

6. Tableau de concordance

Afin de faciliter la lecture du présent rapport annuel, la table suivante permet d'identifier les principales rubriques de l'instruction d'application du règlement 95-01 de la Commission des Opérations de Bourse.

COB 95-01	Rapport annuel Partie	Rapport annuel Pages
1. Responsable du document de référence	Partie 5	Page 82
et responsables du contrôle des comptes		
Attestation des responsables		Pages 82 et 83
Nom et adresse des contrôleurs légaux		Page 82
2. Renseignements de caractère général concernant la société	Partie 3	Page 72
Clauses statutaires		Pages 73 à 75
2. Renseignements de caractère général concernant le capital	Partie 3	Page 75
Renseignements généraux		Page 75
Clauses statutaires		Page 76
Répartition actuelle du capital et des droits de vote		Page 77
Pactes d'actionnaires / actions de concert		Page 78
2. Dividendes	Partie 3	Page 78
2. Marché des titres	Partie 3	Page 79
3. Renseignements sur l'activité de la société	Partie 1	Pages 4 à 23
3. Analyse des risques	Partie 1	Pages 23 à 25
3. Politique d'investissement	Partie 1	Page 22
3. Evolution récente et perspectives	Partie 1	Pages 27 et 28
4. Patrimoine, situation financière et résultats	Partie 2	Page 40
Comptes consolidés		Pages 40 à 57
Attestation des Commissaires aux Comptes		Page 57
Comptes sociaux		Pages 58 à 68
Attestation des Commissaires aux Comptes		Page 48
5. Renseignements concernant l'administration et la direction.	Partie 4	Page 80
5. Intérêts des dirigeants dans le capital de la société	Partie 4	Page 80

7. Glossaire

Intégration de systèmes et réseaux

Lan (local area network) : réseau local. Il est principalement constitué des éléments suivants : serveurs, postes de travail, périphériques, éléments actifs, permettant le transfert d'informations entre les serveurs et les postes. Les principaux éléments actifs sont les routeurs (qui permettent les liaisons entre sites) et les commutateurs (qui permettent les liaisons entre éléments d'un même site).

Wan (wide area network) : réseau étendu. Il s'agit de l'ensemble des liens entre les différents Lan d'une organisation.

Intégration de systèmes : ensemble des prestations de conception et mise en œuvre qui concernent les applicatifs systèmes situés sur les réseaux Lan et Wan d'une organisation : OS (operating systems) serveurs, OS postes, OS clients légers, émulateurs, messageries, accès distants, accès Internet, applicatifs métiers, utilitaires (télédistribution, supervision, remontées d'alerte, sauvegardes, gestion de baies de disques, clusters…).

Le terme d'intégration de systèmes peut être utilisé dans un sens différent. Sont considérées comme "intégrateurs de systèmes" des SSII globales qui sont en mesure de traiter à la fois les aspects fonctionnels d'une évolution majeure d'un système d'information (comme la mise en place d'un ERP par exemple) et la mise en place des infrastructures techniques nécessaires pour le supporter. Il s'agit alors d' "intégration de systèmes d'information (SI)".

Intégration de réseaux : ensemble des prestations de conception et mise en œuvre qui concernent les couches réseaux locaux et distants d'une organisation. Un intégrateur réseau dimensionne les "tuyaux" et les débits mais n'intervient pas sur les couches supérieures applicatives serveurs et postes clients.

Site central (ou mainframe ou grand système) : ordinateur de grande puissance utilisé en central dans les grandes organisations (IBM S9000, Bull DPS7-8…). Un grand nombre d'applications spécifiques ayant été développées dans ces environnements, ils restent en production dans les grandes organisations. Ces applications sont apportées sur le poste de travail par le biais d'un "émulateur".

Systèmes propriétaires : sont appelés systèmes propriétaires des mini-ordinateurs dont le hardware et l'opérating system (OS) sont développés et diffusés par un seul constructeur (AS400 d'IBM, Vax de Dec…). Le terme s'emploie par opposition à Unix et aux OS NT et Netware qui sont indépendants des constructeurs.

Informatique répartie ou distribuée : serveurs (Unix, NT, Netware…), postes de travail, périphériques, éléments actifs (principalement routeurs et commutateurs) et passifs.

Infogérance d'environnements distribués

Infogérance/externalisation : l'Infogérance consiste, pour une entreprise, à confier tout ou partie de son informatique à un prestataire qui, dans le cadre d'un contrat forfaitaire de plusieurs années, en prend la responsabilité opérationnelle et la fait évoluer.

Le contrat peut ou non s'accompagner du transfert de salariés. Il peut ou non s'accompagner d'un transfert d'équipements matériels et logiciels. Les équipes du prestataire sont en général réparties à la fois sur les sites du client et sur les sites de l'infogérant (personnels et machines mutualisés dans les centres de traitement informatique de l'infogérant).

Une clause de réversibilité ouvre la possibilité au client de reprendre son informatique ou de la confier à un autre prestataire. Un plan d'assurance qualité contraignant fait l'objet de fréquentes réunions entre maître d'ouvrage (client) et maître d'œuvre (prestataire). Très prisée des SSII par la promesse de revenus récurrents qu'elle suscite, l'Infogérance est souvent revendiquée à tort. Dans bien des cas, elle s'apparente à une simple externalisation, sans la rigueur contractuelle de l'Infogérance. L'Infogérance est aussi appelée facilities management (FM).

IDC classifie le marché de l'Infogérance en cinq catégories :
- Infogérance matérielle/d'infrastructures (d'environnements de sites centraux en général),
- Infogérance applicative (tierce maintenance applicative ou TMA),
- Infogérance de systèmes distribués,
- Infogérance de réseaux,
- Infogérance globale (Source : IDC, 2000).

Data centers : centres de traitement appartenant au prestataire qui cherche à obtenir des gains par mutualisation du hardware, du software et des prestations. Ces centres sont le plus souvent utilisés pour les systèmes mainframe où l'Infogérance s'accompagne en général d'un rachat des matériels du client ("externalisation de la propriété"). Dans le cas de l'Infogérance d'environnements distribués, les machines sont en général dédiées. L'intérêt de la mutualisation porte sur les prestations d'intervention à distance : supervision, télédistribution, remontées d'alerte, prise de contrôle à distance.

Gestion des systèmes distribués : support, exploitation, administration et déploiement d'environnements informatiques répartis : postes de travail (micro-ordinateurs), serveurs, périphériques et réseaux associés (Lan et Wan), dans le respect d'un niveau de service.

Infogérance des systèmes distribués : l'Infogérance de systèmes distribués est un accord contractuel d'une durée en général de 3 à 5 ans où un prestataire de services reprend l'administration et l'exploitation de systèmes distribués.

Help desk et call centers

Hot line : activité de réponse à des demandes portant sur un sujet précis. Exemple : le support du logiciel d'un éditeur ou de l'applicatif métier d'un client final.

Help desk : activité de point de contact unique des utilisateurs pour des demandes à caractère d'assistance (au sens large) informatique. Dans le cas de help desk pour le compte d'utilisateurs de postes de travail informatique de grandes organisations, un technicien de support traite environ 20 incidents par jour.

Centre d'appels : activité générique de point de contact entre une entité et ses clients (n'intègre pas la hot line ni le help desk).

Centres d'appels orientés "appels sortants" : il s'agit essentiellement d'opérations de télémarketing pour des prospects, d'enquêtes pour des clients existants.

Centres d'appels orientés "appels entrants" : les clients d'une organisation appellent des plateaux ou plates-formes qui renseignent sur l'offre, prennent des commandes, ouvrent et traitent des dossiers après vente (comptes bancaires, dossiers sinistres pour les assureurs…). Ces plateaux sont plus efficients et rentables que les anciennes agences multifonctions avec maillage très fin du territoire. Les agences locales deviennent de simples "boutiques" sans personnels, souvent destinées à accueillir des opérations commerciales ponctuelles. Les précurseurs de cette organisation ont été les mutuelles d'assurance. Ces organisations se généralisent grâce à l'évolution des technologies suivantes : standards téléphoniques, CTI, systèmes de gestion des appels, utilisation d'Internet.

Centre d'appels à faible valeur ajoutée : centre d'appels à traitement de demandes simples. Typiquement, les centres d'appels des opérateurs de téléphonie mobile, les plateaux d'assureurs, de banques, de gestionnaires de cartes privatives.

Centre d'appels à valeur ajoutée : centre d'appels à traitement de demandes complexes nécessitant un niveau élaboré de formation, de compétence et des comportements travaillés.

Web call center : call center organisé de telle sorte que l'utilisateur client choisit la façon qui lui convient de rentrer en contact avec la société : connexion site Web, envoi d'un mail, appel téléphonique à un centre d'appels. L'utilisateur peut également changer de média au fur et à mesure de sa transaction et utiliser plusieurs modes de communication en parallèle.

"Internet voice bouton" ou "click and talk" ou "push and talk" (éditeur de référence : Cosmocom) : fonctionnalité importante pour l'évolution du commerce électronique. Il s'agit de donner la possibilité à un internaute sur un site web de demander à se brancher sur le call center afin d'avoir un échange avec un conseiller. Lorsqu'il échange avec le conseiller, il garde la main sur son écran Internet et peut ainsi continuer sa transaction tout en bénéficiant de l'aide de l'opérateur.

"Messaging mix" dans les métiers du help desk et des call centers, il s'agit de la problématique de la gestion simultanée de plusieurs canaux de communication téléphone, e-mail, Internet qui doivent se présenter de la même façon pour l'opérateur.

CTI (computer telephony integration, couplage téléphonie-informatique) (éditeur de référence : Genesys). Le CTI assure l'échange d'informations - principalement, le numéro d'appel - entre systèmes téléphoniques et systèmes informatiques. Des applications de help desk ou de CRM permettent ensuite de relier un numéro d'appel à des informations stockées dans une base de données concernant l'appelé ou l'appelant, qui sont présentées en temps réel à l'écran de l'utilisateur. Le CTI peut être mis en œuvre localement, sur un poste de travail, ou au sein d'un centre d'appel.
Pour un call center, le CTI présente plusieurs intérêts notamment : le "pop up screen" et le fait de gagner en personnalisation de la relation.

Développement applicatif Internet

Browser (ou "butineur" – Internet Explorer de Microsoft ou Navigator de Netscape) : logiciel permettant d'accéder à Internet. Auparavant, lorsqu'une application était déployée, il fallait installer une partie sur le serveur et une partie sur chaque poste utilisateur (poste client dans notre jargon). Aujourd'hui, il suffit d'installer une application sur le serveur, Internet fait office de client universel : l'utilisateur peut se connecter à de plus en plus d'applications à partir d'un terminal (micro, Palm Pilot…) muni d'un browser et relié à Internet. Les coûts de déploiement des applications sont ainsi considérablement diminués. La plupart des grands comptes vont utiliser cette propriété pour la prochaine génération de leur architecture informatique ("internetisation" des SI ou refonte totale du système d'information autour d'Internet).

Intranet : application Internet sécurisée utilisée en interne par tous les utilisateurs d'une même organisation.

Extranet : application Internet sécurisée utilisée par les clients ou fournisseurs ainsi que les utilisateurs d'une grande organisation. Il s'agit classiquement de mettre à disposition de tiers des informations les concernant (suivi d'activité, avancement de processus…). Il n'y a aucun développement ou déploiement à effectuer chez les tiers qui utilisent leur browser standard pour rentrer dans l'application via Internet. Depuis 1996, NEURONES met à disposition de ses clients les bases de données concernant son activité d'infogérant ou de help desk en développement applicatif. Les clients disposent donc de l'information en temps réel. Les clients et NEURONES économisent ainsi un grand nombre d'appels téléphoniques à faible valeur ajoutée.

Business intelligence (équivalent de : décisionnel) : terme regroupant toutes les disciplines liées à la prise de décision, de l'alimentation du datawarehouse à la publication des informations (sur Internet ou un autre support), en passant par la confection des cubes multidimensionnels (datamarts). Sont aussi inclus dans cette catégorie les applications de datamining et les frontaux d'analyse, précédemment appelés infocentres, EIS (executive information system) ou encore Siad (système d'information et d'aide à la décision).

Groupware : famille d'applications permettant un travail collaboratif au niveau d'un service, d'une société ou d'un groupe. Ces applications incluent des fonctionnalités de communication (messagerie), de collaboration (mise en commun de documents, gestion facilitée des accès) et de coordination (gestion des process ou workflows, des droits, des visas…).

KM (knowledge management) : ensemble de systèmes et d'outils permettant de formaliser un processus ou un savoir-faire. Le knowledge management pallie les limitations de la Ged. Les systèmes de gestion électronique de documents (Ged) permettent de disposer sous forme numérique et indexée d'informations jusqu'alors seulement présentes sous forme analogique (papier, voix, images, etc.). Il reste cependant une masse de connaissances (présente sur le Web et totalement diffuse dans les documents personnels des utilisateurs) qui ne pourra jamais être totalement hiérarchisée et accessible au travers d'une base de données. On parle alors de knowledge management pour décrire tous les outils et techniques qui pallient les faiblesses du système d'indexation en permettant, par exemple, d'extraire le sens d'un document (ingénierie cognitive), d'en balayer tout le contenu (recherche intégrale ou full text) ou d'interpréter la question de l'utilisateur. Ces outils s'appuient aussi sur des technologies de système expert et de raisonnement à base de cas.

ISP (Internet service provider ou hébergeur Internet) : fournisseur de services Internet, et pas seulement fournisseur d'accès à Internet. Les ISP proposent généralement en effet l'accès à Internet, mais aussi l'hébergement de sites sur des serveurs Web, voire le développement de ces sites. Certains disposent aussi de compétences de développement de sites marchands. On les appelle parfois les Commerce service providers.

E-Vap (electronic value added provider) : inventée par le cabinet d'analyses Markess International, l'appellation e-Vap regroupe un ensemble disparate de sociétés nées avec Internet et ses applications. Certaines sont des SSII orientées nouvelles technologies, d'autres de simples fournisseurs d'accès. La plupart sont issues de la communication, de la publicité ou du marketing. Toutes officient dans le développement de sites Web et d'Intranets. Elles cumulent compétences techniques, graphiques et en communication.

Portail : un portail est un site Web répertoriant de nombreux autres sites destiné à servir de point d'entrée sur Internet et à générer un trafic maximal. A côté de ces portails "généralistes" (dominés par les moteurs de recherche) se développent des portails à thème, dont la vocation est de synthétiser les réponses aux besoins supposés d'un visiteur intéressé par un sujet donné ou appartenant à une communauté. Autre catégorie naissante, le portail d'entreprise est destiné aux clients et prospects d'une entreprise. Caractéristique commune de tous ces portails : des services complémentaires plus ou moins étendus, allant d'un métamoteur de recherche à l'hébergement de pages Web personnelles, en passant par des dépêches d'actualité ou la personnalisation de l'interface du site. Bref, tout pour fidéliser le visiteur.

Serveur d'application (web integration) : la "webisation" des systèmes d'information peut se définir comme la construction d'une nouvelle génération d'applications utilisant comme partie cliente un navigateur Internet ("client universel" ne nécessitant pas d'installation sur les postes de travail) et comme partie serveur un serveur d'application donnant accès aux bases de données (type Oracle) du système d'information de l'entreprise. Plusieurs solutions occupent actuellement le marché et aucune n'a émergé en tant que standard de fait : Sun ePlanet et Java, IBM Websphere, les solutions libres type Tomcat/pages PHP/Apache , BEA, Microsoft 2IS/ASP et dotnet.

Objet : élément logiciel représentatif d'un élément du monde réel (personne, commande, facture, etc.). Un objet décrit un ensemble de comportements (méthodes) et de données (attributs) nécessaires à l'exécution de ces comportements. Par extension, sont qualifiés d'"objet" des langages de programmation (Java, C++, etc.), des méthodes de conception (UML, etc.), des bases de données (Versant, etc.), des middlewares (ORB), etc.

Intégration et assistance ERP

PGI (progiciel de gestion intégré) équivalent de : ERP (enterprise resource planning) : un PGI regroupe en principe toutes les applications de gestion nécessaires à l'entreprise - que ce soit les applications de gestion dites horizontales (comptabilité, gestion des ressources humaines, etc.) ou verticales (gestion de production, gestion de stock, etc.), éventuellement spécialisées par industrie. A la différence d'un assemblage de progiciels spécifiques, les PGI disposent d'une infrastructure unique commune (bases de données partagées, mécanismes d'échange entre les modules) et incluent généralement des outils de coopération (groupware, workflow). Traitant traditionnellement les opérations de back office, les PGI se sont peu à peu dotés de fonctions décisionnelles et de front office. Ils se sont aussi ouverts, leurs API (Application Programming Interface) étant rendues publiques par leurs éditeurs de manière à en faciliter l'interfaçage avec des progiciels plus spécialisés - à l'aide, par exemple, d'outils d'EAI (voir définition plus bas).

CRM (customer relation management) équivalent de : GRC (gestion de la relation client) : le CRM recouvre l'ensemble des fonctions de l'entreprise visant à conquérir et à conserver sa clientèle. Ce terme, qui s'est substitué à celui de front office, regroupe la gestion des opérations de marketing, l'aide à la vente, le service client, le centre d'appels et le help desk. Les progiciels de CRM du marché assurent une ou plusieurs de ces fonctions.

SCM (supply chain management, gestion de la chaîne logistique globale) : réduire les stocks, les délais de livraison tout en relevant le niveau de service client, telles sont les missions premières des outils de supply chain management (SCM). Au niveau opérationnel, ils mettent en correspondance les informations de demande et de capacité de production pour l'établissement des plans de production et des paramètres de livraison. Au niveau tactique, ils s'appuient sur des techniques statistiques - typiquement des outils de datamining - pour optimiser l'approvisionnement, lisser la production et déterminer les meilleurs chemins de livraison. Au niveau stratégique, par le biais de simulations, ils servent à déterminer la meilleure implantation possible des unités de fabrication et du réseau de distribution, et jusqu'à la fréquence de renouvellement des produits en fonction de la cible. L'enjeu principal est de pouvoir réinjecter automatiquement ces données au niveau du système de gestion (typiquement le PGI).

EAI (enterprise application interface ou entreprise application intégration) : c'est l'art de lier entre elles les applications de l'entreprise - gestion de production avec gestion des stocks, CRM avec PGI, voire deux PGI entre eux au sein d'un même groupe, etc. - dans un souci d'homogénéité du système d'information ou de consolidation. Souvent réalisable par le biais d'un échange de fichiers, mais alors sans le bénéfice du temps réel, l'intégration de deux applications passe par le développement d'interfaces, baptisées connecteurs, entre leurs API correspondantes. Au formatage des données réalisé par des outils similaires à ceux utilisés pour l'extraction et la conversion de données vers des data warehouses s'ajoute une composante de type middleware assurant la compréhension mutuelle des messages échangés. L'OAG (open application group) a proposé un système de standardisation des API - sous le nom d'Oagis - sans grand succès. Sont alors nées des solutions ponctuelles, gérant un nombre restreint de progiciels du marché.

Sécurité informatique

Sécurité informatique : le fait que les systèmes d'informations soient de plus en plus ouverts (connectés à Internet, interconnectés entre sites, ouverts sur les tiers clients et fournisseurs, accessibles à distance à partir des mobiles des collaborateurs "nomades" et à partir du domicile des collaborateurs…) a développé les activités liées à la sécurité informatique jusqu'à en faire une spécialité à part entière. Le périmètre de la sécurité informatique est délicat à définir. Il recouvre : les solutions de protection à l'entrée (antivirus, firewall, proxy-cache, détection d'intrusion et inspection de contenu), la protection des accès (chiffrement VPN, administration, autorisation d'accès) et l'administration de la sécurité (dont la détection de vulnérabilités). Les services liés à la sécurité sont principalement : le conseil, l'architecture, l'audit, la surveillance et l'administration.

Cette spécialité s'intègre dans une problématique plus vaste de sécurité générale avec laquelle elle ne doit pas être confondue. La sécurité générale comprend en plus : les plans de secours, la mise en place de moyens de secours, les règles de vie et procédures, la sécurité physique des locaux et des accès, etc.

Virus / programme antivirus : le virus est un programme, en général malveillant, capable de se reproduire seul et d'en infecter d'autres. L'antivirus est un programme informatique qui détecte et éradique les virus. Comme il n'existe pas d'antidote universel, il faut mettre à jour régulièrement son antivirus qui ne détecte et ne détruit que les virus dont il a les andidotes.

Pare-feu (firewall) : Les firewalls filtrent l'accès entrant et sortant entre deux réseaux IP différents. Il existe plusieurs techniques de filtrage : filtrage de paquets en fonction des adresses IP de départ et d'arrivée, inspection de session (stateful inspection) avec analyse des fichiers d'en-tête de session, proxy avec traduction d'adresses pour masquer les adresses des utilisateurs internes aux yeux de l'extérieur. Sur le marché, les firewalls sont proposés sous différentes formes : firewall logiciel, routeur-firewall et firewall matériel.

Proxy cache : le serveur proxy sert à réguler la politique de sécurité des entrées et sorties vers Internet au niveau des couches applicatives (FTP-transfert de fichiers, HTTP-navigation sur le net, SMTP-messagerie) contrairement au firewall qui agit sur les couches basses. Par exemple, c'est la fonction proxy qui interdit l'accès à certains sites Web n'ayant pas de liens avec l'activité professionnelle. Souvent la fonction proxy est intégrée au firewall.

Inspection de contenu : l'analyse de contenu permet de filtrer le contenu des mails ou des sites Web pour éviter une utilisation abusive. L'analyse de contenu détecte également les codes mobiles : petites applications de type Java, ActiveX .exe qui sont souvent attachées à des mails et qui sont malveillantes.

Tests d'intrusion : après accord du client et sur un périmètre convenu au préalable, le prestataire essaie de pénétrer en utilisant différentes techniques d'attaque pour tester les failles du dispositif. Le test d'intrusion fait l'objet d'un rapport. Les failles sont corrigées par la mise en place de nouvelles parades de sécurité.

VPN (virtual private network) : un VPN est un réseau empruntant une infrastructure de télécommunications publique comme Internet, mais qui garantit l'intégrité des données transmises grâce à des techniques de chiffrement et de "tunneling".

Chiffrement/cryptage des données : codage des informations visant à les rendre incompréhensibles pour quiconque autre que leur destinataire. Depuis le comité interministériel du 19 janvier 1999, la France a libéralisé le chiffrement et a adopté les règles adoptées par les principaux autres pays du G7.

Authentification ou identification/PKI (private key infrastruture) : les solutions actuelles d'authentification sont : le simple mot de passe très répandu mais assez fragile, le certificat PKI, le token, la carte à puce, la biométrie. Quoique d'administration plus lourde, les certificats PKI sont promis à un grand développement : pour rentrer dans une application, il faut alors non seulement avoir son mot de passe mais aussi que sur la machine de l'utilisateur soit installé un module logiciel particulier.

Single sign on (SSO) : clé physique associée à un mot de passe unique à la connexion qui remplace tous les mots de passe associés à chaque application.

Sécurité des transactions : une transaction est dite certifiée si les parties sont identifiées, si son intégrité est assurée et enfin si elle ne peut être répudiée par l'une ou l'autre des parties (certification = identification + intégrité + non répudiation). Il convient en plus de sa certification d'assurer la confidentialité de la transaction.

Qualité de service (QOS) : cette dénomination recouvre les problématiques de performance et de disponibilité pour une application donnée ou un ensemble d'applications. La qualité de service ne concerne pas au sens strict la sécurité, mais plutôt l'administration et la supervision de systèmes et réseaux. Sur le marché, il existe des progiciels générant des tableaux de bord incluant à la fois des données concernant la performance, la disponibilité et la sécurité.

Formation aux nouvelles technologies

e-learning : ensemble des techniques de formation à distance utilisant notamment Internet, les Intranets, Internet, les outils de téléconférence et les Cd-rom.

Généralités

ADSL (asymetric digital subscriber line) : cette technologie permet de faire passer des hauts débits sur du fil de cuivre standard (réseau actuel de FT). Elle concerne surtout les particuliers qui auront un accès beaucoup plus rapide à Internet. Les entreprises seront surtout concernées par des dérivés comme le HDSL plus adaptés à leur type de trafic.

Wap (wireless application protocol) : ce protocole a été lancé par un consortium de constructeurs de téléphones mobiles, dont Nokia, Ericsson et Motorola. Avec l'essor d'Internet et le développement des mobiles, il devient intéressant d'accéder à Internet depuis son téléphone portable. Mais la petitesse de l'écran de ce dernier ne lui permet pas d'afficher des pages HTML. Wap est donc une version allégée de HTTP (protocole de transport de HTML) pour permettre l'affichage de pages WML (wireless markup language), adaptées aux petits écrans.

ASP (application services provider) : acteur hébergeant et mettant à disposition des applications (tous types d'applications sont envisageables : ERP, GED, décisionnel, bureautique…). Le client n'est pas propriétaire de l'application, il loue un droit d'accès à l'usage. Le modèle ASP est un nouveau modèle de commercialisation des applications et s'adresse principalement aux moyennes entreprises.

Notes

Conception et réalisation : L'AGENCE 01 53 00 10 96 - Crédits photos : Corbis, digitalvision, PhotoDisc, stockbyte, Thinkstock.

Créée en 1985, NEURONES est une SSII de 1 200 personnes dont l'activité se répartit en trois pôles :

- l'Intégration de systèmes et réseaux (20% du CA 2001) : ce métier historique du groupe, longtemps exercé exclusivement "clés en main", a permis à NEURONES de développer une culture d'engagement et un foyer de compétences techniques,
- l'Infogérance d'environnements distribués NT, Unix et SGBD (39% du CA) : cette activité à forte récurrence apporte une réponse aux clients soucieux d'une administration et d'une gestion efficaces de leurs systèmes distribués,
- les "e-Services" (41% du CA), vecteurs de croissance : Sécurité Internet, Développement Internet, CRM et décisionnel, intégration et support SAP, mise en place de help-desks et web call centers et formation aux nouvelles technologies.

- Avec une croissance moyenne annuelle de 30% depuis 17 ans, croissance essentiellement interne et profitable, le groupe a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires consolidé de 85,9 M€ (+ 30% par rapport à 2000) et un résultat net part du groupe après survaleurs de 5,2 M€ (+ 49%).

NEURONES

Immeuble "le Clemenceau 1" - 205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex
Tél : 01 41 37 41 37 - Fax : 01 47 24 40 46 - e-mail : infos@neurones.fr